



**LES SIAMOIS D'APRES SIMON DE LA LOUBERE DANS DU ROYAUME DE SIAM**

มหาวิทยาลัยศิลปากร **par** สงวนลิขสิทธิ์  
Kittisak Pornpitakpong

**Mémoire d'Etudes Françaises**

**DIPLOME DE MAITRISE**

**Département de Français**

**Ecole des Etudes Supérieures**

**UNIVERSITE SILPAKORN**

**2008**

**LES SIAMOIS D'APRES SIMON DE LA LOUBERE DANS DU ROYAUME DE SIAM**

**par**

**Kittisak Pornpitakpong**

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

**Mémoire d'Etudes Françaises**

**DIPLOME DE MAITRISE**

**Département de Français**

**Ecole des Etudes Supérieures**

**UNIVERSITE SILPAKORN**

**2008**

ชาวสยามในงานเขียนของ ซิมง เดอ ลา ลูแบร์ เรื่อง ราชอาณาจักรสยาม

โดย

นายกิตติศักดิ์ พรพิทักษ์พงศ์

# มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

วิทยานิพนธ์นี้เป็นส่วนหนึ่งของการศึกษาตามหลักสูตรปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต

สาขาวิชาฝรั่งเศสศึกษา

ภาควิชาภาษาฝรั่งเศส

บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร

ปีการศึกษา 2551

ลิขสิทธิ์ของบัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร

L'Ecole des Etudes Supérieures de l'Université Silpakorn a accepté le mémoire : « Les Siamois d'après Simon de la Loubère dans Du Royaume de Siam », proposé par Monsieur Kittisak Pornpitakpong dans le cadre des études françaises de maîtrise.

.....  
(Dr. Sirichai Chinatankul, maître de conférence)

Doyen de l'Ecole des Etudes Supérieures

Date.....mois.....année.....

Directeur du mémoire

Dr. Bernard WIRTH

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์  
Le jury

..... président

(Dr. Kanika Chansang, maître de conférence)

...../...../.....

..... membre

(Dr. Jean-Marcel Paquette, professeur)

...../...../.....

..... membre

(Dr. Bernard Wirth)

...../...../.....

49203201 : สาขาวิชาฝรั่งเศสศึกษา

คำสำคัญ : ซิมง เดอ ลา ลูแบร์ / ชาวสยาม / ราชอาณาจักรสยาม

กิตติศักดิ์ พรพิทักษ์พงศ์ : ชาวสยามในงานเขียนของ ซิมง เดอ ลา ลูแบร์ เรื่อง ราชอาณาจักรสยาม อาจารย์ที่ปรึกษาวิทยานิพนธ์ : อ.ดร. Bernard WIRTH. 200 หน้า.

เราสามารถศึกษาภาพลักษณ์ของชาวสยามจากข้อเขียนของชาวตะวันตกที่เดินทางมายังประเทศไทยในสมัยต่าง ๆ ข้อเขียนเหล่านี้ถือเป็นเอกสารทางประวัติศาสตร์ที่สะท้อนให้เห็นภาพลักษณ์ของชาวสยาม ชีวิตความเป็นอยู่ รวมถึงวัฒนธรรมประเพณีของคนไทยในแง่มุมที่หลากหลายและแตกต่าง งานเขียนเรื่อง “ราชอาณาจักรสยาม” หรือ Du Royaume de Siam ของ ซิมง เดอ ลา ลูแบร์ พิมพ์เผยแพร่ครั้งแรกในปี ค.ศ. 1691 ในประเทศฝรั่งเศสนับว่าเป็นเอกสารฝรั่งเศสชิ้นแรก ๆ ที่บรรยายถึงชาวสยามในสมัยอยุธยา ลา ลูแบร์ เดินทางเข้ามาในฐานะราชทูตวิสามัญ นำคณะทูตชุดที่สองมาเจริญสัมพันธไมตรีกับสยามในปีคริสต์ศักราช 1687 ในเรื่อง ราชอาณาจักรสยาม ลา ลูแบร์ บรรยาย รูปร่างหน้าตา อุปนิสัยของชาวสยาม รวมไปถึงวัฒนธรรมประเพณี ความเชื่อและการละเล่นต่าง ๆ ซึ่งได้ให้ข้อสังเกตแสดงความคิดเห็นไว้มาก ข้อสังเกตเหล่านี้สะท้อนถึงทัศนคติของผู้เขียน ตลอดจนภูมิหลังทางสังคมของฝรั่งเศสในคริสต์ศตวรรษที่ 17 วิทยานิพนธ์ฉบับนี้ศึกษาภาพชาวสยามในงานเขียนของ ซิมง เดอ ลา ลูแบร์ โดยใช้แนวทางการเขียนแบบพรรณนาวิเคราะห์ พร้อมทั้งศึกษาวิเคราะห์ทัศนคติของ ลา ลูแบร์ และภูมิหลังทางสังคม ตลอดจนศึกษาศานภาพของงานเขียนโดยเปรียบเทียบกับงานเขียนร่วมสมัยของชาวฝรั่งเศสและชาวไทย

ผู้วิจัยคาดว่าวิทยานิพนธ์ฉบับนี้จะเป็นประโยชน์แก่วงวิชาการไทยในการนำเอกสารต่างประเทศโดยเฉพาะเอกสารฝรั่งเศสมาใช้ในการศึกษาภาพลักษณ์และสังคมของชาวสยามในสมัยคริสต์ศตวรรษที่ 17 ในแง่มุมต่าง ๆ ทั้งนี้การใช้ประโยชน์จากเอกสารต่างประเทศจะต้องคำนึงถึงทัศนคติ ภูมิหลังทางวัฒนธรรมและสังคมของผู้เขียนด้วย เพื่อว่าเมื่อเราได้เข้าใจเหตุผลและความคิดของผู้บันทึกเอกสารชิ้นนั้น ๆ แล้ว จะประเมินความสำคัญของเอกสารและนำมาใช้ประกอบการศึกษาวิจัยได้อย่างเที่ยงตรง

---

ภาควิชาภาษาฝรั่งเศส                      บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร                      ปีการศึกษา 2551  
ลายมือชื่อนักศึกษา.....  
ลายมือชื่ออาจารย์ที่ปรึกษาวิทยานิพนธ์ .....

49203201 : MAJEUR : ETUDES FRANÇAISES

MOTS CLES : SIMON DE LA LOUBERE / LES SIAMOIS / DU ROYAUME DE SIAM

KITTISAK PORNPITAKPONG : LES SIAMOIS D' APRES SIMON DE LA LOUBERE DANS DU ROYAUME DE SIAM. DIRECTEUR DU MEMOIRE : BERNARD WIRTH, Ph.D. 200 pp.

Pour une étude sur les Siamois, les documents occidentaux sont absolument utiles. Ces documents historiques reflètent la physionomie, le mode de vie, les mœurs et les coutumes des Siamois. Du Royaume de Siam de Simon de La Loubère est imprimé pour la première fois en 1691 en France. Cet ouvrage est l'un des premiers ouvrages qui décrit les Siamois sous le règne du roi Narai. La Loubère est entré au Siam en qualité d'Envoyé extraordinaire à la tête de la deuxième Ambassade française pour « développer » les relations franco-siamoises. Son œuvre nous permet d'étudier la physionomie, le mode de vie, les traditions, les divertissements ainsi que la mentalité des Siamois. Les critiques et les remarques de l'auteur reflètent sa vision et le contexte socio-culturel de la France au XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce mémoire est une étude sur les Siamois sous forme d'une description analytique. De plus, nous mettons en parallèle les écrits de La Loubère avec les autres écrits français de cette époque et ceux des critiques thaïs.

Nous espérons que notre travail permettra aux chercheurs thaïs de mieux saisir l'image que les Français avaient des Siamois au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous espérons également que par la compréhension du contexte, les chercheurs thaïs seront plus à même d'exploiter ces connaissances.

---

Département de Français, Ecole des Etudes Supérieures, Université Silpakorn Année Universitaire 2008

Signature de l'étudiant .....

Signature de la directeur du mémoire .....

## REMERCIEMENTS

Qu'il me soit permis d'exprimer ici mes remerciements les plus sincères et ma reconnaissance la plus profonde au Dr. Bernard Wirth, mon directeur de mémoire dont les conseils précieux, la clairvoyance, les encouragements, la longue patience et la sympathie ont permis à ce mémoire de voir le jour. Merci également à Dr. Kanika Chansang, ma responsable de Master, pour les encouragements, l'aide et les conseils précieux qu'elle m'a apportés durant mes études.

Un grand merci au Ministère des Affaires Universitaires de Thaïlande pour la bourse UMAP, gracieusement attribuée d'avril à août 2008 pour des recherches documentaires en France.

Je tiens à exprimer ici mes hommages respectueux au Professeur Gilles Delouche pour les services interuniversitaires, les contributions et la bienveillance dont il m'a fait part pendant mon séjour à Paris ainsi qu'à M. Frédéric Duclos, M. Theerapong Inthano et les amis en France pour leur accueil chaleureux et leur affection.

J'aimerais exprimer ma gratitude à tous les professeurs du Département de Français de la Faculté des Lettres de l'Université Silpakorn qui m'ont nourri de leurs connaissances.

Merci également à Mlle Amandine Béranger et à sa famille pour leur sympathie, aide et amour qui m'ont beaucoup encouragé jusqu'à la fin de la rédaction. Ma reconnaissance s'adresse ensuite à Julie Briand, Catherine Silva et tous mes amis qui m'ont réconforté dans la réalisation de ce travail et finalement, merci à ma famille qui m'a soutenu matériellement et moralement tout au long de ma recherche.

## TABLE DES MATIERES

	Page
Résumé en français.....	iv
Résumé en thaï.....	v
Remerciements .....	vi
Table des Illustrations.....	ix
Chapitre	
I Introduction .....	1
II Fondements de la vision de La Loubère .....	11
Aperçu sur la France du XVII <sup>e</sup> siècle .....	11
Vie politique .....	11
Louis XIV .....	11
Vie socio-économique .....	13
Politique économique .....	13
Politique extérieure.....	15
Vie culturelle .....	17
Vie quotidienne sous Louis XIV .....	17
Politique religieuse .....	21
Siam d'après les Français .....	23
Relations franco-siamoises .....	23
Connaissances européennes sur l'Asie .....	27
Textes européens sur le Siam .....	36
Portrait de La Loubère.....	42
Vie et formation.....	42
Envoyé extraordinaire au Siam.....	44
III Présentation des Siamois d'après La Loubère .....	61

Chapitre	Page
Portrait physique .....	61
Portrait moral.....	68
Mode de vie.....	79
Classes sociales .....	100
III Originalité et valeur .....	116
La Loubère et les écrits français sur le Siam .....	116
La Loubère et les écrits thaïs sur le Siam .....	148
Valeur de la pensée de La Loubère .....	156
Conclusion .....	164
Bibliographie.....	168
Annexe .....	187
Annexe I Illustrations .....	188
Annexe II Transcriptions des mots étrangers .....	198
Curriculum Vitae.....	200

## TABLES DES ILLUSTRATIONS

Illustration	Page
1 La couverture de <u>Du Royaume de Siam</u> des deux Tomes.....	189
2 Carte du cours du Menam depuis la ville de Siam jusqu'à la mer .....	190
3 Plan de la ville de Siam.....	190
4 Balon des Envoyés du roi. Balon du corps du roi de Siam où était la lettre du roi .....	191
5 Balon de mandarin.....	191
6 Les pagayeurs .....	192
7 Mandarin siamois (de face) .....	192
8 Mandarin siamois (de dos) .....	193
9 Femme siamoise avec son enfant .....	193
10 L'aréquier, arbre .....	194
11 L'arbre de bambou et l' <i>arvore de raiz</i> .....	194
12 La charrue des Siamois, une mouche luisante et le bassin où l'on portait la lettre du roi .....	195
13 Temple de Siam.....	195
14 Appartement du roi et maison d'un siamois .....	196
15 Monnaies de Siam .....	196
16 Instruments d'accompagnement pour la musique .....	197
17 Une chanson siamoise .....	197

## Chapitre I

### Introduction

Dès l'époque d'Ayutthaya, ont commencé les premières relations entre le Siam et les pays européens tant au niveau de la diplomatie que du commerce, notamment avec le Portugal, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et la France. Les premiers Français qui sont arrivés au Siam le 22 août 1662, étaient des missionnaires dirigés par Mgr. Pierre Lambert de La Motte, évêque de Béryte ; ses compagnons étaient Jacques de Bourges, Deydier et Mgr. François Pallu, membres des Missions Etrangères de Paris. Le roi de Siam, Phra Narai qui a régné de 1656 à 1688, s'est intéressé à ces missionnaires. Au cours d'une audience qu'il leur a accordée, ils lui ont présenté le royaume de France et Louis XIV, son roi. Charmé par ce qu'il a entendu dire de Louis XIV, le roi Phra Narai a décidé d'engager des relations avec la France, pensant qu'il pourrait en tirer profit.

En 1685, après avoir eu écho des bonnes relations entre les missionnaires et le roi Narai, ainsi que de l'intérêt de ce dernier pour le christianisme, Louis XIV a réfléchi au bénéfice qu'il pourrait en tirer. Il a donc envoyé la première Ambassade française au Siam avec le Chevalier de Chaumont en tant qu'ambassadeur, assisté par l'abbé de Choisy et six Jésuites<sup>1</sup>. Une fois sa mission terminée, le Chevalier de Chaumont n'est pas reparti en France seul, il était accompagné d'une Ambassade siamoise à Paris : l'ambassadeur Kosa Parn, assisté par M. Kalaya Ratchamaïtri et M. Sri Visarn Waja. De Lionne leur servait d'interprète. Ils ont débarqué le 18 juin 1686

---

<sup>1</sup> C'étaient les Pères : Fontanay (le responsable), Le Comte, Tachard, Gerbillon, Bouvet et Visdelou, accompagnés de trois missionnaires MEP : Basset, Manuel, et Vachet, ainsi que du Chevalier de Forbin, nommé plus tard par le roi Phra Narai, Ok Phra Sakdi Songkram.

à Brest, bien accueillis par les Français. Ils ont donné une bonne image de leur pays. En mars 1687, une deuxième Ambassade française, dirigée par M. Simon de La Loubère, Envoyé extraordinaire du roi, et M. Claude Cébéret du Boullay, a quitté la France sur les bateaux « *Le Gaillard* » et « *L'oiseau* ». Six cent trente six soldats étaient également du voyage, dirigés par le général Desfarges. Quatre bateaux supplémentaires transportaient une partie des troupes et des armes<sup>1</sup>. L'objectif principal de la France était de remplir trois missions : la propagation du catholicisme dans le royaume de Siam, l'occupation de places fortes et l'expansion des relations commerciales entre la France et le Siam.

La Loubère est né le 21 avril 1643 à Toulouse, il a fait des études au collège des Jésuites de Toulouse, puis il a étudié le droit public à Paris. Ses capacités intellectuelles étaient multiples et variées. Particulièrement doué pour composer des poèmes, il était aussi excellent en langues et en mathématiques. Il a commencé à écrire dès l'âge de seize ans. De 1673 à 1675, La Loubère a voyagé en Suisse pour une mission diplomatique, à Strasbourg l'année suivante et à Hanovre en 1679. Le 24 janvier 1687, il est nommé Envoyé extraordinaire pour les relations franco-siamoises. Cette ambassade est partie du port de Brest le 1<sup>er</sup> mars 1687 pour arriver au Siam le 27 septembre de la même année. La Loubère est resté dans ce pays trois mois et six jours. Il a quitté le Siam le 3 janvier 1688 et publié Du Royaume de Siam, trois ans plus tard. Le 25 août 1693, La Loubère devient membre honoraire des Académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Il est décédé le 26 mars 1729 à l'âge de 87 ans, à Montesquieu-Volvestre<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les quatre bateaux sont : la Loire, le Dromadaire, la Normande et la Maligne.

<sup>2</sup> Montesquieu-Volvestre (occitan : Montesquiu de Bolbèstre) est une commune française, située dans le département de la Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées. Ses habitants sont appelés les Montesquiviens.

Même si ce voyage au Siam, n'a pas vraiment permis à La Loubère de remplir sa mission diplomatique, il a recueilli dans son oeuvre Du Royaume de Siam, des informations précieuses sur la société, la culture, l'économie, la politique, ainsi que sur le mode de vie, les moeurs, les coutumes et la religion des Siamois. En seulement trois mois et six jours, il a réussi à rassembler assez d'éléments pour pouvoir écrire un livre en deux tomes.

Le premier tome de l'oeuvre de La Loubère est divisé en trois parties, centrées sur le pays de Siam, les Siamois, et leurs moeurs. Dans le second tome, il parle du Bouddhisme, de la langue des Siamois (le Siamois et le Bâli) et aussi de l'astronomie. La Loubère ne se contente pas seulement de décrire le Siam dans son oeuvre, mais il y ajoute aussi 38 illustrations qui serviront comme les premiers documents iconographiques occidentaux sur le Siam. Cet ouvrage peut être utilisé comme référence historique sur l'image des Siamois.

La Loubère montre que les Siamois sont paresseux, avares et menteurs, mais aussi doux et polis. Il montre ainsi les deux côtés des Siamois, positifs et négatifs.

« Ils [les Siamois] ont de la douceur, de la politesse, du sang-froid, et peu de souci. Ils se possèdent longtemps mais, quand une fois leur colère s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que nous. Leur timidité, leur avarice, leur dissimulation, leur taciturnité, leur inclination à mentir croissent avec eux. Ils sont opinâtres dans leurs coutumes, autant par paresse que par le respect de leurs ancêtres qui les leur ont laissées. Ils n'ont nulle curiosité et n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, et rampants avec ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés et changeants, comme tous ceux qui sentent leur propre faiblesse. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. Etude historique et critique du livre de Simon de La Loubère « Du royaume de Siam » Paris 1691. Paris . Editions Recherche sur les Civilisations. 1987. p.290.

En ce qui concerne le portrait physique des Siamois, La Loubère écrit :

« Les Siamois sont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps fort bien... la figure de leur visage, tant des hommes que des femmes, tient moins de l'ovale que de la losange ; il est large et élevé par le haut des joues, et tout d'un coup leur front se rétrécit et se termine presque autant en pointe que leur menton. D'ailleurs leurs yeux fendus un peu en haut sont petits, et pas trop vifs, et le blanc, pour l'ordinaire, en est tout jaunâtre. Leur joues sont creuses parce qu'elles sont trop élevées par le haut. Leurs bouches sont grandes, leur lèvres grosses et pâles et leurs dents noircies. Leur teint est grossier et d'un brun mêlé de rouge, à quoi le hâle continuel contribue autant que la naissance. »<sup>1</sup>

La Loubère critique les croyances des Siamois en disant qu'elles sont assez ridicules et étranges...

« Mais il ne faut pas croire légèrement leur histoire des animaux ; ils n'en connaissent guère mieux les corps que les âmes et, en toutes matières, leur penchant est à imaginer des merveilles et à se les persuader d'autant plus aisément qu'elles sont plus incroyables. Ce qu'ils disent d'une sorte de lézard, nommé *toc quay*, est d'une ignorance et d'une crédulité singulières. Ils s'imaginent que cet animal, sentant son foie croître outre mesure, fait le cri qui lui a fait donner le nom de *toc quay* pour appeler un autre insecte à son secours, et que cet autre insecte, lui entrant dans le corps par la bouche, lui mange ce qu'il a de trop au foie et, après ce repas, se retire du corps du « *toc qua y* » par où il y est entré. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 188.

<sup>2</sup> Ibid., p. 158.

Par ailleurs, La Loubère montre que le fait d'avoir plusieurs femmes est pour les Siamois une façon de montrer leur statut social, et non une histoire d'amour. Cette action n'est pas illégale.

« Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes, quoiqu'ils estiment que ce serait mieux fait de n'en avoir qu'une ; et il n'y a que les gens riches qui affectent d'en avoir davantage, et plus par faste et par grandeur que par débauche. »<sup>1</sup>

La Loubère critique en plus la structure de la société siamoise en disant qu'être esclave est très populaire et que c'est très facile de vendre sa liberté. Celui qui est libre est « vil » pour eux.

« A Siam les personnes sont ou libres ou esclaves. Le maître y a tout pouvoir sur l'esclave, hormis celui de le tuer et, quoiqu'on dise que les esclaves y sont fort battus, néanmoins l'esclavage y est si doux ou, si l'on veut, la liberté y est si vile, qu'il a passé en proverbe que les Siamois la vendent pour manger d'une sorte de fruit, qu'ils appellent durion. »<sup>2</sup>

Cet ouvrage a connu un grand succès dans les années qui ont suivi sa première parution puisque nous avons cinq éditions en l'espace d'une vingtaine d'années. En 1691, il paraît en français à Paris chez Jean Baptiste Coignard<sup>3</sup> et simultanément à Amsterdam chez Abraham Wolfgang<sup>4</sup>. Deux ans plus tard, c'est à dire en 1693, paraît

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, op.cit., p. 237.

<sup>2</sup> Ibid., p. 295.

<sup>3</sup> LA LOUBERE (Simon de). Du Royaume de Siam par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Siam en 1687 et 1688. Paris : chez Jean Baptiste Coignard, 1691.

<sup>4</sup> LA LOUBERE (Simon de). Du Royaume de Siam par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Siam en 1687 et 1688. Amsterdam : chez Abraham Wolfgang, 1691.

une première traduction en anglais<sup>1</sup>, puis nous disposons de deux autres éditions françaises d'Amsterdam ; l'une de 1700 chez Henry et la veuve de Théodore Boom<sup>2</sup> et l'autre de 1713 chez Gérard Onder de Linden. La première traduction allemande a lieu en 1800, à Nuremberg chez Ernst Christoph Grattemauer.<sup>3</sup>

Ensuite il semble que La Loubère soit oublié jusque vers la fin du XXe siècle. En 1969, Oxford University Press fait une nouvelle édition anglaise<sup>4</sup> puis en 1987, nous découvrons enfin une nouvelle édition française avec les Éditions Recherche sur les civilisations.

Autrement dit, l'ouvrage de La Loubère semble avoir disparu pendant plus de 250 années, puisqu'aucune édition n'existe en français entre 1713 et 1987, en anglais entre 1713 et 1969. L'intérêt de la recherche n'en est donc que plus grand, puisque le nombre d'études sur La Loubère reste à ce jour modeste.

Nous devons aussi signaler qu'il existe deux versions en thaï, l'une de 1962 du Prince Narathip Prapanpong<sup>5</sup> traduite à partir de l'ouvrage en anglais et l'autre de 1967 de San Thor Komolabutr<sup>6</sup> qui a le mérite d'être traduite directement à partir de la version française.

Nous pouvons compter de nombreux documents français sous le règne du roi Narai, dans le même domaine, les plus connus sont Journal du voyage de Siam fait en

<sup>1</sup> A.P. Gen. R.SS. A New Historical Relation of the Kingdom of Siam by Monsieur de la Loubère envoy extraordinary from the French king to the king of Siam in the years 1687 and 1688. London : F.L 1693.

<sup>2</sup> Description du royaume de Siam, Amsterdam : chez Henry et la veuve de Théodore Boom, 1700. 2 vol.

<sup>3</sup> Beschreibung des konigreichs. Siam von Herrn de La Loubère. Ausserordentlichen franzosischen gesandten bey dem konige von Siam. Aus dem franzosischen ubersetzt. Mit kupfern und charten, Nurnberg : bey Ernst Christoph Grattenauer, 1800. 1 vol.

<sup>4</sup> The kingdom of Siam... with an introduction by David K.Wyatt. A facsimile of the ed. of 1963 entitled "A New Historical relation of the kingdom of Siam..." London : Kuala Lumpur, New York, Singapore, Oxford University Press, 1969.

<sup>5</sup> กรมพระนราธิปประพันธ์พงศ์., จดหมายเหตุลา ลูแบร์, ฉบับพิมพ์คุรุสภา. 2505. (Narathip PRAPANPONG, Le prince. Du Royaume de Siam. Bangkok : Khurusapha, 1962.)

<sup>6</sup> สันต์ ท. โกมลบุตร จดหมายเหตุ ลา ลูแบร์ (ราชอาณาจักรสยาม) สำนักพิมพ์ ก้าวหน้า พ.ศ. 2510. (San Thor. KOMOLABUTR, Du Royaume de Siam. Bangkok : Kaowna, 1967.)

1685 et 1686<sup>1</sup> de l'abbé de Choisy, Voyage de Siam des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy, aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, & leurs remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire<sup>2</sup> de Guy Tachard, L'histoire naturelle et politique du royaume de Siam<sup>3</sup> de Nicolas Gervaise, Relation de l'ambassade de Monsieur le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage<sup>4</sup> du Chevalier de Chaumont, Mémoires du Comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis<sup>5</sup> du Chevalier de Forbin et Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Cébéret, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688<sup>6</sup> de Claude Cébéret du Boullay.

Les études des chercheurs thaïs sur les relations franco-siamoises sous le règne du roi Narai sont peu nombreuses. Nous pouvons signaler La physionomie et le caractère des Siamois d'après des Occidentaux depuis l'époque d'Ayudhya jusqu'en 1932<sup>7</sup> de Wiriya Siwasariyanondha et Taweewat Pundharikwiwat. C'est une étude sur les Siamois, à savoir leur portrait, leur caractère et leurs conditions de vie, présentés dans des documents occidentaux depuis leur arrivée au Siam jusqu'à l'époque

<sup>1</sup> CHOISY, (François-Timoléon, abbé de). Journal du voyage de Siam fait en 1685-1686. Paris : Mabre-Cramoisy, 1687.

<sup>2</sup> TACHARD (Guy) Voyage de Siam des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy, aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, & leurs remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire. Amsterdam : Pierre Mortier, 1688.

<sup>3</sup> GERVAISE, (Nicolas). L'Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Paris : Cl.Barbin, 1688.

<sup>4</sup> CHAUMONT, chevalier de, Relation de l'ambassade de Monsieur le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage. Paris : A.Seneuze et D.Horthemels, 1686.

<sup>5</sup> FORBIN, le Comte de, chevalier. Mémoires du Comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. Amsterdam : François Girardi. 1729. 2 vol.

<sup>6</sup> CEBERET de BOULLAY, Claude. Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Cébéret, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688. Paris : Archives Nationales. Colonies.

<sup>7</sup> วิริยา ศิวะศรียานนท์และทวีวัฒน์ ปุณฺหาริกวิวัฒน์ บุคลิกภาพและลักษณะนิสัยของคนไทยในทัศนะของชาวตะวันตก สมัยอยุธยา-พ.ศ.2475 (กรุงเทพฯ : ไทยวัฒนาพานิช, 2523. (Wariya SIWASARIYANONDHA et Taweewat PUNDHARIKWIWAT, La physionomie et le caractère des Siamois d'après des Occidentaux depuis l'époque d'Ayudhya jusqu'en 1932. Bangkok : Thai Wattanapanich, 1980. )

moderne. Les relations franco-thaïes à l'époque d'Ayutthaya de Plabplueng Moolsilpa,<sup>1</sup> est une étude sur les relations religieuses et commerciales entre le Siam et la Hollande ainsi que l'Angleterre et la France. Enfin La politique thaïe sous le règne du roi Narai de Nidhi Iewsriwong<sup>2</sup>, étudie les raisons qui poussent le roi Narai à contacter les étrangers, à savoir le souci de stabilité de la politique du roi Narai et la répression des rébellions dans le royaume ; rébellions créées par les gouverneurs et les princes.

Quant aux recherches en français sur les relations franco-siamoises sous le règne du roi Narai, elles sont nombreuses. Louis XIV et le Siam de Van Der Cruysse Dirk<sup>3</sup> présente le Siam à l'époque où les Portugais, les Anglais et les Hollandais habitent au Siam. L'auteur utilise des documents de première main d'origine portugaise, hollandaise ou anglaise. Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVIIe siècle) de Frédéric Mantiennne<sup>4</sup>, étudie les courants commerciaux et religieux dans la péninsule indochinoise, la situation commerciale du Siam et de la Compagnie des Indes Orientales. Cette étude parle des Envoyés du roi Narai et de Louis XIV, mais elle analyse peu les missions des Ambassades. Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam de 1662 à 1703 de Lucien Lanier<sup>5</sup> est une étude concernant les missionnaires français et les Envoyés français au Siam d'une part, ainsi que les Envoyés siamois en France d'autre part.

<sup>1</sup> พลับพลึง มูลศิลป์. ความสัมพันธ์ไทย-ฝรั่งเศสสมัยอยุธยา. กรุงเทพฯ : บรรณกิจ, 2523. (Plabplueng MOOLSILPA. Les relations franco-thaïes à l'époque d'Ayutthaya. Bangkok : Imprimerie de Bunnakij, 1980.)

<sup>2</sup> นิดิ เอียวศรีวงศ์. การเมืองไทยสมัยพระนารายณ์. กรุงเทพฯ “ มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 2527. (Nidhi IEWSRIWONG. La politique thaïe sous le règne du roi Narai. Bangkok : Imprimerie de l'Université Thammasart, 1984.)

<sup>3</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. Louis XIV et le Siam. Paris : Librairie Arthème Fayard, 1991.

<sup>4</sup> MANTIENNE, Frédéric. Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVIIe siècle). Paris : Les Indes Savantes, 2001.

<sup>5</sup> LANIER, Lucien. Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam de 1662 à 1703. Versailles : Aubert, 1883.

Il existe également une recherche digne de référence : La Stratégie d'Évangélisation des prêtres des Missions Etrangères de Paris à Siam, 1662-1688<sup>1</sup> de Bernard Wirth. Il s'agit d'une étude sur les missions des prêtres des Missions Etrangères de Paris de cette époque-là, surtout les écoles siamoises. Nous pouvons également mentionner trois mémoires de maîtrise : Au cours du XVIIe siècle au Siam, un nouveau pas dans le Système scolaire: l'école des missionnaires français<sup>2</sup>, de Ratchadaporn Rittichan. C'est une étude du système scolaire et des écoles sous la direction des missionnaires à l'époque du Roi Narai. Le deuxième, La Révolution de 1688 au Siam d'après les sources militaires françaises<sup>3</sup> de Priedee Pispoumwithee. C'est une étude à partir des sources militaires françaises sur le changement du roi de Siam en 1688. Le dernier, La religion des Siamois au temps du Roi Narai le Grand d'après l'Histoire Naturelle et Politique du Royaume de Siam de Nicolas Gervaise de Tarinee Soontornnantakit<sup>4</sup>. Il s'agit d'une étude de la religion siamoise d'après Nicolas Gervaise qui reflète l'image de la société des Siamois.

<sup>1</sup> WIRTH, Bernard, La Stratégie d'Évangélisation des prêtres des Missions Etrangères de Paris à Siam, 1662-1688, thèse de Doctorat, Université Lyon II. 1988.

<sup>2</sup> รัชฎาพร ฤทธิจันทร์. สามณคราลัยของคณะมิชชันนารีฝรั่งเศส: รูปแบบใหม่ในระบบการศึกษาไทยสมัยสมเด็จพระนารายณ์มหาราช วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาฝรั่งเศสศึกษา บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2542. (Ratchadaporn RITTIJAN. Au cours du XVIIe siècle au Siam, un nouveau pas dans le Système scolaire : l'école des missionnaires français. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 1999.).

<sup>3</sup> ปรีดี พิศภูมิวิดิ. การปฏิวัติในสยาม ปี ค.ศ.1688 ในทัศนะของนายทหารฝรั่งเศส วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาฝรั่งเศสศึกษา บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2545. (Priedee PISPOUMWITHEE. La Révolution de 1688 au Siam d'après les sources militaires françaises Mémoire de maîtrise en études françaises, Université Silpakorn, 2002.)

<sup>4</sup> ธารีณี สุนทรนันท์ทกัจการันนัถือศาสนาของชาวสยามในสมัยสมเด็จพระนารายณ์มหาราชจากหนังสือ ประวัติศาสตร์ธรรมชาติและ การเมืองแห่งราชอาณาจักรสยาม ของนิโกลาส์ แซร์แวงส วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาฝรั่งเศสศึกษา บัณฑิต วิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2545. (Tarinee SOONTORNANTAKIT. La religion des Siamois au temps du Roi Narai le Grand d'après l'Histoire Naturelle et Politique du Royaume de Siam de Nicolas Gervaise. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 2002.)

Il existe en plus deux articles thaïs qui concernent le même domaine ; l'un, Simon de La Loubère<sup>1</sup> de Charnwit Kasetsiri, qui présente une biographie de Simon de La Loubère ainsi que le Siam vu par La Loubère. L'autre, Connaissances sur le Siam d'après « Du Royaume de Siam » de La Loubère<sup>2</sup> est une conclusion du livre « Du Royaume de Siam » traduit par San Thor Komolabutr.

Autrement dit, jusqu'ici, aucune étude de l'image des Siamois d'après Simon de La Loubère de l'époque d'Ayutthaya n'a été faite. C'est pourquoi nous avons choisi d'étudier Du Royaume de Siam pour voir dans quelle perspective La Loubère présente l'image des Siamois et leur société. Nous espérons que notre étude contribuera à mieux faire comprendre l'origine et l'arrière-plan d'un document européen, à savoir la vision d'un Français venant au Siam sous le règne du Roi Narai. Pour mieux en apprécier la valeur, nous allons la confronter aux écrits des Français ayant séjourné au Siam comme Nicolas Gervaise, un jeune homme qui a accompagné les missionnaires MEP, dont l'œuvre reflète souvent les idées de ses maîtres MEP ; le deuxième est Jacques de Bourges, un des premiers missionnaires MEP à Ayutthaya ; le troisième est l'abbé de Choisy qui a un parcours assez complexe entre la cour de Louis XIV, l'ambassade au Siam et le milieu d'Église en France ; enfin, Guy Tachard, le jésuite responsable de l'équipe des savants astrologues qui ont accompagné l'Ambassade du chevalier de Chaumont, et qui avait réussi à gagner les faveurs aussi bien des proches de Louis XIV que du roi Phra Narai

<sup>1</sup> ชาญวิท เกษตรศิริ. *ชิมอง เดอะ ลา ลูแบร์. ศิลปวัฒนธรรม* ปีที่ 1 ฉบับที่ 6. (เมษายน 2523) 40-58 : ภาพประกอบ. (Charnwit KASETSIRI. Simon de La Loubère. *L'Art et Culture*, 1, 6 (avril 1980) : 40-58.)

<sup>2</sup> หอมรดกไทย. *ความรู้เรื่องเมืองสยาม จากจดหมายเหตุ ลา ลูแบร์* จัดทำขึ้นเนื่องในโครงการเฉลิมพระเกียรติเนื่องในพระราชพิธีมหามงคลเฉลิมพระชนมพรรษา ครบ 6 รอบ 5 ธันวาคม พ.ศ. 2542. (Trésors de l'héritage thaï, Connaissances sur le Siam d'après « Du Royaume de Siam » de La Loubère faite à l'occasion de 72ème anniversaire du Roi Rama IX. Le 5 décembre 1999.)

## Chapitre II

### Fondements de la vision de La Loubère

#### 1. Aperçu sur la France sous le règne de Louis XIV

Pour mieux comprendre les images des Siamois, il est nécessaire de savoir la culture et le contexte socio-politique des Français et précisément de La Loubère qui peut relativement influencer sa vision.

##### 1.1. Vie politique

###### - Louis XIV

Louis XIV est né le 16 septembre 1638 à Saint-Germain, fils de Louis XIII et Anne d'Autriche. Il n'avait que quatre ans et huit mois lorsque la mort de Louis XIII l'appelle sur le trône, le 14 mai 1643. Anne d'Autriche, devenue régente, fait appel au cardinal Mazarin<sup>1</sup>, parrain du jeune roi, pour l'éduquer. On lui a donné pour précepteur l'un des hommes les plus distingués de ce temps, Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez. Le jeune Louis, doué d'un tempérament actif et vigoureux, de toutes les grâces et de tous les dons extérieurs, réussissant à merveille dans l'équitation, dans les armes, aux jeux du mail et de la paume<sup>2</sup>, se montre moins appliqué aux études sérieuses. Il apprend cependant le latin et il parle avec facilité l'italien et l'espagnol. Sérieux, timide, docile et bienveillant, il apprend à écouter, sans dédaigner de plaire ; et la conversation devient pour lui un utile supplément à des études fort imparfaites.<sup>3</sup> La guerre de la Fronde, qui contrarie ses études, sert beaucoup à son caractère.

---

<sup>1</sup> Mazarin était un ami de Richelieu d'origine italienne. Son vrai nom était Mazarini. Il avait été choisi par Richelieu pour être son successeur.

<sup>2</sup> Ibid., p. 192.

<sup>3</sup> THORAVAL, Jean. Les Grandes Etapes de la Civilisation Française. Paris : Bordas, 1972. p. 104.

Dès son adolescence, il ne voit autour de lui que les périls du trône. La Fronde dure six ans, de 1648 à 1653.<sup>1</sup> Au début, elle est dirigée par le Parlement de Paris qui demande des réformes. Le Parlement voudrait réduire le pouvoir royal et contrôler le gouvernement de Mazarin. En janvier 1649, la reine-mère est obligée de s'enfuir avec Louis XIV et Mazarin à Saint-Germain-en-Laye. Elle appelle le prince de Condé et l'armée pour l'aider. La paix avec les parlementaires est finalement conclue en 1649. En revanche la guerre reprend en 1650, dirigée cette fois par le prince de Condé qui se révolte contre la reine-mère car il voulait faire partir Mazarin. En 1651 les parlementaires et Condé s'unissent et la situation devient très confuse. Mais très vite, les princes verront qu'ils ne peuvent pas gagner. Dès 1653, le peuple de Paris est fatigué de toutes ces agitations et désire la paix et le retour du roi.<sup>2</sup> La régente appelle le général de Turenne, fait arrêter Condé mais elle doit ensuite quitter la France pour l'Espagne. Elle revient avec le jeune roi à Paris en octobre.

Louis XIV est sacré roi le 7 juin 1654 à Reims, mais il laisse le gouvernement à Mazarin, tandis qu'il continue sa formation militaire auprès de Turenne. En 1659, la France signe avec l'Espagne la paix des Pyrénées. Mazarin obtient notamment le Roussillon et une partie de la Cerdagne, ainsi que l'Artois. Le mariage du jeune roi Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse est conclu et célébré le 9 juin 1660 à Saint-Jean-de-Luz. Le cardinal meurt le 9 mars 1661 et Anne d'Autriche disparaît en 1666. A la mort de cardinal, Louis XIV qui a vingt-trois ans, déclare qu'il n'aura pas de Premier ministre et exerce dès lors son « métier de roi »<sup>3</sup>. Il s'en fait d'ailleurs une idée très précise : il se considère comme le lieutenant de Dieu dans son royaume, maître absolu des biens, des personnes et même des esprits de ses sujets.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> DUSSE, Paitoon. Histoire de France. Bangkok : DK.Book House. 1977. p. 51.

<sup>2</sup> Ibid., p. 52.

<sup>3</sup> THORAVALE, Jean. op.cit., p. 106.

<sup>4</sup> Ibid., p. 106.

Pour bien montrer sa grandeur et sa puissance, il développe la Cour. Tous les actes de la Cour étaient réglés par l'étiquette qui donnait à chacun une place et un travail précis. Le roi s'entoure de ministres, recrutés dans les rangs de la bourgeoisie. Ces grands commis travaillent au sein d'une machine administrative complexe tout entière au service d'une monarchie que le roi veut absolue et fondée sur un droit que Dieu lui donne. Très complexe, ce système aboutit à une grande concentration des pouvoirs au sein de gouvernement central. « L'Etat, c'est moi. »<sup>1</sup> peut s'appliquer au système politique mis en place par Louis XIV. De plus, le roi n'a pas oublié la Fronde. C'est à cause de sa fuite de Paris qu'il ne voulait pas habiter le Louvre. C'est pourquoi il fait construire l'extraordinaire palais de Versailles où il réside avec la Cour. Louis XIV meurt à Versailles, le 1<sup>er</sup> septembre 1715, à l'âge de soixante-dix-sept ans, après avoir dirigé le royaume, pour ce qui est de son gouvernement personnel, durant cinquante-quatre ans. Le règne de Louis XIV est l'un des plus longs de l'histoire du monde.

## 1.2. Vie socio-économique

### - Politique économique

Après l'arrestation du surintendant des Finances Fouquet, en septembre 1661, son ennemi Colbert joue un rôle important. Descendant d'une famille de marchands de draps et devenu administrateur personnel des biens de Mazarin, Colbert cumule lui-même tous les pouvoirs d'un ministre des Finances, de l'Economie nationale, du Commerce et de la Marine. Le Tellier occupe, pendant ce temps, le secrétariat à la Guerre, fonction qu'il passe ensuite à son fils Louvois, et de Lionne avait la charge du secrétariat aux Affaires étrangères, où le frère de Colbert lui succède en 1680. En

---

<sup>1</sup> REINHARD, Marcel. L'Histoire de France. Tome premier, Des origines à 1715. Paris : Librairie Larousse. 1954. p. 475.

homme intelligent et actif, Colbert n'hésite pas à faire preuve d'autorité et parfois de rigueur.<sup>1</sup> En matière de finances, il s'efforce de mettre de l'ordre dans une situation difficile et jette les bases d'une comptabilité publique moderne, en prônant un « état de prévoyance »<sup>2</sup> des dépenses à engager. Il s'efforce de diminuer les dettes et de faire des économies. Il fait même des reproches au roi sur les prodigalités de la cour. Surtout à partir de 1680, les charges croissantes de la guerre le forcent à la réorganisation de l'impôt et à recourir à des taxes nouvelles.<sup>3</sup>

Sa politique économique est fondée sur des idées neuves : le travail qui est la source essentielle des richesses, de la grandeur du pays même, l'abondance de la monnaie, traduit les activités et la réussite de la France. Il faut la développer par tous les moyens ; fabriquer et vendre plus et mieux que les autres. Colbert s'intéresse particulièrement à l'industrie. Il crée des manufactures dans les provinces en développant la production des produits de luxe. Des droits de douane frappent les produits étrangers pour limiter les importations, et des ouvriers étrangers viennent transmettre leur savoir-faire aux Français. Pour rivaliser avec les Hollandais, Colbert constitue par ailleurs une flotte, ouvre des chantiers navals et aménage des ports. Il fonde des compagnies marchandes (des Indes occidentales, orientales, du Nord) dotées de privilèges, encourage le développement des colonies ainsi que la traite des Noirs. Colbert disparaît le 16 septembre 1683.

A partir des années 1680, la situation économique du royaume se dégrade. L'équilibre des finances est altéré par les guerres successives, l'importance des pensions accordées aux nobles, des constructions royales et des dépenses occasionnées par la vie de la cour. Le commerce et le secteur des manufactures souffrent du

---

<sup>1</sup> THORAVALE, Jean. op.cit., p. 107.

<sup>2</sup> Ibid., p. 107.

<sup>3</sup> Ibid., p. 107.

désengagement de l'Etat et de la frilosité des milieux bourgeois.<sup>1</sup> De nombreux offices, inutiles, sont créés pour renflouer le trésor : vendeur d'huîtres, contrôleur de perruques, etc. Mais les privilégiés parviennent à être dispensés de l'impôt proportionnel aux ressources instauré en 1694 par Vauban, la capitation. De même, en 1710, la création d'un nouvel impôt, le dixième, ne parvient pas à renflouer les finances. Dans le même temps l'essentiel de la pression fiscale repose sur les roturiers, surtout sur les paysans. Dans les campagnes, de nombreux soulèvements ponctuent le règne du Roi-Soleil, bien qu'ils soient moins importants que sous le règne précédent. Ce sont les révoltes des Croquants, des Lustucrus, des Nu-Pieds ou des Tard-Avisés, causées par de mauvaises récoltes, la famine (notamment en 1693-1694 et 1709-1710) ou des épidémies. Malgré certaines mesures tardives, la majorité de la population du royaume demeure analphabète.<sup>2</sup>

## มหาวิทยาลัยศิลปากร ส่วนวนลิขิตร์

### - Politique extérieure

Pour satisfaire l'ambition et l'orgueil de son Roi Soleil qui désire accéder au premier rang en Europe, Michel Le Tellier et son fils Louvois réorganisent l'armée et les services, établissent une hiérarchie précise, affermissent la discipline. Louvois est aidé dans son travail par un ingénieur génial qui s'appelle Vauban. « Celui-ci est extraordinaire »<sup>3</sup> dans la construction des fortifications, qui devient un art véritable (dans plus de 300 villes), et crée un système pour assiéger les villes.

En prévision d'une éventuelle succession d'Espagne, Louis XIV, qui avait proposé à l'empereur Léopold un traité de partage en 1665, envahit la Flandre, puis la Franche-Comté, mais, inquiet de la Triple Alliance qui se constitue entre les Provinces Unies, l'Angleterre et la Suède, il renonce à la Franche-Comté par le traité d'Aix-la-

<sup>1</sup> MERIC, Mathieu. Mon histoire de France. Hachette Livre 1996. p. 130.

<sup>2</sup> MERIC, Mathieu. op.cit., p. 143.

<sup>3</sup> DUSSE, Paitoon. op.cit., p. 58.

Chapelle en 1668, pour garder onze places fortes en Flandre. Un second conflit, celui de Hollande, éclate en 1672. Louis XIV entend rompre le monopole commercial des Provinces-Unies.<sup>1</sup> Bien préparée sur le plan diplomatique et avec l'alliance de l'Angleterre, la guerre débute par de grands succès militaires et les Hollandais proposent la paix. Mais devant « l'intransigeance »<sup>2</sup> du Roi Soleil, Guillaume d'Orange prend le pouvoir en Hollande et une coalition groupe l'Espagne, le Brandebourg et le Danemark, tandis que l'Angleterre signe une paix séparée avec les Provinces-Unies. Les opérations se déplacent dans les Flandres, en Franche-Comté et en Alsace. En 1678 – 1679, la paix de Nimègue, qui intervient après que les troupes de Louis XIV ont dû se retirer de Hollande qu'elles avaient voulu conquérir en 1672, oblige l'Espagne à céder à la France, outre une partie des Pays-Bas, la Franche-Comté, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge et la Flandre. Le roi s'empare ensuite de l'Alsace et du Luxembourg. Louis XIV est au faite de sa puissance.<sup>3</sup> L'Espagne, le Saint Empire, la Suède et les princes de Bavière et de Saxe forment alors la ligue d'Augsbourg (1686) que rejoindront l'Angleterre et la Savoie.

En 1697, la paix de Ryswick annule en grande partie les gains territoriaux obtenus depuis 1678 par la France. La guerre reprend en 1700, lorsque le dernier Habsbourg d'Espagne, Charles II, cède par testament ses Etats à l'un des petits-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, qui devient Philippe V d'Espagne. Un temps, la France est menacée d'invasion. Mais la paix est signée à Utrecht en 1713. Philippe V conserve l'Espagne, mais abandonne les Pays-Bas et ses possessions italiennes. L'Angleterre est le principal vainqueur (gains territoriaux en Europe et en Amérique). Dans toutes ces interventions militaires et démarches diplomatiques, le roi décide seul de sa

---

<sup>1</sup> MELCHIOR-BONNET, Christian. Le Grand Livre de l'Histoire de France. Paris : Librairie Jules Tallandier. 1980. p. 178.

<sup>2</sup> Ibid., p. 178

<sup>3</sup> MERIC, Mathieu. op.cit., p. 138.

politique étrangère avec De Lionne. Il consulte souvent Turenne de 1665 à 1670, et parfois son Conseil d'en haut. Il agit au-dehors par tout un peuple d'Ambassadeurs, de résidents et d'Envoyés extraordinaires<sup>1</sup>. Ils n'ont encore aucune préparation spéciale et aucune carrière régulière. Les Ambassadeurs sont le plus souvent des gens d'épée, car ils ont un rôle de propagande : leur séjour doit donner un reflet de la cour de Versailles. Mais ils sont surtout chargés de procurer les renseignements les plus divers : institutions de l'Angleterre, rapports du duc de Savoie avec ses maîtresses, caractère d'un grand seigneur polonais, force des garnisons ou intensité du commerce... Pour leurs négociations, ils reçoivent des instructions détaillées. Le roi se sert en outre d'une nuée d'agents secrets, prêtres, moines, marchands, femmes, dont la moindre n'est pas Louise de Kéroual, donnée comme maîtresse au roi d'Angleterre Charles II et devenue duchesse de Ports-mouth. Louis XIV impose un secret rigoureux.<sup>2</sup> Son réseau d'espionnage est excellent. Mais il n'a pas, comme Louis XIII et Richelieu, un bataillon de plumes acérées pour contrebattre la propagande étrangère, il ne semble pas avoir essayé d'empêcher l'introduction en France des pamphlets ennemis. Ce sont ses points faibles.

### 1.3. Vie culturelle

#### - Vie quotidienne sous Louis XIV

Durant les vingt premières années du règne de Louis XIV, « les intrigues inextricables et les rivalités amoureuses »<sup>3</sup> se multiplient ; la séduisante Henriette d'Angleterre, belle-sœur du roi, est entourée d'une société brillante et libertine ; des aventuriers comme Guiches, Lauzun et Vardes défrayent la chronique, se mêlant « sans

---

<sup>1</sup> REINHARD, Marcel. op.cit., p. 483.

<sup>2</sup> RIVIERE, Daniel. Histoire de la France. Hachette.1995. p. 174.

<sup>3</sup> MELCHIOR-BONNET, Christian. op.cit., p. 127.

vergoigne »<sup>1</sup> des amours des princes et jouant un rôle très suspect. Les personnages et les aventures de ce temps évoquent les romans de cape et d'épée les plus invraisemblables, les comédies les plus extravagantes. La vie sentimentale du roi lui-même constitue un scandale public permanent : Louise de La Vallière et Mme de Montespan sont sur le même plan que la reine.

Les activités quotidiennes de la cour constituent une fête perpétuelle : carrousels, mascarades, opéras, comédies, ballets, feux d'artifice, chasses se succèdent sans interruption et le souverain y joue son rôle ; le luxe est inouï, les modes sont éphémères et compliquées, les dépenses publiques et privées sont effrayantes.<sup>2</sup> Même les enterrements, les services funèbres des grands personnages, ont la somptueuse solennité d'une fête et ces cérémonies sont sans doute les plus caractéristiques du grand siècle, par leur majestueux apparat et leur rigoureuse ordonnance.

La cour s'installe à Versailles en 1681 ; elle reste tout aussi brillante et devient plus solennelle encore<sup>3</sup>. 10 000 personnes servent le roi et respectent une étiquette minutieuse : le lever, la promenade, le souper et le coucher sont des cérémonies officielles dont chaque détail est défini par un règlement précis et compliqué ; la haute noblesse, définitivement domptée, est obligatoirement présente et participe à ce culte royal, se disputant l'honneur d'être admise au lever du roi, et de faire partie de sa maison. En revanche, la noblesse de province, qui ne touche pas de pension et ne bénéficie d'aucun avantage, se ruine et disparaît peu à peu.

Le fait social le plus important du règne est sans doute la prodigieuse ascension de la bourgeoisie ; le rôle que Louis XIV a permis de jouer à Le Tellier et Colbert, ainsi que les égards qu'il témoigne au banquier Samuel Bernard en sont les signes

---

<sup>1</sup> THORAVALE, Jean. op.cit., p. 127.

<sup>2</sup> Ibid., p. 127.

<sup>3</sup> MERIC, Mathieu. op.cit., p. 127.

éclatants<sup>1</sup>. Cette réussite est évidente dans la vie de chaque jour : la haute bourgeoisie, et la noblesse de robe qui en sort, fait construire de magnifiques hôtels à Paris, mène un train de vie fastueux ; les riches commerçants parisiens et les chefs d'industrie que protège la politique d'expansion économique de Colbert constituent une classe privilégiée et ambitieuse qui joue un rôle essentiel dans la vie de l'Etat. L'égoïsme de ces parvenus révolte La Bruyère, qui donne dans ses *Caractères* le repoussant portrait de Gnathon. Bourgeois parisien sans doute, Gnathon est présenté dans le vivant contexte de sa vie quotidienne. Sa tenue à table est peinte de façon à laisser entendre que ces mêmes malpropretés étaient alors d'un usage courant.

Par ailleurs, les problèmes de la formation intellectuelle et morale de la jeunesse sont constamment mis en lumière au XVIIe siècle. Non seulement les grands écrivains, les prélats catholiques, les esprits cultivés se sont préoccupés, comme Ronsard l'a fait jadis, de l'éducation des princes, dont l'importance politique est évidente dans la monarchie, mais Louis XIV lui-même a confié le dauphin aux soins attentifs de Bossuet, et le duc de Bourgogne à ceux de Fénelon ; le Grand Condé s'en remet à La Bruyère pour l'instruction du duc de Bourbon, son petit-fils ; Pascal souhaite, selon le témoignage de Nicole, une tâche semblable, et le *Traité de l'éducation d'un prince*, publié par ce dernier, rappelle les conseils oraux donnés par l'auteur des *Pensées* au fils aîné du duc de Luynes, âgé de quatorze ans.<sup>2</sup> De plus, à Paris et en province, de nombreux collèges sont ouverts pour l'éducation des jeunes nobles et bourgeois, auxquels la situation de famille permet de dépasser l'instruction élémentaire ; celle-ci, fort irrégulière, dépend essentiellement des conditions locales, mais est en général assez faible. Certains collèges sont rattachés à l'Université de Paris qui, depuis les statuts publiés par Henri IV, ne dépend plus de l'autorité ecclésiastique mais du roi lui-même ; ainsi le collège d'Harcourt, le collège de Navarre, de Montaignu

---

<sup>1</sup> THORAVAL Jean. op.cit., p. 131.

<sup>2</sup> Ibid., p. 134.

et la Sorbonne dispensent à des élèves, âgés de neuf ans au moins, un enseignement où le latin joue un rôle essentiel, et dont les idées philosophiques restent dans la tradition d'Aristote. Ces établissements paraissent démodés en face des nouveaux collèges fondés depuis le début du siècle par l'ordre des Jésuites, les Oratoriens et Port-Royal.<sup>1</sup> Les collèges des Jésuites restent attachés à un enseignement classique et rhétorique, mais s'efforcent d'en tirer une formation littéraire et morale d'une valeur générale ; cet humanisme chrétien marque leurs nombreux élèves, parmi lesquels Condé, Bossuet, Descartes, Corneille et Molière. Les collèges de Jésuites se sont considérablement développés et multipliés, en France comme dans toute l'Europe du XVIIe siècle. On y développe à la fois l'enseignement du grec et celui du français, on y introduit les langues étrangères. D'excellents pédagogues s'efforcent de substituer des explications logiques à un enseignement formel et mécanique de la grammaire et préfèrent la lecture directe des auteurs à celle de leurs éditions expurgées et défigurées.<sup>2</sup>

Il est utile de noter que l'éducation des femmes, dont le rôle dans la société du XVIIe siècle est si important au point de vue de la famille et des mœurs, mais si réduit dans le juridique et les droits civils, n'a pas été tout à fait négligée. Les boutades de Chrysale dans les Femmes Savantes sont aussi exagérées que les tirades des pédants qu'il raille et ne peuvent être considérées comme une déclaration de principes de la part de Molière<sup>3</sup>. Précieuses et femmes savantes apportent le témoignage d'un désir d'instruction, fort respectable à l'origine, même si les manifestations de ce désir ne sont pas toujours raisonnables ni heureuses.<sup>4</sup>

En tous cas, le règne de Louis XIV correspond à un exceptionnel rayonnement des lettres françaises, caractérisé par le respect des valeurs de l'Antiquité, le sens de la

---

<sup>1</sup> THORAVALE, Jean. op.cit., p. 134.

<sup>2</sup> Ibid., p. 135.

<sup>3</sup> Ibid., p. 135.

<sup>4</sup> Ibid., p. 135.

mesure et de l'équilibre dans l'expression, la volonté de rechercher une vérité universelle et l'harmonie, tout en se gardant des débordements de l'esthétique baroque. C'est le triomphe du classicisme<sup>1</sup>, sans que soient négligées l'architecture et la peinture (dominée par Poussin). Le roi participe à ce mouvement par la création de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1663, et la fondation de la Comédie-Française en 1680. Outre l'intérêt qu'il témoigne à la musique (Lully reçoit la mission de diriger les écoles de musique et d'organiser les fêtes officielles), le roi gratifie de pensions de nombreux écrivains. Parmi eux, Molière, auteur de nombreuses comédies qui raillent souvent les mœurs de son époque (Le Bourgeois gentilhomme, Les Précieuses ridicules ou Le Malade imaginaire); Pierre Corneille et Jean Racine, tous deux auteurs de tragédies, le premier attaché à traiter de la gloire et du pouvoir (le Cid, Horace, Polyeucte), le second désireux de décrire la passion amoureuse (Athalie, Britannicus, Phèdre). A ces œuvres s'ajoutent les Oraisons laissées par l'évêque Bossuet, les Fables de Jean de La Fontaine, les lettres de la marquise de Sévigné, les poèmes de Nicolas Boileau, les Mémoires du duc de Saint-Simon et les Caractères de La Bruyère.

### **- Politique religieuse**

Louis XIV, roi très chrétien et monarque absolu, ne peut se désintéresser des questions religieuses qui mettent en cause l'unité du royaume et le caractère absolu de son autorité.<sup>2</sup> C'est à partir de 1679 et de sa conversion à une religion plus exigeante et sévère qu'il s'en préoccupe. Dès 1678, il entre en conflit avec la papauté à propos du « droit de régale »<sup>3</sup>, prétendant étendre aux évêchés du Midi la disposition qui lui permettrait de jouir des revenus des diocèses vacants et d'y procéder à des nominations ecclésiastiques. Le pape condamne ce qu'il considère comme une usurpation. Le roi

---

<sup>1</sup> MERIC, Mathieu. op.cit., p. 135.

<sup>2</sup> THORAVALL, Jean. op.cit., p. 108.

<sup>3</sup> Ibid., p. 108.

fait alors proclamer par une assemblée de prélats français un exposé de principes, la Déclaration des Quatre Articles, rédigé par Bossuet, qui est une véritable charte du gallicanisme, précisant que les rois « ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique, par l'ordre de Dieu, dans les choses temporelles ».<sup>1</sup> Le conflit dure onze ans, pendant lesquels Innocent XI refuse d'instituer les trente-cinq évêques choisis par le roi. A la mort du pape, en 1689, Louis XIV consent à prendre une position moins intransigeante, désavoue les Quatre Articles et la Papauté accepte une transaction raisonnable.

Le Roi-Soleil veut également éliminer le protestantisme qui compte, dans son royaume, un million de fidèles. A partir de 1681, des soldats appelés dragons cherchent à convertir de force les protestants au catholicisme (les dragonnades).<sup>2</sup> Le 18 octobre, par l'édit de Fontainebleau, Louis XIV révoque l'édit de Nantes : le culte protestant est prohibé, les pasteurs expulsés et les temples détruits, mais défense est faite aux réformés de quitter le royaume sous peine d'être envoyés aux galères. Cette mesure a des conséquences considérables.<sup>3</sup> Les protestants sont souvent commerçants, médecins, banquiers ou artisans ; malgré le danger encouru, 200 000 réformés quittent la France pour la Hollande ou le Brandebourg. Cet exode affaiblit l'économie et la culture française. De plus, à partir de 1702, les protestants des Cévennes, les camisards, se révoltent. Louis XIV s'en prend également au jansénisme.<sup>4</sup> En effet, le roi apprécie peu l'indépendance à l'égard de l'autorité monarchique que professe ce courant du catholicisme. En 1709, il expulse les religieuses du couvent de Port-Royal, le principal foyer janséniste. En 1711, les bâtiments sont rasés.

---

<sup>1</sup> THORAVALE, Jean. op.cit., p. 109.

<sup>2</sup> MERIC, Mathieu. op.cit., p. 141.

<sup>3</sup> RIVIERE, Daniel. op.cit., p. 177.

<sup>4</sup> Jansénisme : mouvement de réforme religieuse interne à l'Église catholique, qui s'est développé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France.

## 2. Siam d'après les Français

### 2.1. Relations franco-siamoises

Les Français ne sont pas les premiers Européens qui prennent contact avec les Siamois. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, ce sont les Portugais qui sont parvenus au Siam tant pour la diplomatie que pour le commerce. Et après, ce sont l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et la France. Les premiers Français qui sont arrivés au Siam sont des missionnaires. En 1662, l'évêque Pierre Lambert de la Motte, accompagné de deux missionnaires arrive presque par hasard à Ayutthaya, capitale du royaume de Siam. Cette date marque le début des relations franco-siamoises au XVII<sup>e</sup> siècle. Elles connaissent leur point culminant en octobre 1685, lorsque le chevalier de Chaumont, à la tête d'une ambassade de prestige, obtient une audience solennelle du roi Naraï, et elles se terminent par un désastre en 1688, quand la révolution de Pra Petrattha chasse les Français du royaume pour plus de cent cinquante ans.<sup>1</sup> On doit aux missionnaires d'avoir tissé les premiers liens entre les deux nations. Séduits par l'accueil bienveillant de la population, ils s'installent au Siam en 1662 et s'intègrent peu à peu à la vie diplomatique du pays. De retour en France en 1668, Monseigneur Pallu, l'un des fondateurs des Missions Étrangères, est reçu par Louis XIV. Lorsqu'il retourne au Siam en 1670, il emporte avec lui deux messages destinés au roi Naraï, l'un du pape Clément IX et l'autre du roi de France. Ces deux lettres sont remises à leur destinataire le 18 octobre 1673 lors d'une audience.<sup>2</sup> En 1678, le roi Naraï décide d'envoyer deux mandarins siamois en France. Ils n'y arriveront jamais, le navire le *Soleil d'Orient*<sup>3</sup> sur lequel ils s'étaient embarqués fait naufrage fin 1681 au large de Madagascar. Ayant appris ce désastre, Phra Naraï envoie Khun Pichai Walit et Khun Pichit Maitri en

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 15.

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 17.

<sup>3</sup> Van Der Cruysse, Dirk. op.cit., p. 236.

France pour exprimer au Souverain français le désir du roi Phra Narai d'avoir des relations entre les deux royaumes. Ils arrivent en 1684 et sont reçus par Louis XIV le 27 novembre de la même année.<sup>1</sup>

- Le premier contact diplomatique

Une Ambassade française est organisée en 1685 pour raccompagner les Envoyés siamois et affiche un double objectif : religieux tout d'abord, (il s'agit ni plus ni moins que d'obtenir la conversion du roi Narai), économique ensuite, par l'obtention de garanties pour le commerce et la Compagnie des Indes Orientales.<sup>2</sup> Elle transporte également six jésuites mathématiciens et astronomes qui doivent se rendre en Chine. L'un d'entre eux, le père Tachard, jouera un rôle déterminant dans la suite des relations franco-siamoises. Chargés de présents, les vaisseaux l'Oiseau et la Maligne quittent Brest le 3 mars 1685 et arrivent au Siam le 23 septembre. Le chevalier de Chaumont est reçu en audience solennelle par Phra Narai le 18 octobre de la même année.<sup>3</sup>

Le personnage fort du régime du Siam à cette époque est le Grec Constantin Phaulkon. Ce politique habile et sans scrupule bénéficie de la confiance absolue du roi Narai et a la haute main sur les affaires de l'État. Dans l'intérêt du royaume, Phaulkon cherche peut-être à contrebalancer la puissance grandissante des Hollandais.<sup>4</sup> Plus sûrement, dans son intérêt propre, il a besoin d'alliés à même de le soutenir en cas de coup dur. Il évalue fort bien la précarité de sa situation qui ne tient qu'à la vie même du vieux roi. Phaulkon sait qu'il ne gardera son pouvoir que tant que vivra Phra Narai.<sup>5</sup> Les Français lui paraissent alors la meilleure carte stratégique à jouer. Phaulkon va

<sup>1</sup> พลับพลึง มูลศิริป์ อ้างแล้ว. หน้า 104. (MOOLSILPA Plabpleung. op.cit., p. 104.)

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p.19.

<sup>3</sup> Ibid., p. 21.

<sup>4</sup> พลับพลึง มูลศิริป์ อ้างแล้ว. หน้า 157. ( MOOLSILPA Plabpleung. op.cit., p. 157.)

<sup>5</sup> Ibid., p. 204.

s'ingénieur à persuader les Français qu'un grand avenir leur est offert au royaume de Siam. Il entretient sagement leurs espoirs quant à une possible conversion de Narai, et surtout il leur offre les clés du royaume, les places de Bangkok et de Mergui. Il ne lui reste qu'à trouver une oreille attentive à ces belles promesses, un messenger qui saura convaincre Louis XIV. Le chevalier de Chaumont, trop réaliste, se montre réticent, l'abbé de Choisy, trop frivole, n'est pas un interlocuteur de confiance. C'est le père Tachard, jésuite crédule et ambitieux, qui se chargera de faire miroiter aux yeux du roi de France l'intérêt d'une expédition militaire au Siam.<sup>1</sup>

L'Oiseau et la Maligne repartent du Siam le 22 décembre 1685. Les deux vaisseaux, surchargés des présents accumulés par Phaulkon, ramènent en France le père Tachard, tout gonflé de son importance diplomatique occulte, et trois ambassadeurs siamois dont Kosapan, frère de lait du roi et futur Premier ministre, accompagné de M. Kalaya Ratchamaïtri et de M. Sri Visarn Waja. Le Père de Lionne leur sert d'interprète. Ils ont débarqué le 18 juin 1686 à Brest et ont été bien accueillis par les Français.<sup>2</sup>

Les fonctionnaires français, nommés par Louis XIV les emmènent visiter des villes de province. Lorsqu'ils arrivent à Paris, les Français viennent les accueillir avec beaucoup d'honneurs. A partir de cette mission, Kosa Parn fait connaître le Siam aux Français. Le Chevalier de Chaumont montre dans son livre son admiration pour Kosa Parn, notamment « son esprit d'observation... Dès qu'il a vu quelque chose, il allait tout noter.»<sup>3</sup> Cette ambassade siamoise reste pendant 8 mois et 12 jours en France.

<sup>1</sup> โขฟ, ร้อยเอก. Les relations de la France et du Siam 1680-1907 (สัมพันธ์ภาพของประเทศไทยฝรั่งเศสกับประเทศสยาม พ.ศ. 2223-2450) แปลโดย นันทพร บันลือสินธุ์. กรุงเทพฯ : กรมศิลปากร 2544 หน้า 13. (SEAUVE, le capitaine. Les relations de la France et du Siam 1680-1907. traduit en thaï par Nanthaporn BUNDLUESINT. Bangkok : Département des Beaux-Arts. 2001. p. 13)

<sup>2</sup> มานิตย์ ชุมสายตม ม.ล. The Story of King Narai And His Ambassador to France in 1686, Kosaparn, แปลโดย ชิตติมา พิทักษ์ไพรวรรณ. กรุงเทพฯ : กรมวิชาการ กระทรวงศึกษาธิการ 2531. หน้า 18-20. (JUMSAI, Manich, M.L. The Story of King Narai And His Ambassador to France in 1686, Kosaparn. Traduit en thaï par Thitima PITAKPONGPRAI. Bangkok : Ministère d'Education. 1988. p. 18-20.)

<sup>3</sup> CHAUMONT, le chevalier de. op.cit.

Partout Kosa Parn est accueilli avec beaucoup d'honneurs et admiré par les Français pour son talent.

- Le deuxième contact diplomatique franco-siamois

Pendant que les Ambassadeurs siamois accomplissent en France un périple qui les mènera jusqu'en Flandre, le père Tachard s'emploie à accomplir sa mission, à convaincre Louis XIV - tout de même assez réticent à l'idée d'une expédition militaire, c'est à dire d'envoyer des troupes au Siam. Il dispose pour cela de deux alliés de choix, le père de La Chaise, jésuite et confesseur du roi, et le marquis de Seignelay, fils de Colbert et ministre de la Marine.

Finalement l'affaire est entendue et le 1er mars 1687,<sup>1</sup> une deuxième Ambassade française, dirigée par M. Simon de La Loubère, Envoyé extraordinaire du roi, et M. Claude Cébèret du Boullay, a quitté la France sur les bateaux « Le Gaillard » et « L'oiseau » pour raccompagner les ambassadeurs siamois et l'inévitable père Tachard, en tout, plus de mille trois cents personnes s'entassent à bord de l'Oiseau, du Gaillard, de la Loire, de la Normande du Dromadaire et de la Maligne. Six cent trente six soldats étaient du voyage, dirigés par le général Desfarges. Quatre bateaux transportaient des armes. A voir le détail de ces passagers (six cents hommes de troupe, des charpentiers, des menuisiers...) il est évident qu'on ne va pas seulement saluer un monarque ami. On va coloniser un pays. Après un voyage assez difficile (de nombreux soldats meurent du scorbut), l'Ambassade arrive au Siam en ordre dispersé, de septembre à octobre 1687. Les troupes débarquent le 18 octobre. Elles se divisent en deux, une partie occupe la forteresse de Bangkok sous les ordres du général Desfarges, l'autre va investir Mergui sous les ordres de Monsieur de Bruant.<sup>2</sup> Les deux ambassadeurs français sont reçus par le roi Narai le 2 novembre 1687. En égard aux

<sup>1</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 410.

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 58-60.

problèmes qu'elle avait suscités, cette Ambassade se déroule plutôt bien, à la satisfaction de chacun, et Céberet peut se persuader que toutes les tracasseries qu'ils ont dû subir, n'avaient leur origine que dans la mauvaise volonté de C.Phaulkon, exacerbée par le père Tachard. Ces deux personnes, proprement insupportables, persistent cependant dans cette voie au cours des semaines qui suivent.<sup>1</sup> Cette ambassade est restée dans ce pays trois mois et six jours. Elle a quitté le Siam le 3 janvier 1688.<sup>2</sup>

Ce rapide aperçu sur Louis XIV, sa soif de pouvoir sans partage : « l'Etat c'est moi », sa conception de la monarchie absolue de droit divin, sa politique économique ambitieuse qui veut faire de la France le premier pays d'Europe et sa politique religieuse d'imposition du catholicisme sont autant d'éléments clés qui sont le contexte dans lequel se sont développées les relations franco-siamoise où La Loubère joue un si grand rôle. Il est nécessaire de prendre connaissance des références sur le Siam que notre auteur aurait consulté avant son voyage et la rédaction de son œuvre.

## 2.2. Connaissances européennes sur l'Asie

La Loubère a pris appui sur de nombreux écrits anciens ou modernes pour rédiger son œuvre. Avant La Loubère, un nombre non négligeable d'œuvres avait été rédigé, enrichissant chacun un peu plus les connaissances des Européens sur l'Asie. Peregrinaçao<sup>3</sup>, œuvre de Fernao Mendes Pinto, voyageur portugais, raconte ses aventures en Chine, à Malacca et au Japon. Son œuvre est traduite dans plusieurs langues européennes. Il s'agit du livre de voyage le plus intéressant du XVI<sup>e</sup> siècle portugais, présentant tantôt des aspects dramatiques, tantôt des épisodes picaresques. Des récits impressionnants de pillages, de sacrilèges, de naufrages côtoient

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel.op.cit., p. 68-71.

<sup>2</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 436.

<sup>3</sup> PINTO, Fernao Mendes. Peregrinaçao. Lisbonne 1614.

d'admirables peintures des mœurs et des institutions de civilisations étrangères, avec des détails crédibles d'ordre géographique, ethnologique ou historique. Ses descriptions du Japon et de la Chine, l'une à partir de l'expérience vécue, l'autre, de sources littéraires, brossent un tableau de la vie orientale dans son exotisme, certes, mais aussi dans l'expression de ses aspects humains, idées et sentiments.

Un autre document de cette époque appartient à Saint François-Xavier, missionnaire espagnol qui a fait sa mission en Inde, au Japon, à Malacca et en Chine. Certaines de ses lettres sont en effet éditées de son vivant même en latin, mais aussi dans diverses autres langues. La première fois elles sont imprimées en latin en 1566, puis de nouveau en 1570<sup>1</sup>. L'ouvrage connaît deux traductions en français, la première en 1628 par Solier, la seconde en 1660 par Abelly<sup>2</sup>. Ces voyageurs sont très bien connus parmi les explorateurs européens ainsi que parmi les Orientalistes.

Par ailleurs, au XVII<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'Européens explorent de plus en plus l'Asie pour des raisons commerciales, diplomatique et d'évangélisation. Ils écrivent des œuvres nombreuses en plusieurs langues, par exemple en français, anglais, espagnol, portugais ainsi qu'en latin. François Bernier (1620-1688), médecin et voyageur, rédige le récit de ses voyages en Orient, ouvrant ainsi la voie à l'orientalisme. Son œuvre intitulée « Voyages de François Bernier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, contenant la description des Etats du Grand Mogol de l'Hindoustan, du royaume de Kachemire etc. »<sup>3</sup> a un grand succès. La relation qu'il publie à son retour est un témoignage particulièrement précieux sur l'Inde mogol, dont les intrigues de cour, l'organisation politique et économique, les pratiques

---

<sup>1</sup> Les deux éditions sont de Louvain (Carlos SOMMERVOGEL, Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, 12 vol., Bruxelles, O.Schopens, 1890-1930 ; 1326 et ss.).

<sup>2</sup> Lettres du Bienheureux Père Saint François Xavier, de la compagnie de Jésus, Apostre du Japon [...], Traduites par un Père de la mesme Compagnie, Paris, 1628 ; Lettres de saint François Xavier, [...] traduites de nouveau en français, par M. Louys Abelly, Paris : G.Josse, 1660.

<sup>3</sup> BERNIER, François. Voyages de François Bernier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, contenant la description des Etats du Grand Mogol de l'Hindoustan, du royaume de Kachemire etc. Amsterdam : Paul Marret, 1699. 2 tomes en 1 vol. in-12

religieuses, musulmanes ou hindoues, sont analysées avec une rigueur et une finesse toutes classiques.

Couplet Philippe (v.1624-1692), missionnaire jésuite italien qui fait sa mission en Chine et passe par le Bengale et le Siam pour arriver à Macao, raconte ses voyages dans ses ouvrages sur la Chine dont il connaît la langue, l'histoire et la littérature. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants ; le plus remarquable est sa traduction latine des trois ouvrages moraux de Confucius : la Grande science, le Juste milieu, et le Livre des sentences<sup>1</sup>. En plus, l'ouvrage contient des tables chronologiques du P.Couplet lui-même qui exposent et comprennent toute la durée de la monarchie chinoise depuis son origine jusqu'à l'an 1683 de l'ère chrétienne.

Barthélemy d'Herbelot de Molainville (1625-1695) écrit également son œuvre sur l'Asie, même s'il ne voyage jamais en Asie. Il fait, en effet, ses études à l'université de Paris, où il se consacre à l'étude des langues orientales; l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan et le turc ; puis il se rend en Italie pour se perfectionner en conversant avec les Orientaux qui fréquentent les ports maritimes. Son œuvre majeure est la Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient<sup>2</sup>, qui l'occupe durant presque toute sa vie et qui est complétée en 1697 par Antoine Galland.

Philippo Guadagnolo (1596-1656), clerc italien, fait des études de langues orientales dont le persan et l'arabe. Même s'il ne voyage jamais en Asie, il devient à Rome le professeur d'arabe. Il a publié un ouvrage sur l'Asie intitulé Apologia pro christiana religione qua a R.P.Philippo Guagagnolo (...) respondetur ad objectiones

---

<sup>1</sup> I. Confucius, sinarum philosophus, sive scientia sinica latinè exposita, studio et operà Prosperi Intorcetta, Christiani Herdrich, Francisci Rougemont et Philippi Couplet, PP. societ. Jesu, libri III, Paris : Dan. Hortemels, 1687, in-fol.

<sup>2</sup> HERBELOT de MOLAINVILLE, Barthélemy d'. Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient Paris : par Antoine Galland, 1697.

Ahmed filii Zin Alabedin (...) contentas in libro inscripto “politer speculi”<sup>1</sup>. C’est un ouvrage en faveur de la religion chrétienne. Un persan d’Ispahan a entrepris de le réfuter en faveur de l’Islam et d’attaquer les principaux dogmes de la religion chrétienne. C’est aux objections et aux raisonnements de ce Persan, Ahmed, fils de Zin el Abedin, que Guadagnolo répond dans cette apologie, divisée en 4 parties.

Athanase Kircher (1601-1680) est un jésuite allemand graphologue, orientaliste, esprit encyclopédique et un des scientifiques les plus importants de l’époque baroque. Il devient en 1630 professeur de philosophie, de mathématiques et de langues orientales à Wurzburg, puis à Rome en qualité de professeur de mathématiques. Il a publié beaucoup d’ouvrages sur le magnétisme, la linguistique, l’astronomie et la philosophie. Même s’il ne connaissait pas le chinois, cela ne l’a pas empêché de publier une China monumentis qua sacris, qua profanis, nec non variis naturae et artis spectaculis illustrata<sup>2</sup>, révélant surtout sa grande capacité à se documenter et son esprit encyclopédique.

De plus, Vincent Le Blanc (1554-v.1640), jeune homme marseillais, voyage en Egypte puis en perse, en Inde et en Asie du Sud-Est (Pegu, Martaban, Siam, Sumatra, Java). Nous avons trouvé un ouvrage sur lui écrit par le sieur Goulon intitulé Les Voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, Marseillais, qu’il a faits depuis l’âge de douze ans jusques à soixante, aux quatre parties du monde, à savoir : aux Indes orientales et occidentales, en Perse et Pegu, aux royaumes de Fez, de Maroc et de Guinée et dans toute l’Afrique intérieure depuis le Cap de Bonne-Espérance jusques en Alexandrie par les terres de Monomotapa, du prêtre Jean et de l’Egypte, aux îles de la

<sup>1</sup> GUADAGNOLO, Philippo. Apologia pro christiana religione qua a R.P.Philippo Guagagnolo (...) responderetur ad objectiones Ahmed filii Zin Alabedin (...) contentas in libro inscripto “politer speculi”. Romae : typis Sac. Congreg. De propag. fide, 1631. In-4°, pièce limin.+607 p.

<sup>2</sup> KIRCHER, Athanase, père. China monumentis qua sacris, qua profanis, nec non variis naturae et artis spectaculis illustrata. Amsterdam, 1667. In-folio.

Méditerranée et aux principales provinces de l'Europe (...) le tout recueilli de ses mémoires par le sieur Goulon<sup>1</sup>.

Jan Huygen van Linschoten (1563-1633) est un navigateur hollandais de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui se met, pendant un temps, au service du commerce portugais dans l'Océan indien avant de travailler pour la Compagnie de son pays natal. Puis il repart pour une expédition d'exploration en Chine par le nord-est. Il écrit les récits en hollandais de ses nombreux voyages dont l'un concerne les Indes Orientales : Reys-gheschrift vande navigatien der Portugaloyzers in Orienten<sup>2</sup>. Ce travail contient un grand nombre de directions de navigation, non seulement entre le Portugal et les colonies des Indes, mais également entre l'Inde, la Chine et le Japon.

Une autre œuvre portugaise appartient à Gabriel Magaillans (1609-1677), missionnaire jésuite portugais. Il voyage à Goa en 1634 puis à Macao et après la Chine en 1640. Il y acquiert une connaissance profonde de la langue et de la littérature chinoises. Il laisse un manuscrit portugais inachevé que le P. Couplet rapporte de Chine et confie à Bernout pour qu'il le traduise en français ; ce document est intitulé Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des particularités les plus considérables de ce grand Empire, composé en l'année 1668 par le R. P. Gabriel de Magaillans,... et traduite du portugais en français par le Sr B. (Bernout)<sup>3</sup>.

Jean Albert de Mandelslo (1616-1644), Ambassadeur allemand est envoyé en 1633 en Russie et en Perse par le Duc Holstein-Gottorp. Après sa mission, il a une

---

<sup>1</sup> LE BLANC, Vincent. Les Voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante, aux quatre parties du monde, à savoir : aux Indes orientales et occidentales, en Perse et Pegu, aux royaumes de Fez, de Maroc et de Guinée et dans toute l'Afrique intérieure depuis le Cap de Bonne-Espérance jusques en Alexandrie par les terres de Monomotapa, du prêtre Jean et de l'Egypte, aux îles de la Méditerranée et aux principales provinces de l'Europe (...) le tout recueilli de ses mémoires par le sieur Goulon. Paris : G.Clousier, 1648. In-4°, 3 parties en 1 vol

<sup>2</sup> LINSCHOTEN, Jan Huyghen van, Reys-gheschrift vande navigatien der Portugaloyzers in Orienten Amsterdam, 1595

<sup>3</sup> MAGAILLANS, père. Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des particularités les plus considérables de ce grand Empire, composée en l'année 1668, par le R. P. Gabriel de Magaillans,... et traduite du portugais en français par le Sr B. (Bernout). Paris : C.barbin, 1688. In-4°.

autorisation de voyager dans le reste de l'Asie. Il se rend donc aux Indes, passe à Siam en 1639. Sa relation est publiée en de nombreuses langues par un de ses amis. Il dessine la plupart des figures qui ornent l'ouvrage et fait même les observations astronomiques qui s'y trouvent. Son ouvrage est publié par Adam Oléarius, puis traduit de l'original par le sieur Albert de Wicquefort, intitulé Voyages célèbres et remarquables faits de Perse aux Indes orientales par le sieur (...) traduit de l'original par le sieur Albert de Wicquefort.<sup>1</sup>

Martino Martini (1614-1661), originaire d'Italie, est jésuite, cartographe et historien ; il travaille principalement en Chine impériale. Il emploie quatre ans à étudier la langue et les mœurs des habitants, puis est élu supérieur de la mission de Hagn-tchéou, puis de celle de Macao. Il écrit des ouvrages en latin de grande érudition sur la Chine. Son ouvrage est intitulé Sinicae historiae decas prima.<sup>2</sup>

Domingo Fernández Navarrete (1610-1689) est un des missionnaires espagnols qui ont le plus contribué à faire connaître la Chine. Il est envoyé par ses supérieurs à Valladolid où il achève ses études avec distinction. Il part pour l'Inde, puis les Philippines, et en 1659 il entre en Chine. Navarrete est l'auteur d'un traité complet sur la Chine qui n'a jamais été traduit de l'espagnol, intitulé Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la manarchia de China, description breve (...) por el P.maestro Fr.Domingo F.N.<sup>3</sup> L'ouvrage est divisé en 7 livres dont le 6<sup>e</sup> comprend les relations des voyages.

François Pyrard (v.1570-1621) est un navigateur et explorateur français. Il est l'un des premiers Français à gagner les Indes. En souhaitant trouver un chemin inédit aux Indes pour le montrer aux Français, il s'embarque en 1601 à Saint-Malo sur un

<sup>1</sup> MANDELSLO, Jean Albert de. Voyages célèbres et remarquables faits de Perse aux Indes orientales par le sieur (...) traduit de l'original par le sieur Albert de Wicquefort. 1659

<sup>2</sup> MARTINI, Martino. Sinicae historiae decas prima. Munich, 1658. In-4°. et Amsterdam, 1659. In-8°.

<sup>3</sup> NAVARETE, Fernandez Domingo, père. Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la manarchia de China, description breve (...) por el P.maestro Fr.Domingo F.N. Madrid : *Imp. reale*, 1676. In-folio, XX-518 p., table.

navire marchand. Mais un an après, son navire fait naufrage au large des Maldives. Pyrard et ses compagnons sont recueillis par les indigènes et ils ont appris la langue locale. Puis il repart au Bengale et à Goa. Il publie Discours du voyage des François aux Indes orientales, ensemble des divers accidents, aventures et dangers de l'auteur en plusieurs royaumes des Indes, Traité et Description des animaux, arbres et fruits des Indes, plus un bref avertissement et avis pour- ceux qui entreprennent le voyage des Indes.<sup>1</sup>

Un prêtre jésuite qui est envoyé comme missionnaire aux Indes, Alexandre de Rhodes (1591-1660), va à Goa puis Macao en 1623. En 1624, il est envoyé au Royaume d'Annam, mais se rend d'abord en Cochinchine, puis au Tonkin, où il convertit plusieurs milliers de personnes. Il apprend l'annamite et, sur la base du travail de missionnaires portugais et espagnols, met au point une écriture romanisée de cette langue, jusque là écrite en caractères chinois. Son objectif est évidemment de permettre une meilleure pénétration des textes religieux chrétiens. Il rédige également quelques ouvrages sur l'histoire du Tonkin intitulé Histoire du royaume de Tonkin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles, depuis l'année 1627 jusques à l'année 1646, composé en latin par le R.P. de Rhodes (...) et traduite en français par le R.P. Henry Albi...<sup>2</sup> Il est aussi l'auteur d'un dictionnaire annamite-portugais-latin intitulé Dictionarium annamiticum seu tunquinense lusitanum et latinum.<sup>3</sup> En 1630, néanmoins, des persécutions anti-chrétiennes le forcent à quitter

<sup>1</sup> PYRARD, François. Discours du voyage des François aux Indes orientales, ensemble des divers accidents, aventures et dangers de l'auteur en plusieurs royaumes des Indes, etc. Traité et Description des animaux, arbres et fruits des Indes, etc., plus un bref avertissement et avis pour- ceux qui entreprennent le voyage des Indes., Paris : D. Le Clerc, 1611, in-8.

<sup>2</sup> RHODES, Alexandre de, père. Histoire du royaume de Tonkin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles, depuis l'année 1627 jusques à l'année 1646, composé en latin par le R.P. de Rhodes (...) et traduite en français par le R.P. Henry Albi... Lyon : J.B. Devenet, 1651. In-4°.

<sup>3</sup> RHODES, Alexandre de, père. Dictionarium annamiticum seu tunquinense lusitanum et latinum Romae : Typ. & sumptibus Soc. Congr. de Prop. Fide, 1651.

le pays. Il reçoit ensuite l'autorisation d'évangéliser la Perse. Tous ses voyages ont été ponctués de publications qui s'échelonnent jusqu'à sa mort.

Abraham Roger (mort v.1670), pasteur protestant hollandais s'embarque vers 1640 pour les Indes orientales sur la côte de Coromandel et y reste pendant presque dix ans. En profitant de ce séjour, il apprend l'hindou. Il a la chance de rencontrer quelques brahmanes et s'informe sur leur culte. Il se rend ensuite à Batavia, puis en Hollande. Il a publié son livre qui est traduit en plusieurs langues dont la version française : La porte ouverte pour prévenir à la connaissance du paganisme caché ou la vraie représentation de la vie de la religion et du service divin des Brahmines qui demeurent sur les côtes de Coromandel par le sieur Abraham Roger (...). Traduite en français par le sieur Thomas La Grue ...<sup>1</sup> Histoire Universelle du Grand Royaume de la Chine, composé en italien, traduite en français par Louis Coulon<sup>2</sup> a été publiée en castillan sous le titre original d'Imperio de la China, en 1642. Cette importante description du monde chinois au XVIIe siècle est l'oeuvre d'un Portugais, religieux et missionnaire de la Compagnie de Jésus : Alvaro Semedo. Il part de sa ville natale au Portugal pour se rendre aux Indes. Il se rend à Goa où il apprend la théologie, puis rejoint la Chine et Macao. Par ses écrits, il contribue à dévoiler les mystères de la Chine.

Un autre missionnaire qui a contribué à la connaissance européenne de l'Asie est Clemente Tosi (au XVIIe s.). On trouve son livre sous le titre India Orientale.<sup>3</sup> Il s'agit d'un vaste ouvrage au titre interminable, écrit en italien : dell'India Orientale descrittione geografica et historica (...) con la confutatione dell'idolatrie, superstitioni

<sup>1</sup> ROGER, Abraham. La porte ouverte pour prévenir à la connaissance du paganisme caché ou la vraie représentation de la vie de la religion et du service divin des Brahmines qui demeurent sur les côtes de Coromandel par le sieur Abraham Roger (...). Traduite en français par le sieur Thomas La Grue ... Amsterdam : I. Schipper, 1670. In-4°.

<sup>2</sup> SEMEDO, Alvarez, père. Histoire Universelle du Grand Royaume de la Chine composé en italien par le P.A. Semedo (...) traduite en notre langue par Louis Coulon Divisée en 2 parties. Paris : S.et G. Cramoisy, 1645.

<sup>3</sup> TOSI, Clemente. dell'India Orientale descrittione geografica et historica (...) con la confutatione dell'idolatrie, superstitioni et altri (...) erronei. Opera (...) del P. abbate D. Clemente Tosi... in Roma : per M.Ercole, 1669. 2 vol. in-4°.

et altri (...) erronei. Opera (...) del P. abbate D. Clemente Tosi... in Roma, per M.Ercole, 1669. 2 vol. in-4°, portrait par A.Clouw et titres encad : I Dove si tratta della parte intra Gangem e si mostra la grandezza dell'imperio del gran Mogol... II Dove si tratta della parte extra Gangem e si descrivono I regni che vi sono compresi... Cet ouvrage est à propos de la géographie, de l'histoire et des mœurs des Indiens.

Le père Nicolas Trigault (1577-1628) est un jésuite des Pays-Bas, connu pour avoir été missionnaire en Chine. Il œuvre pour la romanisation de l'écriture chinoise. Il fait des études de langues orientales. Il va en 1607 à Goa, puis à Macao et en Chine. Le père Trigault traduit de l'italien en latin et publie en 1615 l'œuvre de Matteo Ricci De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu. Ex P. Matthaei Riccii eiuſdem societatis commentarius, libri V...in quibus Sinensis regni mores, leges ac instituta. & novae illius ecclesiae difficillima primordia accurate & summa fide describuntur. Auctore P. Nicalao Trigaultio Belga ex eadem societate<sup>1</sup>, rapporte les souvenirs de son expédition en Chine.

Johan van Twist (XVIIe s.), auteur hollandais est un membre extraordinaire du Conseil des Indes de 1639 à 1643 avant d'être nommé gouverneur de Malacca après la prise de cette ville en 1641. Il publie une œuvre sur les Indes, à Batavia, en 1638, dont le titre néerlandais a été traduit comme suit : Description générale de l'Inde, et en particulier du royaume de Gusuratte, placé sous la domination du puissant roi Chaiachan, autrement dit le Grand Mogol. Tiré de plusieurs auteurs et de souvenirs personnels, et composé par Johan van Twist, chef des comptoirs néerlandais Amadabat, Camboya, Brodera et Brotchia<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> TRIGAULT, Nicolas, père. De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu. Ex P. Matthaei Riccii eiuſdem societatis commentarius, libri V...in quibus Sinensis regni mores, leges ac instituta. & novae illius ecclesiae difficillima primordia accurate & summa fide describuntur. Auctore P. Nicalao Trigaultio Belga ex eadem societate. Augsburg : Christoph Mang 1615

<sup>2</sup> TWIST, Johan van, Description générale de l'Inde, et en particulier du royaume de Gusuratte, placé sous la domination du puissant roi Chaiachan, autrement dit le Grand Mogol. Tiré de plusieurs auteurs et de souvenirs personnels, et composé par Johan van Twist, chef des comptoirs néerlandais Amadabat, Camboya, Brodera et Brotchia Batavia, 1638.

Jérôme Xavier (1568-1617), neveu de François Xavier, est jésuite dans les missions des Indes Orientales où il passe en 1581. Il est successivement recteur à Bazin et à Cochin, maître de novices à Goa et puis au royaume du Grand mogol. Il compose deux livres que Louis de Dieu fait imprimer à Leyde en 1639. L'un est l'histoire de Jésus Christ et l'autre celle de St. Pierre en Persan. Louis de Dieu les traduit en latin et met au jour des remarques. « L'ouvrage, en lui-même, dit M. le Croze, hist. du Christ. des Indes. est un amas monstrueux de fictions et de fables grossières, ajoutées et souvent substituées aux paroles des Saints Evangélistes »<sup>1</sup> De plus, il compose une espèce d'Alcoran en portugais et en persan.

### 2.3. Textes européens sur le Siam

Si tous ces auteurs présentent des informations sur l'un ou l'autre pays d'Asie, seuls les suivants écrivent directement sur le Siam.

Les premiers Européens parviennent au Siam au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont des Portugais qui, forts de leurs succès sur les mers, poursuivent leur reconnaissance vers l'Extrême-Orient. Alors qu'ils procèdent au siège de Malacca, qui résiste à leurs attaques, le vice-roi des toutes nouvelles Indes portugaises, Alfonso d'Albuquerque, envoie un ambassadeur auprès du roi de Siam, Rama Thibodi II (1491-1529), autant pour des raisons diplomatiques que pour gagner les faveurs d'un souverain qui reçoit son représentant avec grande civilité en 1511.<sup>2</sup> D'autres contacts officiels suivent et ils contribuent finalement à donner aux Portugais de larges avantages commerciaux dans plusieurs villes du royaume et à tolérer que des missionnaires viennent s'installer à Ayutthaya pour faire connaître leur religion. De plus, les aventuriers portugais proposent aux fonctionnaires siamois leur service et les

<sup>1</sup> Société de gens de lettres Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Tome XXXVI. Mis en ordre et publié par Denis DIDEROT, à Lausanne et à Berne : chez les sociétés typographiques. 1781. p. 582.

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 15.

familiarisent avec l'usage des armes à feu.<sup>1</sup> La fin de XVIe siècle est marquée pour les Portugais par la mainmise de l'Espagne sur leur pays, ce qui ralentit le courant d'émigration qui avait contribué à créer au Siam une solide communauté portugaise.

D'autres pays Européens suivent les Portugais au Siam, ce sont les Hollandais, qui deviennent les rivaux des autres Européens. Ils sont arrivés au Siam en 1602, et obtiennent tout de suite les meilleurs avantages, tout en participant en contrepartie à certaines entreprises guerrières, notamment sur mer. Au milieu du XVIIe siècle, les Hollandais possèdent à Ayutthaya un établissement commercial bien organisé. En 1612, les Anglais arrivent également en ayant les mêmes arrière-pensées de commerce fructueux avec une nation que l'on savait accueillante.

Tournons-nous sur les textes européens parlant du Siam ; à l'époque, il existe un bon nombre de relations de voyages et des archives, écrits par les missionnaires, les jésuites, les ambassadeurs et les officiers qui ont voyagé au Siam. Pour la majorité des documents, les précisions sont rares et souvent difficiles à confirmer. Mais en tous cas, ces ouvrages restent fort importants en qualité de documents historiques.

Parmi les premiers Français qui viennent au Royaume de Siam, c'est Jacques de Bourges écrit : Relation du voyage de Monseigneur l'évêque de Béryte, vicaire apostolique du royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux<sup>2</sup>. Il raconte son voyage avec les autres vicaires apostoliques dirigés par l'évêque de Béryte.

Louis Laneau est un autre missionnaire MEP qui arrive au Siam presque au même moment, c'est lui qui restera le plus longtemps dans le Royaume. Grand érudit, il est surtout connu pour ses écrits en Siamois comme la traduction des Evengiles et ses nombreux rapports à Paris et à Rome notamment une fois qu'il a été nommé évêques.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 16.

<sup>2</sup> BOURGES, Jacques de. Relation du voyage de Monseigneur l'évêque de Béryte, vicaire apostolique du royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux, Paris : Denys Bechet, 1666.

Quelques lettres ont été publiées, par exemple celle de 1693 qu'il écrit du Siam et envoie en France intitulée Lettre de M. l'évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, datée de Siam le 25 octobre 1691, et reçue en France le 2 novembre 1692<sup>1</sup>.

François Pallu, qui arrive dans le même voyage, raconte également leurs voyages et leurs missions en Asie dans Relation abrégée des missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam.<sup>2</sup>

Écrite en hollandais en 1636, la relation de Joost Schouten Notice sur la situation, gouvernement, puissance, religion, coutumes, commerce et autres choses remarquable du royaume de Siam<sup>3</sup> a été publiée à la Haye en 1638 et a connu d'emblée un succès considérable dans toute l'Europe. Cette œuvre est traduite et publiée en français soixante ans plus tard. Joost Schouten est un hollandais qui est en charge des relations commerciales entre le Siam et la Hollande. Son ouvrage raconte les situations, les mœurs, les coutumes et la religion dans du royaume de Siam.

Alexandre Chaumont, connu sous le nom de chevalier de Chaumont, est le premier ambassadeur français auprès du roi au Siam en 1685 ; il a publié Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage.<sup>4</sup> Son œuvre est publiée de nouveau en 1733 chez Isaac Beaugard, à la Haye. Il ne diffère de l'édition française que par quelques mots. Il parle de l'état du Gouvernement, des mœurs, de la religion et du

---

<sup>1</sup> LANEAU, Louis. Lettre de M. l'évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, datée de Siam le 25 octobre 1691, et reçue en France le 2 novembre 1692, Paris : Charles Angot, 1693.

<sup>2</sup> PALLU, François. Relation abrégée des missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam, Paris : Denys Bechet, 1668.

<sup>3</sup> SCHOUTEN, Joost. Notice sur la situation, gouvernement, puissance, religion, coutumes, commerce et autres choses remarquable du royaume de Siam, La Haye, 1638.

<sup>4</sup> CHAUMONT, Alexandre, chevalier de. Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage. Paris : A.Saneuse et D. Horthemels, 1686. In-12.

commerce du royaume de Siam, dans les pays voisins, et plusieurs autres particularités un peu mal organisées mais intéressantes. Pendant la première Ambassade française au Siam, Chaumont n'est pas le seul qui produit son journal, l'abbé de Choisy ou François Timoléon de Choisy, adjoint à l'Ambassadeur, raconte son périple dans un très vivant Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686 par M. l'Abbé de Choisy.<sup>1</sup> Il y détaille, son émerveillement devant les paysages exotiques ainsi que les fastes de la cour siamoise. Son enthousiasme va de pair avec son ouverture d'esprit. Curieux de tout, l'abbé évoque avec moult détails les nombreuses cérémonies qui attendent l'Ambassade : gigantesques processions aquatiques rythmées par une musique, visites de pagodes peuplées d'idoles dorées, chasses à l'éléphant et feux d'artifice. Sachant que, «deux yeux ne voient point tout», Choisy questionne les uns et les autres, puis consigne une multitude de renseignements sur les coutumes et les habitants du Royaume de Siam. Un autre membre de la même expédition est Claude Forbin ou le Comte de Forbin qui restera trois ans au Siam. Il a publié son récit d'aventures intitulé Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis.<sup>2</sup> Cette œuvre a connu trois éditions au XVIIIe siècle, et une réédition en 1853, chez Hachette et Cie - rue Pierre Sarrazin N° 14 - (Voyage du Comte de Forbin à Siam suivi de quelques extraits des Mémoires de l'abbé de Choisy). Ses mémoires ne sont qu'un long réquisitoire contre l'ingratitude, la fourberie, les manoeuvres quasi-diaboliques de Phaulkon qui, assure-t-il, cherche à se débarrasser de lui par tous les moyens. Le père Tachard participe également dans cette première Ambassade ainsi qu'à la deuxième. Il fait plusieurs voyages en Orient. Il écrit donc deux ouvrages sur le Siam : Voyage de Siam des Pères Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine,<sup>3</sup> et Second voyage

<sup>1</sup> CHOISY, François Timoléon, abbé de. Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686» par M. l'Abbé de Choisy, Paris : S. Mabre-Cramoisy, 1687. In-4.

<sup>2</sup> FORBINE Claude, comte de. Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. Amsterdam : Chez François Girardi, 1729. 2 vol.

<sup>3</sup> TACHARD, Guy, le père. Voyage de Siam des Pères Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine, Paris : Senueze/Horthemels, 1686, et Amsterdam : Pierre Mortier, 1687.

du Père Tachard et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam.<sup>1</sup> Le premier volume parle de leurs observations astronomiques, de leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie et d'histoire du Royaume de Siam. Le deuxième donne des renseignements sur les mœurs, les coutumes, la politique et l'histoire naturelle du Royaume de Siam.

A peine trois ans après son retour en France, l'œuvre de Nicolas Gervaise, Histoire naturelle et politique du royaume de Siam<sup>2</sup> a été publiée en 1688 à Paris chez Claude Barbin. Gervaise accompagne un groupe des prêtres de la société des Missions Etrangères au Siam sous la direction de François Pallu. Il reste au Siam environ quatre ans, y apprend la langue siamoise, s'instruit sur la vie des Siamois, leurs mœurs, leur littérature, leur religion et leur histoire. Ce livre est une référence historique importante qui montre la condition de la société de l'époque d'Ayutthaya sous le règne du roi Narai. Il retourne en France avec le chevalier de Chaumont en 1685.

Par ailleurs, la deuxième Ambassade occasionne plusieurs livres sur le Siam autres que celui de Simon de La Loubère. Claude Céberet du Boullay, un des douze directeurs de la Compagnie des Indes orientales parle de sa mission commerciale au Siam dans le Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Céberet, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688<sup>3</sup>. Son œuvre mentionne les nombreux incidents de cette mission diplomatique.

Du côté militaire, Desfarges, commandant des bâtiments et des hommes d'infanterie de l'Ambassade de La Loubère, raconte ce qui s'est passé pendant la révolution en 1688 au Siam dans Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. Second voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam, Paris : Horthemels, 1689, et Amsterdam : Pierre Mortier, 1689.

<sup>2</sup> GERVAISE, Nicolas. Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Paris : chez Claude Barbin, 1688.

<sup>3</sup> CEBERET du BOULLAY, Claude. Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Céberet, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688. Paris : Archives Nationales. Colonies. 1688.

1688<sup>1</sup>. L'expédition militaire qu'il dirige est chargée de prendre possession des places fortes de Bangkok et de Mergui. Son œuvre évoque ses erreurs avant son retour de France, les critiques par les officiers et même par ses propres fils.

A la même époque, Roberto de Nobili, un jésuite italien, missionnaire dans l'Inde du sud initie la stratégie d'inculturation de la Compagnie de Jésus. Il est probablement le premier Européen à maîtriser le sanskrit et le tamoul, langue dans laquelle il écrit vingt-et-un ouvrages religieux. Son ouvrage qui est bien connu, est Observations physiques et mathématiques pour servir à l'histoire et à la perfection de l'astronomie et de la géographie ; envoyées de Siam à l'Académie royale des sciences de Paris par les pères jésuites français qui vont à la Chine en qualité de mathématiciens du roi. Avec les réflexions de Messieurs de l'Académie et quelques notes du père Gouïye de la Compagnie de Jésus<sup>2</sup>.

Tous ces textes européens nous donnent des renseignements précieux sur le Siam et les relations franco-siamoises de cette époque. Tous ceux qui ont précédé la parution de Du Royaume de Siam ont pu être consultés par La Loubère, tout comme il a sans doute consulté leurs auteurs. Ce sont donc des références précieuses qui s'ajoutent à tout ce que La Loubère a vu et entendu à Siam pendant son bref séjour, ainsi qu'à ses connaissances plus générales sur l'Asie. Si nous avons aussi signalé les œuvres contemporaines de La Loubère, telles celles de Claude Céberet ou de Desfarges, c'est que ce sont des proches de La Loubère qu'il a pu consulter bien avant la rédaction de leurs œuvres. Pour compléter ce large contexte il nous reste à présent à

---

<sup>1</sup> DESFARGES, militaire. Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année 1688, Amsterdam : P.Brunet, 1691.

<sup>2</sup> ROBERTO, Nobili de. Observations physiques et mathématiques pour servir à l'histoire et à la perfection de l'astronomie et de la géographie ; envoyées de Siam à l'Académie royale des sciences de Paris par les pères jésuites français qui vont à la Chine en qualité de mathématiciens du roi. Avec les réflexions de Messieurs de l'Académie et quelques notes du père Gouïye de la Compagnie de Jésus. Paris : veuve E.Martin, J. Boudot et E. Martin, 1688. In-8°.

dire quelques mots sur la personne de La Loubère lui-même et surtout sur sa mission au Siam.

### 3. Portrait de La Loubère

#### 3.1 Vie et formation

Simon de La Loubère est né à Toulouse en 1642. Son père, Arnaud, soigne lui-même sa première éducation, et lui inspire le goût de la poésie.<sup>1</sup> Mais La Loubère perd son père quand il est encore bien jeune. C'est sa mère qui continue cette mission. Puis, il est élève au collège des jésuites de Toulouse où son oncle, Antoine de La Loubère, enseigne jusqu'à la fin de sa vie. La Loubère est doué en maths, en langues étrangères ainsi qu'en droit. A l'âge de seize ans, il compose une tragédie latine dont le sujet est tiré de l'Écriture sainte et une comédie imitée de celle de Plaute,<sup>2</sup> qu'il brûle plus tard.

Outre ces deux premiers ouvrages qui peuvent prouver son excellence, il a aussi composé une grammaire et des racines grecques. Ses cours terminés, il va en 1665, à l'âge de 18 ans, à Paris où il partage son temps entre les plaisirs de la société et l'étude du droit public. Quelques vers galants, mis en musique par Michel Lambert et Mademoiselle de Scudéry, lui font une assez grande réputation dans les cercles ; et, ce qui est remarquable, ce succès ne nuit point à son avancement.<sup>3</sup> Après avoir reçu « le titre d'avocat au parlement de Toulouse »<sup>4</sup> en 1672, La Loubère, à l'âge de trente ans, est nommé secrétaire d'ambassade en Suisse, et il remplit cette place de manière à mériter l'estime des habitants. Cette première mission diplomatique lui permet d'écrire

---

<sup>1</sup> MICHAUD Joseph Fr et MICHAUD Louis Gabriel. Biographie universelle, ancienne et moderne: ou, Histoire, par ordre alphabétique: de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes Tome vingt-cinquième, Michaud frères, 1820.

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 28.

<sup>3</sup> MICHAUD Joseph Fr et MICHAUD Louis Gabriel. op.cit., p. 416.

<sup>4</sup> Ibid., op.cit., p. 31.

Le Mémoire touchant les cantons suisses et leurs alliés dans les traités qu'ils ont avec la France, dans lequel on verra la manière dont on doit ménager les intérêts du roi avec chacun d'eux.<sup>1</sup> Ce mémoire est suivi d'une quantité de documents, lettres, mémoires et harangues. On peut considérer ce livre comme la somme de son activité diplomatique pendant trois ans et demi. En mai 1673, il part pour Paris. Le nom de La Loubère réapparaît sur la scène publique que dans les premiers mois de l'année 1678, il est nommé à Strasbourg en qualité de ministre-résident, pour résoudre le problème entre la France et la Hollande. Cette occasion lui permet d'écrire un mémoire daté du 13 avril 1678 intitulé Mémoire pour Messieurs de la république de Strasbourg.<sup>2</sup> Puis en 1679, La Loubère est nommé messenger de Louis XIV à Hanovre. Il poursuit cette affaire jusqu'en 1681. Après ces trois missions diplomatiques, La Loubère reste sans emploi pendant six ans, avant d'être nommé Envoyé extraordinaire au Siam en 1687 avec des pouvoirs très étendus.<sup>3</sup> Malgré le peu de temps qu'il y demeure, il recueille des notes exactes sur les productions, l'industrie et le commerce. De retour en France, il est envoyé à Madrid pour travailler à détacher l'Espagne de l'alliance avec l'Angleterre. Le chancelier de Pontchartrain attache ensuite la Loubère à son fils, et dès ce moment il se déclare son protecteur. C'est à la sollicitation de ce ministre qu'il est admis à l'Académie française en 1693<sup>4</sup>.

L'année suivante, il est nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.<sup>5</sup> Cependant l'attachement qu'il conserve pour sa ville natale lui fait désirer la revoir, il obtient du roi la charge de réorganiser l'ancienne académie des jeux Floraux et se hâte de revenir à Toulouse. Il est très assidu aux séances de l'académie,

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 33.

<sup>2</sup> Ibid., p. 39.

<sup>3</sup> MICHAUD Joseph Fr et MICHAUD Louis Gabriel. op.cit., p. 416.

<sup>4</sup> Ibid., p. 416.

<sup>5</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 80.

dont il peut être considéré comme le second fondateur. Il meurt le 26 mars 1729 dans le château de La Loubère, à Montesquieu-Volvestre, à l'âge de 87 ans.<sup>1</sup>

La Loubère possédait, outre la connaissance des langues anciennes, celle de l'italien, l'espagnol et l'allemand<sup>2</sup> ; et son goût naturel pour la poésie ne l'empêche pas de cultiver les mathématiques. Parmi ses œuvres, on compte Poésies<sup>3</sup>, un volume de sonnets, d'odes et d'épigrammes ; Du royaume de Siam<sup>4</sup>, Paris, 1691, en 2 volumes ; Lettre<sup>5</sup> dans laquelle il réfute les bruits répandus sur les sentiments religieux de Pellisson ; Traité de l'origine des jeux floraux,<sup>6</sup> Toulouse, 1715, in -8° ; De la résolution des équations ou de l'extraction de leurs racines,<sup>7</sup> Paris 1729, in- 4°. Enfin l'Eloge de la Loubère imprimé par de Boze dans le tome 7 des Mémoires de l'Académie des inscriptions.<sup>8</sup>

### 3.2. Envoyés extraordinaires au Siam

Au mois de juin 1686, à l'arrivée de l'Oiseau, l'attention de la cour se porte sur les trois Ambassadeurs siamois et sur le chevalier de Chaumont dont on attend un compte rendu d'ambassade. Pendant que les Ambassadeurs siamois accomplissent leur mission en France, le père Tachard réussit à se faire admettre en France comme un interlocuteur obligé dans les affaires de Siam, alors que personne ne s'attendait à son retour, y compris ses supérieurs qui le croyaient en Chine. En septembre, le père Tachard est devenu l'interlocuteur privilégié du marquis de Seignelay, fils de Colbert

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 88.

<sup>2</sup> MICHAUD Joseph Fr et MICHAUD Louis Gabriel. op.cit., p. 416.

<sup>3</sup> Ibid., p. 416.

<sup>4</sup> Ibid., p. 416.

<sup>5</sup> Ibid., p. 416.

<sup>6</sup> Ibid., p. 416.

<sup>7</sup> Ibid., p. 416.

<sup>8</sup> Ibid., p. 416.

et secrétaire d'Etat responsable des affaires de la marine. De plus, le père Tachard est très apprécié par le père de la Chaise, jésuite et confesseur du Roi Soleil. Il réussit à convaincre Louis XIV, tout de même assez réticent à l'idée d'envoyer des troupes au Siam. Il dispose pour cela de ces deux alliés de choix. On décide d'envoyer au Siam une expédition sous la direction de deux Envoyés extraordinaires. Les premières instructions pour cette nouvelle expédition sont rédigées le 24 janvier 1687.<sup>1</sup> Ainsi ce n'est qu'à cette date que la mission des Envoyés extraordinaires de Louis XIV est clairement définie. Simon de la Loubère est nommé comme un des deux Envoyés extraordinaires. Le second est un des douze directeurs de la Compagnie des Indes orientales, Claude Céberet de Boullay. Il est chargé des affaires de commerce « car La Loubère n'entendait pas grand-chose aux problèmes relatifs au commerce ».<sup>2</sup> Cette nomination de Simon de La Loubère après une retraite de six années est remarquable.

Il a sûrement pu recevoir cette nouvelle mission officielle grâce à son habileté. Dans les Instructions que La Loubère reçues le 18 janvier 1687<sup>3</sup>, il est ainsi dit que « comme Sa Majesté (Louis XIV) est bien informée du zèle et de l'affection que le sieur de La Loubère a pour son service, aussi bien que de sa suffisance et capacité, Elle ne doute point qu'il ne s'acquitte de cet emploi à son entière satisfaction. »<sup>4</sup>

Le rôle de La Loubère était donc « de s'appliquer incessamment à apprendre la langue du pays, s'informer des différends que le roi de Siam peut avoir avec ses voisins, des forces dont il peut disposer, soit par terre, soit par mer, de la manière dont il a coutume de faire la guerre, du nombre des places fortes qu'il peut avoir, quelles en sont les fortifications, quels sont les revenus de ce prince, jusqu'où s'étend sa puissance sur ses sujets, s'ils sont libres ou esclaves et généralement de tout ce qui

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 47.

<sup>2</sup> Ibid., p. 47.

<sup>3</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 404.

<sup>4</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 46.

regarde le gouvernement tant spirituel que politique ». <sup>1</sup> Ainsi se dessinent les motivations de cette deuxième Ambassade.

En effet, les principales raisons de l'envoi de la deuxième ambassade au Siam sont « l'établissement de la religion catholique dans le royaume de Siam » <sup>2</sup> et même « par tout l'Orient » <sup>3</sup>, « l'établissement du commerce entre les sujets de Sa Majesté et le royaume de Siam » <sup>4</sup> et la prise de Bangkok et de Mergui. Phaulkon, après des discussions avec le Père Tachard, avait ainsi affirmé dans une lettre de créance du roi de Siam que ce dernier était prêt à « donner tous les postes qui seront demandés au nom du roi » <sup>5</sup>, à « établir des Français dans toutes les places appartenant au roi de Siam » <sup>6</sup> et à « permettre la liberté entière du commerce aux sujets de Sa Majesté, avec les conditions les plus avantageuses. » <sup>7</sup> Ceci semblait ainsi promettre le bon déroulement de la deuxième ambassade.

Cependant, en cas de refus du Siam de céder Bangkok, l'*Instruction* précise que « Sa Majesté a résolu [...] de faire attaquer Bangkok et de s'en rendre maître à force ouverte ». <sup>8</sup> Cet ordre s'accompagne tout de même de nombreux conseils de prudence, parmi lesquels il est dit qu'il ne faudra « consentir à aucun acte d'hostilité » <sup>9</sup>, et que Sa Majesté est prête à renoncer à Mergui, à condition qu'un autre poste de même valeur leur soit accordé.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 47.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid., p. 48.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid.

Enfin, le texte en question définit plus clairement les rôles respectifs de La Loubère et de Céberet : La Loubère doit s'occuper de faire les observations citées plus haut, et doit surtout se charger des négociations « à faire avec le roi de Siam et ses ministres pour les établissements à faire à Bangkok et à Mergui ». <sup>1</sup> Quant à Céberet, lui reviennent les affaires de commerce et des établissements de la Compagnie. L'*Instruction* recommande enfin que les Envoyés « agissent de concert en toutes choses » <sup>2</sup> et « qu'en toutes ces affaires, l'un ne fasse jamais rien sans la participation de l'autre » <sup>3</sup>.

En ce qui concerne la préparation matérielle de cette seconde Ambassade, la tâche revient au marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat responsable des affaires de la marine. Depuis le mois de septembre 1686, Seignelay a fait plusieurs missives avec Desclouzeaux. L'échange de lettres entre le ministre et son intendant se poursuit à un rythme soutenu ; le problème du choix des navires reste la préoccupation majeure. En attendant la préparation matérielle de M. Desclouzeaux, les ambassadeurs siamois sont partis vers la mi-janvier de Paris pour Brest et y sont arrivés vers le 4 février <sup>4</sup>. Les problèmes de la préparation sont enfin résolus. La flotte pour le voyage de Siam comprend six bateaux ; deux vaisseaux, le *Gaillard* et l'*Oiseau* ; le premier commandé par Vaudricourt, présente les apparences de navire-amiral. Il date de 1684 et passe pour « un bon vaisseau et un bon voilier ». <sup>5</sup> Son déplacement est de 600 tonneaux. 307 personnes y logent, parmi eux, les ambassadeurs siamois accompagnés par l'abbé de Lionne, le père Tachard et quelques autres jésuites, ainsi que le maréchal Desfarges, commandant en chef des compagnies qui accompagnent l'expédition au Siam. Les

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 48.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 56.

<sup>5</sup> Ibid.

soldats et les officiers sont répartis sur les six bâtiments. L'*Oiseau*, commandé par Monsieur Duquesne-Guitton, adjoint de Vaudricourt et neveu du grand amiral, avait déjà accompagné l'Ambassade de Chaumont. L'*Oiseau* a la même qualité et le même tonnage que le premier, même s'il date de 1670. 310 personnes y logent, parmi lesquelles les deux Envoyés extraordinaires.

Hormis ces deux bâtiments, la flotte compte trois flûtes. Ce sont des navires de vocation marchande à l'origine, mais ils sont utilisés dans un autre but. La première, la plus ancienne et la plus lourde est le *Dromadaire* avec un déplacement de 550 tonneaux. Ce bateau accueille 314 personnes ; ce sont plutôt des soldats et des officiers. La *Loire* qui vient de sortir des chantiers navals de Brest, a une capacité de 500 tonneaux et effectue sa première mission. 246 personnes y prennent place, surtout des soldats et des officiers. La *Normande* vient de sortir également des chantiers navals de Brest quelques mois avant l'expédition. C'est la plus légère. Son déplacement est de 300 tonneaux. 147 soldats et officiers l'occupent. Ces cinq premiers bateaux comptent 1324 personnes. La frégate la *Maligne* est enfin adjointe au dernier moment. Ce bateau contient 37 personnes pour convoyer les ballots qui n'ont pas pu trouver place sur les autres navires déjà surchargés. Cette frégate, qui est par vocation un bateau léger, a un déplacement de 150 tonneaux. Ces navires transportent au total 1361 personnes, dont 636 soldats et officiers que l'on envoyait investir, à tout le moins, les places de Bangkok et de Mergui.<sup>1</sup> Tous ces navires sont bien préparés et aussi bien armés avec des canons, des mortiers et des bombardes.

Le 1<sup>er</sup> mars 1687 la deuxième Ambassade française quitte la rade de Brest de bon matin pour le voyage de Siam.<sup>2</sup> La traversée est plus difficile que celle de la première Ambassade. Dès le 8 mars, ils ont affronté une grosse tempête qui

---

<sup>1</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 409.

<sup>2</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. Un jésuite à la cour de Siam. Paris : Editions France-Empire. 1992. p. 92.

endommage les navires qui sont « trop chargés ». <sup>1</sup> Ils se déplacent vers l'équateur le 18 avril. A ce moment-là, une violente poussée de scorbut paralyse les équipages et entraîne de nombreux décès principalement dans les équipages et les soldats. Ils arrivent le 11 juin au cap de Bonne-Espérance. Ce voyage prend beaucoup plus de temps que le précédent. La navigation est retardée par la surcharge des vaisseaux, la corruption de l'eau et la mauvaise qualité des vivres embarqués. Au cap de Bonne-Espérance, il faut débarquer plusieurs centaines de malades après que le père Tachard a obtenu l'assentiment du gouverneur. Comme Cébéret le note dans son journal de voyage, un grand nombre est malade, « principalement, dit-il, sur le *Dromadaire* où il y avait plus de cent hommes hors de service ». <sup>2</sup> Dans la lettre de Vaudricourt adressée à Seignelay, il parle quant à lui de deux cents malades sur ce seul navire, dont vingt-six succombent. Il manifeste également la « souffrance de deux méchants batiments » <sup>3</sup>, la *Normande* et le *Dromadaire*, « qui dérivent autant qu'ils vont de l'avant » <sup>4</sup> et retardent du même coup le voyage. A ce moment-là, les vaisseaux sont allégés par la consommation des passagers et Céberet peut renvoyer la *Maligne* en France.

La seconde partie du voyage n'est guère meilleure, dans les flûtes surtout, où règne la promiscuité, de nombreux soldats continuent de mourir. Les vaisseaux sont désunis par les tempêtes. A Batavia, l'accueil n'est pas chaleureux. La nouvelle de la Révocation de l'Edit de Nantes a gagné les Indes Orientales et accru la méfiance des Hollandais à l'égard des Français, surtout des pères jésuites. Il est impossible pour les équipages de reprendre leurs forces dans de bonnes conditions. Ils ne peuvent pas s'attarder car il ne faut pas rater la saison pour atteindre la barre de Siam. Ils sont donc obligés de quitter Batavia le plus tôt possible. Pendant la traversée, le père Tachard fait

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 57.

<sup>2</sup> Ibid., p. 57.

<sup>3</sup> Ibid., p. 57.

<sup>4</sup> Ibid., p. 57.

la connaissance du maréchal Défarges dont il arrive à s'attirer plus ou moins les sympathies. Il essaie également d'influencer les ambassadeurs siamois pour qu'ils soutiennent les projets français d'occuper Bangkok. Le père Tachard revient plusieurs fois à la charge, mais leur réaction ne varie pas.<sup>1</sup> Rapidement, il arrive à avoir la certitude que le premier ambassadeur siamois, même s'il a déployé beaucoup de bonne volonté et d'esprit à la cour de France, n'est pas favorable à la cause française. Le Père Tachard estime alors qu'il vaut mieux arriver au Siam et commencer à négocier l'occupation des places fortes avant que le premier Ambassadeur siamois fasse son rapport au Roi Narai. Il n'hésite pas à profiter de l'escale de Batavia pour changer de vaisseau et rejoindre les Envoyés extraordinaires à bord de l'*Oiseau* plus rapide. Il réussit à convaincre La Loubère et Céberet des dangers de la situation dès l'escale du cap de Bonne-Espérance. Les Envoyés acceptent de se séparer du reste de l'expédition pour permettre au père Tachard de négocier le plus tôt possible. L'*Oiseau* prend le devant pour le Siam, et arrive le 26 septembre à la barre de Siam dans des délais voisins de ceux de la première Ambassade siamoise à quelques jours près.<sup>2</sup> Mais le *Gaillard*, la *Loire*, et le *Dromadaire* n'y arrivent que le 6 octobre. La *Normande* est détachée de l'escadre par un mauvais coup de vent dès le passage du Cap de Bonne-Espérance et y arrive à la fin du mois de novembre.

L'*Oiseau* met douze jours pour la traversée de Batavia à la barre de Siam. Sur les 636 soldats et officiers embarqués à Brest, seuls 492 parviennent au Siam et dans « un état de santé précaire ».<sup>3</sup> Le climat au Siam ne les aide pas à guérir, nombre d'entre eux ne cesse de mourir. Pendant les douze jours de route, les relations entre le père Tachard et les Envoyés extraordinaires se dégradent ; surtout entre Tachard et La

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 94.

<sup>2</sup> Ibid., p. 107.

<sup>3</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 58.

Loubère, elles deviennent irréductiblement hostiles<sup>1</sup>, même s'ils essayent de s'entendre pour présenter au Siam un front uni dans les négociations. La Loubère découvre avec stupeur qu'il n'a aucun moyen de s'opposer au père jésuite dans ses intentions. Ses instructions consacrent son impuissance. Toute la direction de la mission diplomatique échappe à La Loubère ; il découvre, mais un peu tard, qu'il n'est pas le vrai chef de l'expédition, et qu'il dépend entièrement d'un jésuite intransigeant. En effet, le père Tachard entend ne rien céder de ses prérogatives. Rien ne l'oblige à dévoiler ses instructions à La Loubère. En revanche, pour finir de l'impressionner, il lui permet de lire une des lettres du marquis de Seignelay.

Le lendemain de son arrivée, le père Tachard s'embarque à sept heures du matin sur une chaloupe pour se rendre à Bangkok, et y arrive le 29. Le lendemain, il est déjà dans la capitale où il ne trouve pas Constance Phaulkon. Le 31, il écrit à Louvo pour prévenir Phaulkon de son arrivée. Sans être patient de le revoir, il s'embarque aussitôt pour la résidence du roi Narai à Louvo. Aussitôt averti, Phaulkon s'inquiète et se rend à Ayutthaya. Ils se croisent sur le fleuve.<sup>2</sup> Tachard parle franchement de ce que Phaulkon lui avait assuré. Mais maintenant, cette belle assurance n'est plus de mise. Phaulkon n'a pas du tout l'intention de céder aux Français le contrôle des garnisons de Bangkok et de Mergui. Mais le ministre de Narai compte sur le soutien militaire français. Plusieurs événements depuis l'Ambassade de Chaumont l'ont engagé un peu plus encore dans sa politique francophile, et lui faisaient attendre impatiemment le retour du jésuite.

La révolte des Macassars en 1686, révolte d'une minorité musulmane,<sup>3</sup> est comme un premier avertissement brutal qui a bien failli renverser le roi et Phaulkon. Ce dernier, pour la contenir, doit faire appel à une milice improvisée des marchands

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 104.

<sup>2</sup> Ibid., p. 108.

<sup>3</sup> Ibid.

européens de la capitale, et aux troupes commandées par le chevalier de Forbin à Bangkok. En juillet 1687, l'affaire du massacre de Mergui est plus préoccupante encore. En effet, prêtant foi à une rumeur qui courait selon laquelle les interlopes allaient livrer le port aux Anglais, les Siamois se soulèvent et massacrent tous les étrangers qui ne peuvent pas s'échapper.<sup>1</sup> Ce mouvement hostile aux étrangers avait de quoi préoccuper Phaulkon, non seulement parce que c'était lui qui avait introduit les interlopes au Siam, mais surtout parce que la Compagnie anglaise des Indes orientales menaçait le royaume de représailles. Enfin, la crainte d'une intervention hollandaise au Siam n'avait jamais été aussi précise, puisque comme le relate François Martin dans son *Journal*,<sup>2</sup> on savait qu'un grand navire hollandais qui avait fait naufrage avait été envoyé à Siam avec 1100 hommes à son bord. Toutes ces alarmes ne laissent pas le choix à Phaulkon qui accepte l'occupation française de Bangkok et de Mergui, même s'il est conscient qu'elle risque de renforcer la méfiance de certains milieux de la cour à son égard, et à l'égard des étrangers en général. Le père Tachard s'aperçoit rapidement de ses rassurantes dispositions. La première lettre qu'il adresse aux Envoyés extraordinaires témoigne de son immense soulagement, voire même d'une certaine euphorie.<sup>3</sup> En même temps, Phaulkon écrit un long mémoire au roi Naraï, qui lui accorde par retour « un plein pouvoir d'agir en son nom ».<sup>4</sup> Sur cette réponse, Phaulkon écrit à son tour à Tachard, pour qu'il annonce aux Envoyés que la cour accepte de laisser les troupes françaises assurer la défense des forteresses de Bangkok et de Mergui. Tachard reçoit cette lettre à Ayutthaya à minuit. Dès deux heures du matin, il prend le bateau pour rejoindre l'Oiseau. Quand il arrive à bord, le bon accueil laisse tout de suite la place à l'inquiétude à cause des problèmes du statut des troupes à

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 109.

<sup>2</sup> MARTIN, François. Mémoires de François Martin fondateur de Pondichéry (1665-1694), Paris : publiées par A.Martinaeau. 1931-1934.

<sup>3</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 109.

<sup>4</sup> Ibid.

Bangkok. Les instructions que Tachard reçoit des Envoyés, précisent que l'objectif de Louis XIV est de garder la place forte de Bangkok au nom du roi de Siam et non pas sous le commandement de Phaulkon.<sup>1</sup> Pour les Envoyés extraordinaires, il s'agit d'une exigence indiscutable, ils se sentent comme trahis par Tachard, qui ne voit pas ce qu'il y a de choquant à ce que les troupes prêtent serment à Phaulkon, alors que de toute façon elles devront bien lui obéir. En revanche, La Loubère ne peut donner son accord.

Le père Tachard doit donc repartir à terre négocier avec Phaulkon le retrait de cette demande. Le refus des Envoyés extraordinaires a permis au Gaillard d'arriver à son tour à la Barre de Siam, et aux ambassadeurs siamois de débarquer avant que le destin des troupes ne soit réglé. De crainte que le Premier Ambassadeur siamois rende compte tout de suite au Roi Narai, ce qui retarderait les agissements de Phaulkon à la cour, le père Tachard se résout rapidement à retirer sa demande de serment personnel des soldats français, non sans préciser qu'il n'avait en vue dans cette requête que les intérêts du roi de France.<sup>2</sup> Phaulkon estime alors qu'il convient désormais de fixer plus précisément les modalités du séjour des troupes et de leurs liens avec la cour. Il exige donc la signature d'un traité avant le débarquement des Français. L'absence du père Tachard dure dix jours. Ce sont encore de longues négociations, même des entretiens privés de Phaulkon avec le roi, qui se terminent par une lettre du ministre grec au père Tachard, où Phaulkon déclare céder aux exigences des Envoyés extraordinaires. Tachard n'a plus qu'à leur faire signer les quinze articles du traité qu'il propose. Le 17 octobre, fâché, il retrouve les deux Envoyés extraordinaires. Il envoie une lettre pour montrer son mécontentement à ces deux dernières remises de la main à la main.<sup>3</sup> Pendant son absence, les troupes sont allées à terre car il est nécessaire de faire débarquer les malades qui augmentent sans cesse. Les Envoyés extraordinaires ne

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 110.

<sup>2</sup> Ibid., p. 111

<sup>3</sup> Ibid.

réalisent toujours pas l'énorme privilège que représente la cession de Bangkok et de Mergui. Dans le journal de Céberet il apparaît clairement qu'en acceptant de signer le traité proposé par Phaulkon, ils estiment au contraire ne faire que des concessions le couteau sous la gorge. Parlant du traité proposé par Tachard, Céberet conclut par ces mots :

« Ainsi, il ne nous laissa que trois partis à prendre : le premier, de nous en retourner en France avec l'escadre et les troupes sans rien faire, ou de rompre la paix et d'agir par la force, ou de signer ces articles. Le premier parti de nous en retourner était impossible, n'ayant point de vivres pour cela, et quand il aurait pu s'exécuter c'était le dernier de tous les maux ; le second de rompre la paix était impraticable dans la saison où nous étions et avec le peu de gens qu'il y avait. »<sup>1</sup>

Cette solution ne concordait pas non plus avec leurs instructions qui ne leur autorisaient d'utiliser la force qu'en cas de refus des places fortes, ce qui n'était pas le cas, celles-ci étant accordées avec seulement des restrictions. Le jour-même, le traité est signé par les deux Envoyés extraordinaires et Tachard « député plénipotentiaire de son Excellence Constantin Phaulkon, ministre de Sa Majesté de Siam »<sup>2</sup>, de sorte que les Français peuvent occuper Bangkok et Mergui, sous le commandement du maréchal Desfarges. Il peut commander non seulement les troupes françaises, mais aussi les soldats siamois ainsi que les soldats étrangers, que le roi de Siam pourrait envoyer. Le général exécutera les ordres du roi de Siam, « envoyés par le Premier ministre, en ce qu'ils ne seront point contraires à ceux de Sa Majesté Très Chrétienne »<sup>3</sup>. Ainsi le roi ne peut demander au général plus de la moitié de ses troupes pour ne pas trop dégarnir

<sup>1</sup> CEBERET du BOULLAY, Claude. Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Céberet, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688. Paris : Archives Nationales Colonies. 1688. C1/24, f°13.

<sup>2</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 112.

<sup>3</sup> Ibid.

les places fortes. C'est la présence de troupes étrangères qui choque les Envoyés extraordinaires, d'autant que leurs officiers seront nommés par le roi, leurs récompenses et châtiments distribués avec son assentiment.

Les Envoyés extraordinaires peuvent enfin débarquer, ainsi que les soldats épuisés. Ils sont reçus officiellement à Bangkok le 20 octobre, pour découvrir que les soldats portugais et siamois sont en bien plus grand nombre que les soldats français, et que dans le fort ne se trouvent que des soldats siamois. Desfarges y apparaît déjà gagné par les avances de Phaulkon et de Tachard, et ce dernier a pris l'initiative, seul, de nommer « plusieurs officiers pour commander les compagnies siamoises ».<sup>1</sup> Céberet et La Loubère l'interrogent à ce sujet, mais Tachard répond que la mission dont le roi l'a chargé est à présent accomplie, sous-entendant ainsi qu'il n'est plus qu'aux ordres de Phaulkon, qu'il rejoint d'ailleurs très vite à Ayutthaya.

L'amour-propre des Envoyés extraordinaires, déjà mis à mal par Tachard, est encore malmené par Phaulkon, et par son biais, par Kosa Pan, qui est venu leur demander, alors qu'ils remontaient encore le fleuve, à quels honneurs ils prétendaient lors de l'audience du roi.

Enfin, le 2 novembre, l'audience royale a lieu, et tout se passe plutôt bien, ce qui fait penser à Céberet que les obstacles rencontrés jusqu'ici n'ont eu pour origine que le père Tachard et Phaulkon. A la fin de l'audience, Phaulkon conduit Desfarges pour le présenter personnellement au roi. Le militaire en est débordant de reconnaissance. Ces bonnes dispositions de Desfarges pour Phaulkon et Tachard suscitent « l'affaire des bombardes » qui empoisonne toute la fin de la mission. Dix bombardes sont embarquées à Brest. Rappelons qu'il est prévu de s'emparer de la forteresse de Bangkok par la force, en cas de refus. Les instructions du capitaine d'artillerie qui en a la charge sont assez simples. Il doit les ramener en France, mais le

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 64.

favori grec voudrait les garder. Desfarges ayant transporté les bombardes à la capitale afin d'en faire une démonstration au roi Naraï, Phaulkon refuse de les restituer.

Par ailleurs, les querelles entre le camp des deux Envoyés et celui de Phaulkon portent sur des histoires de papiers donnés qui n'auraient pas été rendus, alors que les problèmes de Mergui, du nouveau traité de commerce ou de celui de la religion, hautement plus importants, ne sont toujours pas réglés. L'exaspération de La Loubère augmente et Céberet s'impatiente.

Céberet est un peu en retrait de ces querelles qui opposent surtout La Loubère et Tachard. S'il faut en croire ce dernier, les deux Envoyés extraordinaires ne peuvent pas se souffrir. Bien qu'il n'y ait guère trace de cette rivalité dans la relation de Céberet, il faut noter qu'il vient négocier avec Phaulkon des affaires du commerce chez les pères jésuites, « afin d'être plus en repos ».<sup>1</sup> Il obtient un traité commercial tout à fait conforme à ses désirs et à ceux de sa Compagnie. On se souvient que le traité du chevalier de Chaumont, élaboré à la hâte, est moins intéressant pour les intérêts français que celui obtenu deux ans plus tôt par Deslandes-Boureau. La compagnie cette fois-ci a demandé à Deslandes de revenir au Siam pour seconder Céberet dans ses négociations. Ce dernier a en sa possession une copie annotée du traité du chevalier de Chaumont, où les annotations représentent les revendications qu'il doit faire valoir. Il obtient un franc succès comme en témoigne le traité commercial du 11 décembre 1687.<sup>2</sup> En outre, deux jours plus tard, il fait entrer Constance Phaulkon dans les intérêts de la Compagnie française des Indes orientales, pour la somme de trois cent mille livres. Il devient lui-même l'un des plus gros actionnaires de la Compagnie royale qui aura sa répartition annuelle de 10% des bénéfices réalisés. Le favori grec va demander début janvier 1688 d'être un des dix directeurs de la compagnie. Ainsi la mission des

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 118.

<sup>2</sup> Ils en ont conservé trois exemplaires, le premier en portugais, le second en siamois, le troisième en français : A.N., C1/23, f<sup>os</sup> 222-238, *Traité de commerce*.

Envoyés extraordinaires à toutes les apparences d'une réussite, ses objectifs immédiats sont atteints : les Français sont à Bangkok, et bientôt à Mergui malgré quelques objections de Phaulkon ; le traité de commerce est très convenable. Mais cette victoire est douloureuse, car elle laisse surtout le triste souvenir de querelles sans cesse répétées.

En ce qui concerne les affaires religieuses, elles avaient été l'âme et le ressort des négociations du chevalier de Chaumont, or ce ressort s'est cassé lors de la mission des Envoyés extraordinaires. Il devient évident en 1687 que ces espoirs sont exagérés. Mais Phaulkon ne peut l'avouer, parce que ce serait reconnaître qu'il n'a, dans l'immédiat, rien à offrir à Louis XIV en échange de son soutien militaire. Les bénéfices que la Compagnie pourra tirer de ses privilèges commerciaux sont très incertains, surtout dans l'état des relations du Siam avec la Compagnie anglaise des Indes.

Phaulkon a donc plus que jamais besoin du soutien du père Tachard, qui avec les jésuites est le seul à retirer des bénéfices évidents de sa politique. Ce n'est que lui qui peut soutenir que les sujets de Phaulkon sont sérieux. Ce dernier a d'autant plus besoin de ce soutien qu'il n'a pas tenu tous ses engagements. La repartie de Tachard est pleine de bon sens, caractéristique de son pragmatisme : « Il fallait faire des chrétiens avant de leur donner des privilèges. »<sup>1</sup> Tachard est convaincu de longue date de l'inutilité de ce traité. En 1687, il perçoit très bien qu'il est hors de question de le publier. Il a appris par une lettre du père de Fontaney les grandes réformes religieuses que le roi essaie d'introduire dans son royaume. Ce dernier tente notamment de briser les privilèges des temples, où ses sujets pouvaient échapper aux corvées royales. Cela suscite une forte réaction qui doit inviter les chrétiens à la plus grande prudence. Mais les Envoyés extraordinaires restent imperméables à toutes ces considérations, ils s'accrochent à revendiquer la publication du traité.<sup>2</sup> Phaulkon essaie alors de détourner

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 119.

<sup>2</sup> Ibid., p. 120.

le débat, il explique qu'il conviendrait avant tout de mieux instruire le roi de la religion chrétienne. Il expose aux Envoyés extraordinaires comment Mgr Laneau ne parle pas assez bien le siamois de la cour pour s'acquitter de ce catéchisme. L'évêque de Métellopolis proteste, et réussit sans peine à prouver que son siamois est excellent. Mais la dispute qu'il suscite donne une excuse à Phaulkon : si les affaires de la religion ne progressent pas au Siam, c'est à cause des querelles qui divisent les missionnaires.<sup>1</sup> Phaulkon qui sait que son refus de publier le traité religieux au Siam ne manquera pas de ternir son image en Europe, trouve dans l'affaire un bon moyen de s'affirmer comme protecteur de la religion. Il se mêle alors aux discussions, se rangeant du côté des jésuites. Tachard saisit mieux les contraintes qui empêchent Phaulkon de publier le traité religieux que les missionnaires apostoliques pourtant installés depuis des décennies dans le royaume.

Le traité commercial signé, Céberet quitte Lopburi après une audience de congé que lui accorde le roi pourtant malade. Le roi Naraï donne son congé à l'Envoyé, conformément à ses vœux. En effet Céberet est pressé de poursuivre sa mission sur les côtes de Coromandel, et il part immédiatement pour Mergui. Le 1<sup>er</sup> janvier 1688 il est à Mergui, à l'embouchure de la rivière Tenasserim.<sup>2</sup> Ses collègues directeurs de la Compagnie avaient chargé l'Envoyé d'examiner sur place la situation et le potentiel du port de Mergui. Céberet s'embarque le 3 janvier avec Forbin sur le *Président*, vaisseau de la Compagnie, pour Pondichéry où l'Oiseau viendra le chercher. Il avait confirmé le gouverneur de Mergui, Beauregard, de l'arrivée imminente du sieur du Bruant qui viendra prendre possession du port à la tête d'un détachement de cent vingt hommes de troupe.

Après le départ de Céberet, La Loubère manifeste bientôt son désir de partir lui aussi. Il vient prendre congé de Phaulkon, mais il semble décidément que les deux

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 120.

<sup>2</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 430.

hommes ne peuvent plus du tout se supporter. Selon le père Tachard, ils se disputent à nouveau, et La Loubère rompt la conversation cavalièrement, en jetant au ministre un *Adios Senhor*<sup>1</sup> furieux. Il se justifie ensuite auprès de deux pères jésuites étonnés en affirmant que Phaulkon l'a insulté... Le 23 décembre le roi lui donne à son tour son audience de congé, et il se met immédiatement en route pour la Barre de Siam. Il n'a aucune raison de s'attarder plus longtemps ; tous les jours passés à Louvô au mois de décembre sont pour lui l'occasion de vexations supplémentaires. En effet le roi Narai et Phaulkon l'ignorent, alors qu'ils comblent d'honneurs le père Tachard. De surcroît, ils chargent le jour de Noël le père jésuite de leurs lettres pour le roi à Versailles, et pour le pape à Rome, désavouant ainsi officiellement l'Envoyé extraordinaire. Son objectif principal est d'obtenir une alliance d'état à état pour parachever les relations franco-siamoises.<sup>2</sup> Le roi Narai a plusieurs entretiens privés avec Tachard à ce sujet. Visiblement il ne se contente plus de soutenir Phaulkon dans ses projets, mais partage ses inquiétudes sur l'évolution du royaume. Le lendemain il célèbre la messe de minuit puis quitte Louvô pour rejoindre la Barre de Siam.

Froissé de l'insuccès de sa mission, La Loubère s'est embarqué avec armes et bagages sur le Gaillard où il aura à supporter la présence du jésuite ambassadeur, « très imbu »<sup>3</sup> de sa nouvelle dignité. Le Gaillard lève l'ancre le 3 janvier 1688. Le 4, une galère du roi de Siam le rejoint, chargée de paquets que C. Phaulkon avait oublié de remettre au père Tachard. Cette fois-ci trois vaisseaux seulement font route ensemble. En effet la Maligne était revenue en France dès l'aller à l'escale du cap de Bonne-Espérance, l'Oiseau transporte Céberet sur la côte de Coramandel, la Normande enfin effectue une mission dans les Indes pour le service de la Compagnie. Les sept mois que Tachard et La Loubère passent ensemble sont une guerre ouverte. « Tantôt La Loubère

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 70.

<sup>2</sup> VAN DER CRUYSSSE, Dirk. op.cit., p. 433.

<sup>3</sup> Ibid., p. 434.

accuse le père Tachard de tenter de détourner de son service son écuyer, tantôt Tachard accuse La Loubère de l'espionner par un trou qu'il aurait percé dans la cloison de sa chambre! »<sup>1</sup> Ces trois bateaux mouillent enfin, après sept mois de traversée, à l'entrée de la rade de Brest, le 25 juillet 1688. L'Oiseau avec à son bord Céberet est arrivé une semaine plus tôt.

C'est ainsi que se termine la mission de La Loubère au Siam, une mission qui, d'après les informations présentées sur ces quelques pages, s'est avérée être bien plus difficile que prévue. Elle a surtout été marquée par un climat de suspicion et d'incompréhension, La Loubère se sentant relégué à un second plan dans les démarches diplomatiques, dépassé par Tachard et toutes ses manœuvres plus ou moins secrètes. Même si Du Royaume de Siam aborde peu cette mission de La Loubère, il nous a paru important de la présenter car elle est le contexte direct dans lequel a été élaborée cette œuvre ; La Loubère a certainement été très marqué par l'ambiance de ce voyage et ce séjour à Siam.

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATANA, Raphaël. op.cit., p. 126.

## Chapitre III

### Présentation des Siamois d'après La Loubère

Ce chapitre est centré sur l'image des Siamois telle qu'elle est présentée dans « Du royaume de Siam ». Ce sont leur portrait, leur mode de vie ainsi que leur mentalité.

#### 1. Le portrait physique

Le physique est la première chose qu'on voit lorsqu'on rencontre quelqu'un. La plupart des informations sont regroupées dans la seconde partie du livre et décrites en détail. Mais certaines informations sont aussi disséminées partout ailleurs dans l'œuvre.

Commençons par le visage, la première partie du corps que l'on regarde. La Loubère fait un portrait effrayant des Siamois non seulement par la forme de leur visage, mais aussi par les couleurs. En effet, selon lui, le visage « est large et élevé par le haut des joues, et tout d'un coup leur front se rétrécit et se termine presque autant en pointe que leur menton »<sup>1</sup>, « les dents noircies »<sup>2</sup>, « les yeux jaunâtres »<sup>3</sup>, « leur teint est grossier et d'un brun mêlé de rouge »<sup>4</sup>. La Loubère semble de plus vouloir dire par l'expression « leurs yeux [ne] sont pas trop vifs »<sup>5</sup>, que ceux-ci ne montrent pas d'intelligence. Il compare ensuite les Siamois aux Français, en disant que leur nez est

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 188.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

« court et arrondi par le bout »<sup>1</sup>, et qu'ils ont « les oreilles plus grandes que les nôtres »<sup>2</sup>. Il fait même une petite remarque sur les oreilles des Siamois que « plus ils les ont grandes, plus ils les estiment. »<sup>3</sup> Quant aux cheveux des Siamois, ils « sont noirs, grossiers et plats, et l'un et l'autre sexe les portent si courts qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles »<sup>4</sup>. En ce qui concerne « les jeunes gens à marier, garçons et filles, ils les portent d'une manière particulière. Ils tondent au ciseau, et fort près, le haut de la tête, et puis tout autour ils arrachent un petit cercle de cheveux de l'épaisseur de deux écus blancs et au dessous, ils laissent croître le reste de leurs cheveux presque jusque sur leurs épaules. »<sup>5</sup> Il semble vouloir montrer que cela doit être à cause de la chaleur, en faisant une comparaison avec « les Espagnols [qui] se tondent ainsi fort souvent sur le haut de la tête »<sup>6</sup>. Pourtant, « cet air de tête naissante ne déplaît point »<sup>7</sup> ni à La Loubère, ni aux Siamois eux-mêmes. En ce qui concerne leur tête, les Siamois font toujours attention pour ne pas la toucher même pas les cheveux. Pour eux, la tête est la partie du corps « la plus haute, la plus respectée et la plus honorable. »<sup>8</sup>

La Loubère révèle de plus que les Siamois sont « semblables à leurs voisins »,<sup>9</sup> non seulement par leur langue mais aussi par leur physique... Et cette ressemblance ne semble pas être un honneur pour les Siamois...

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 188.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 189.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid., p. 246.

<sup>9</sup> Ibid., p. 141.

« La langue vulgaire des Siamois, pareille en sa simplicité à celles de la Chine, du Tonkin, de la Cochinchine et des autres états de l'Orient, marque assez que ceux qui la parlent sont à peu près du génie de leur voisins. Joignez à cela leur figure indienne, la couleur de leur teint mêlé de rouge et de brun (ce qui ne convient ni au nord de l'Asie, ni à l'Europe, ni à l'Afrique). Joignez encore leur nez court et arrondi par le bout, comme l'ont d'ordinaire leurs voisins, les os du haut de leurs joues gros et élevés, leurs yeux fendus un peu en haut, leurs oreilles plus grandes que les nôtres, en un mot tous les traits de la physionomie indienne et chinoise, leur contenance naturellement accroupie, comme celle des singes, ... ».<sup>1</sup>

Dans ce portrait, La Loubère est très dur pour les Siamois. D'abord il semble ne pas apprécier leur langue, puis il s'en prend aux caractéristiques asiatiques de teint de la face et finalement c'est leur aptitude à s'accroupir qu'il compare à celle des singes. Cependant dans la suite, il se montre plus clément.

En ce qui concerne la taille des Siamois, ils sont petits. La Loubère pense qu'« ils ont le corps fort bien »<sup>2</sup> et explique cela par le fait que « l'on ne les emmaillote pas dans leur enfance »<sup>3</sup>. Il valorise « la liberté »<sup>4</sup> dans laquelle grandissent les Siamois parce qu'ils laissent faire la nature et la vie au naturel et que cela donne des résultats plus beaux et plus forts. Il oppose à la France le physique des femmes : « le sein des femmes siamoises ne se soutient plus dès leur première jeunesse, et [...] il leur descend bientôt jusqu'au nombril ».<sup>5</sup> Mais « leur sein pourtant ne choque point les yeux de leurs maris »<sup>6</sup>. On peut en déduire que cela choque La Loubère car les Français

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 141.

<sup>2</sup> Ibid., p. 188.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

préfèrent le sein bien montant. Néanmoins il comprend que les Siamois puissent avoir des goûts différents.

La Loubère ajoute la tradition siamoise de jaunir les enfants « à savoir d'enduire leur corps de safran ».

« Ce qui leur tient lieu de safran est une racine qui en a le goût et la couleur quand elle est sèche et mise en poudre. La plante en est connue sous le nom de *Crocus indicus*<sup>1</sup>. Ils estiment fort sain pour leurs enfants de leur en jaunir le corps et le visage, si bien que dans la rue on ne voit que des enfants qui ont le teint jaune. »<sup>2</sup>

Pour l'habillement des Siamois, « Ils [les Siamois] s'habillent peu, moins à cause du chaud, que par la simplicité de leurs moeurs ».<sup>3</sup> Ils s'habillent aussi simplement que la politesse leur permet, donc ils sont presque nus, non pas parce qu'il fait chaud, mais parce qu'ils ont préféré des habitudes simples. Ils s'habillent d'un pagne<sup>4</sup> seulement pour être présentables. Par l'habillement, La Loubère montre encore une fois que les moeurs des Siamois sont simples.

« La différence de l'habillement des femmes à celui des hommes est que les femmes, attachant leur pagne par sa longueur autour de leur corps, comme font aussi les hommes, elles la laissent tomber selon sa largeur et

---

<sup>1</sup> *Crocus indicus*. Dans le passage indiqué de la Bible ; le *carcom* se trouve associé à d'autres plantes, dont quelques-unes sont incontestablement originaires de l'Inde. Il n'est donc pas irrationnel d'admettre que ce mot, qui est presque identique avec le sanscrit *kunkuma*, le *curcuma* des Latins, s'applique à cette espèce de zingibéracées de l'Asie tropicale (*curcuma longa*, L ; *amomum curcuma*, Murr.) dont la racine est depuis longtemps employée comme matière tinctoriale jaune, sous le nom de safran indien *crocus indicus*. (L'Univers : histoire et description de tous les peuples... publié par F. Didot Frères ; 1852.)

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 206.

<sup>3</sup> Ibid., p. 181.

<sup>4</sup> Un pagne : morceau d'étoffe ou de matière végétale tressée, couvrant le corps le plus souvent de la ceinture aux mollets dont les habitants de certaines régions chaudes du globe se ceignent les reins. Dans le texte, le mot « pagne » qui est du genre féminin, est utilisé jusqu'au début du XIXe siècle.

imitent une jupe étroite qui ne leur descendrait que jusqu'à mi-jambe ; au lieu que les hommes relèvent leur pagne entre leurs cuisses en y repassant l'un des bouts qu'ils laissent plus long que l'autre et qu'ils font tenir par derrière à la ceinture ; en quoi ils imitent en quelque sorte notre haut-de-chausse. L'autre bout de la pagne pend par-devant. »<sup>1</sup>

Hors de leur pagne, les femmes siamoises ne portent rien.

« [...] elles n'ont point de chemises de mousseline ; les riches seulement usent toujours de l'écharpe. Elles en passent quelquefois les bouts autour de leurs bras, mais le bel air, pour elles, est de la mettre simplement sur leur sein par le milieu, d'en abattre un peu les plis, et d'en laisser pendre les deux bouts derrière par-dessus les épaules. »<sup>2</sup>

Mais les Siamois ne peuvent pas porter n'importe quelle pagne. Les femmes normales mettent des pagnes noirs et leur écharpe en mousseline blanche.

« Les pagnes d'une certaine beauté, comme celles d'étoffe de soie avec de la broderie, ou sans broderie, et comme celles de toile peinte fort fine, ne sont permises qu'à ceux à qui le prince en fait présent. Les femmes de condition y font assez de ces pagnes noirs, et leur écharpe est souvent de simple mousseline blanche. »<sup>3</sup>

Mais en hiver, les Siamois mettent aussi sur leurs épaules une écharpe en lé<sup>4</sup> ou en toile peinte.

La Loubère explique par ailleurs que les enfants siamois ne s'habillent pas jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 185.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 187.

<sup>4</sup> lé veut dire lin.

Pour les mandarins et le Roi, les habits sont différents :

« Les mandarins, c'est-à-dire les officiers, portent, outre la pagne, une chemise de mousseline qui est comme leur veste, ou leur justaucorps. Ils la dépouillent et l'entortillent au milieu de leur corps quand ils abordent un mandarin beaucoup plus élevé qu'eux en dignité [...]. Ils eurent toujours leurs bonnets hauts et pointus sur la tête. Ces chemises n'ont point de collet et sont ouvertes par-devant, sans qu'ils aient soin de les attacher pour cacher leur estomac. Les manches en tombent presque jusqu'au poignet, larges d'environ deux pieds de tour, mais sans être froncées ni en haut ni en bas. D'ailleurs le corps en est si étroit que, ne pouvant passer et descendre par-dessus la pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. »<sup>1</sup>

Quant au roi de Siam, sa tenue ressemble à celle des mandarins avec quelques caractéristiques propres. La Loubère dit qu'il porte une veste de quelque beau brocard dont les manches sont fort étroites et viennent jusqu'au poignet, et que les Français portent contre le froid. Il met une veste sur cette chemise « qu'il garnit de dentelles ou de point d'Europe. »<sup>2</sup> Aucun Siamois n'a le droit de porter cette sorte de veste sauf si le roi la lui offre. Par ailleurs, il existe une autre « justaucorps d'écarlate [qui] descend jusqu'aux genoux, et il a huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement, et si courtes qu'elles n'atteignent pas aux coudes. »<sup>3</sup> Ce sont le roi et les soldats vont à la guerre ou à la chasse, la chemise que les soldats portent « sont d'une mousseline teinte en rouge »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 182.

<sup>2</sup> Ibid., p. 183.

<sup>3</sup> Ibid., p. 184.

<sup>4</sup> Ibid.

Même si le peuple siamois ne porte souvent ni chaussures ni chapeau, il existe quand même « les babouches »<sup>1</sup> qui ont été importées par les Mores. « Ils les quittent aux portes chez autrui, et chez eux-mêmes, pour ne pas salir les lieux où ils entrent. »<sup>2</sup> Au cas où ils doivent se rendre chez des supérieurs, « ils ne s’y présentent pas avec les babouches. »<sup>3</sup> En ce qui concerne les chapeaux, ils sont portés par les mandarins et le roi mais très peu par le peuple. Les gens du peuple « ne le font que d’un pan de toile et seulement quand ils sont sur la rivière où la réflexion incommode davantage. »<sup>4</sup>

A propos des bijoux, La Loubère précise qu’ils portent des bijoux pour montrer leur richesse, sans s’intéresser à savoir si leurs pierres sont effectivement vraies. Les hommes ne portent guère de bijoux, sauf des bagues. Mais les femmes et les enfants mettent aussi bien des bagues que des boucles d’oreille. Les bracelets ne sont portés que par les jeunes filles de bonne famille, jusqu’à l’âge de six ou sept ans, «et elles en portent également aux bras et aux jambes »<sup>5</sup>

« Ils (les Siamois) portent des bagues aux trois doigts de chaque

main, et la mode leur permet d’y en mettre autant qu’il y en peut tenir. Ils achetaient volontiers un demi-écu les bagues à pierres fausses qui, à Paris, n’avaient coûté que deux sols. Ils ne savent ce que c’est que des colliers pour orner leurs cols, ni ceux de leurs femmes, mais les femmes et les enfants de l’un et de l’autre sexe y connaissent l’usage des pendants d’oreille. D’ordinaire, ils sont en forme de poire, d’or, ou d’argent, ou de vermeil doré. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC’H, Michel. op.cit., p. 184.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 185.

<sup>5</sup> Ibid., p. 187.

<sup>6</sup> Ibid.

Par ailleurs, même si les Siamois sont paresseux, comme l'explique La Loubère et comme nous le verrons plus tard, ils ne sont pas paresseux pour se laver. Les Siamois ont « deux manières de prendre le bain ». <sup>1</sup> L'une est de se mettre dans l'eau comme les Français, l'autre est « de répandre de l'eau sur le corps à cuillerées » <sup>2</sup>. Ils prennent même de temps en temps leur bain pendant plus d'une heure. Grâce à la chaleur du Siam, on n'a pas besoin de réchauffer l'eau, même en hiver. « Ils se baignent [donc] trois ou quatre fois par jour et plus souvent ». <sup>3</sup> Ils mettent en plus du parfum sur leur corps et de la pommade parfumée sur leurs lèvres. Les Siamois croient que ce n'est pas poli d'aller rendre visite à quelqu'un sans se laver. Ils ne prennent pas seulement soin de leur corps, mais aussi de leurs dents et de leurs cheveux. Pour leurs dents, ils les noircissent, et pour leurs cheveux, ils les lavent avec des eaux, puis mettent des huiles de senteur comme ce que La Loubère a vu en Espagne.

Ainsi l'apparence des Siamois est tout à fait différente de celle des Français. Beaucoup de passages les comparent. Au regard de La Loubère, en général ils sont naturellement simples, et s'ils portent peu de vêtements pour se couvrir, c'est plus par simplicité qu'en raison des conditions climatiques. Il est tout particulièrement bon de souligner leur souci de propreté puisqu'ils se baignent très fréquemment, ce qui n'a pas manqué de frapper La Loubère, sans doute parce que c'est là une habitude que n'ont pas les Français.

## 2. Le portrait moral

Au portrait physique des Siamois, La Loubère ajoute des caractéristiques morales. Il définit que ce sont des « bonnes gens » <sup>4</sup> et en détaille la signification. C'est

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 190

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 286.

avoir de « bonnes moeurs »<sup>1</sup> et faire bon usage des « choses nécessaires à la vie »<sup>2</sup>. Les Siamois sont des « bonnes gens », parce qu'ils ne sont ni trop pauvres ni trop riches. Ils se contentent de ce qu'ils ont. Ils ne mettent pas du tout en valeur les vices, ils les condamnent. Pour eux boire, c'est une honte même. La Loubère est ici positif : les Siamois valorisent l'honnêteté et les bonnes moeurs. Il en est de même dans leurs relations entre eux ou dans la famille.

Ainsi La Loubère comprend que les plus jeunes respectent les plus âgés, comme en Chine, « quoique les moins âgés [sont] plus élevés en dignité ».<sup>3</sup> Les Siamois respectent non seulement les plus âgés mais aussi les plus élevés dans la hiérarchie. L'auteur montre en plus qu'il n'existe pas beaucoup de mendiants au Siam. Les trois sortes de mendiants sont les « gens vieux, [les] impotents et [les personnes] sans parenté ».<sup>4</sup> « La mendicité y est honteuse, non seulement à celui qui mendie, mais à toute sa famille ».<sup>5</sup> Dans les familles siamoises, ils s'aiment entre eux, un fils qui veut faire des reproches à ses parents est considéré comme un monstre.

Quand les Siamois se marient, les maris sont toujours jaloux de leurs femmes. Plus leur rang est élevé dans la société, plus ils en sont fiers. Leurs femmes ont pourtant la liberté de sortir partout<sup>6</sup>, mais leurs maris croient que cette liberté est une honte. Les femmes siamoises qui ont toutefois des amants constituent des cas très rares, car elles suivent la tradition siamoise. Les hommes sont non seulement jaloux de leurs femmes, mais aussi de leurs filles. Si bien que celles qui ne suivent pas la tradition - tant leurs femmes que leurs filles - sont vendues à « un certain homme qui a

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 286.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 288.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

droit de les prostituer pour de l'argent ».<sup>1</sup> Pour l'amour des Siamois pour les enfants, La Loubère reprend sa comparaison avec les singes, mais cette fois-ci, même si le parallèle surprend, c'est pour exprimer une qualité.

« [...] et beaucoup d'autres manières qu'ils ont communes avec ces animaux, aussi bien qu'une merveilleuse passion pour les enfants. Car rien n'est égal à la tendresse que les grands singes ont pour tous les petits, sinon l'amour que les Siamois ont pour tous les enfants, soit pour les leurs, soit pour ceux d'autrui. »<sup>2</sup>

Non seulement le peuple aime les enfants mais le roi de Siam lui-même s'en environne et il les élève jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans.

La politesse des Siamois d'après La Loubère est un système de société pour ne pas avoir de problème avec des autres avec qui ils discutent. C'est donc une nécessité pour eux d'être polis. Les Siamois préfèrent en général le silence à la parole même ceux qui sont les plus élevés dans la hiérarchie. Une autre raison de silence, c'est parce qu'ils ont peur de dire aux autres les choses qui déplaisent. Pour avoir des informations, il faut vraiment insister, car ils ne montrent pas leurs connaissances. De plus, la politesse oblige les Siamois à garder une certaine « contenance »<sup>3</sup>.

« Quand ils forment un cercle, ils ne se tiennent jamais debout mais, s'ils ne sont assis les jambes croisées, ils s'accroupissent par respect les uns pour les autres. Les esclaves et les serviteurs devant leurs maîtres, et les gens du peuple devant les seigneurs, se tiennent à genoux, le corps assis sur

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 187.

<sup>2</sup> Ibid., p. 142.

<sup>3</sup> Ibid., p. 244.

les talons, la tête un peu inclinée, et les mains jointes à la hauteur de leur front. »<sup>1</sup>

D'après La Loubère, quand les Siamois passent devant quelqu'un qu'ils respectent, ils passeront « tout inclinés et les mains jointes plus ou moins élevées. »<sup>2</sup> Ces différents points de respect dans le milieu social, font partie des traditions qui ont été conservées durant des siècles et que La Loubère semble avoir bien saisies.

En outre, les Siamois traitent les éléphants comme des humains, car ils croient que les éléphants ont des sentiments humains. La Loubère écrit : « Ils parlent d'un éléphant comme d'un homme ; ils le croient parfaitement raisonnable, et ils s'en contentent des choses si raisonnées. »<sup>3</sup> L'auteur justifie son affirmation en donnant un récit comme exemple. Il dit qu'un éléphant s'est vengé d'un homme qui lui avait cassé une noix de coco sur la tête. Un autre exemple, c'est quand le roi de Siam offre trois éléphants à la famille royale en France, les Siamois leur disent au revoir comme s'ils étaient de vrais humains. De plus, il répète sa remarque que les Siamois estiment les éléphants, surtout les éléphants blancs car ils sont très rares.

« Ces peuples font naturellement tant de cas des éléphants qu'ils se sont persuadés qu'un animal si noble, si fort, et si docile, ne peut être animé que d'une âme illustre qui ait été autrefois dans le corps de quelque prince, ou de quelque grand personnage, mais ils ont encore une plus haute idée des éléphants blancs. »<sup>4</sup>

Par ailleurs, même si les Siamois s'habillent très peu, comme nous l'avons évoqué plus haut, ils sont d'une très grande pudeur. Tant les hommes que les femmes

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 244.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 225.

<sup>4</sup> Ibid., p. 338.

« sont les plus scrupuleux du monde à montrer les parties de leurs corps que l'usage leur ordonne de cacher. »<sup>1</sup> Ainsi au lit comme au bain même, ils ne se déshabillent pas mais changent leur pagne comme ils le font pour se laver dans la rivière.

Il semble vouloir dire que la simplicité des Siamois se manifeste dans leurs attitudes, tout comme dans leur habitation : « Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne le sont pas moins dans leurs logements, dans leurs meubles et dans leur nourriture ; riches dans une pauvreté générale, parce qu'ils savent se contenter de peu de choses. »<sup>2</sup>

Par ailleurs, La Loubère veut montrer les croyances variées des Siamois que l'on retrouve un peu partout dans son œuvre. Certaines croyances, La Loubère les considère de temps en temps comme de « l'ignorance. »<sup>3</sup> Ces croyances sont plutôt relatives à leur mode de vie. Il se moque ainsi des Siamois et de leur connaissance des animaux, en citant l'exemple du gecko :

« Ce qu'ils disent d'une sorte de lézard, nommé *toc quay*, est d'une ignorance et d'une crédulité singulières. Ils s'imaginent que cet animal, sentant son foie croître outre mesure, fait donner le nom de *toc quay* pour appeler un autre insecte à son secours, et que cet autre insecte, lui entrant dans le corps par la bouche, lui mange ce qu'il a de trop au foie et, après ce repas, se retire du corps du *toc quay* par où il y est entré. »<sup>4</sup>

Une autre sorte de croyance, c'est leur recours aux devins ainsi qu'à leurs « présages. »<sup>5</sup> Tous les Siamois, du roi aux gens du peuple, semblent y croire. Ils ne font ni affaire ni voyage, au cas où les devins leur font une objection. Par ailleurs, il

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 185.

<sup>2</sup> Ibid., p. 191.

<sup>3</sup> Ibid., p. 158.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid., p. 265.

explique que les signes de la nature sont considérés comme des présages. Il parle en particulier d'une croyance selon laquelle après une cérémonie, les premières paroles entendues révèlent l'avenir. La Loubère met cette croyance en parallèle avec celles, ressemblantes, des ancêtres italiens et français, et que certains « interprètes chrétiens »<sup>1</sup> jugent tout simplement comme un « pacte avec le démon ».<sup>2</sup> Il ajoute un commentaire :

« L'extrême superstition des Indiens est donc une suite très naturelle de leur profonde ignorance. Mais, pour leur excuse, des peuples plus éclairés qu'eux n'ont été guère moins superstitieux. Les Grecs, et après eux les Romains, n'ont-ils pas cru à l'astrologie judiciaire, aux augures, aux présages, et à toutes sortes d'arts inventés sous prétexte de deviner et de prédire ? »<sup>3</sup>

Autrement dit, il comprend ces croyances comme des conséquences de leur ignorance, tout en ajoutant qu'il existe d'autres motivations plus complexes ...

En ce qui concerne « l'horreur du sang »<sup>4</sup>, comme l'explique La Loubère et comme nous le verrons plus loin dans un autre paragraphe, c'est une façon d'aborder la question de « la métempsychose »<sup>5</sup>. L'auteur semble vouloir dire que les Siamois n'ont pas de sang dans les veines. Il précise que tous les éléments de la nature ont une âme du point de vue des talapoins mais elle n'est pas liée au corps. Il explique que, contrairement aux Occidentaux qui croient que l'âme et le corps forment un tout, les talapoins pensent que l'âme passe de corps en corps. C'est ainsi qu'ils conçoivent la métempsychose comme étant l'« enfer de l'âme »<sup>6</sup>, puisque « la suprême félicité de

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 265.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 264.

<sup>4</sup> Ibid., p. 321.

<sup>5</sup> *Métempsychose* ou *métempsychose* : transmigration, après la mort, de l'âme d'un corps dans un autre corps. Dictionnaire Hachette langue française. Ibid., p. 321.

<sup>6</sup> Ibid., p. 380.

l'âme est [...] de n'être plus obligée à animer aucun corps, mais de demeurer éternellement dans le repos. »<sup>1</sup> Il précise ensuite que l'apparence du monde est selon eux éternelle, mais que celui « que nous voyons ne l'est pas »<sup>2</sup> puisque tout meurt et renaît, donc se renouvelle sans cesse, y compris le ciel ou la terre.

Puis La Loubère s'étonne de la représentation qu'ont les « païens de l'Orient »<sup>3</sup> de la matérialité de l'âme qu'ils se représentent sous la forme d'un corps, duquel peut même couler le sang. Seul les distingue des réels corps le fait qu'on ne peut ni les voir ne les toucher. L'auteur relativise sa surprise en comparant cette perception à celle, identique, qu'avaient les Grecs et les Romains des « mânes »<sup>4</sup> ou des « ombres. »<sup>5</sup> Il la juge pourtant « impertinent[e] »<sup>6</sup> puisque les Orientaux, eux, croient que l'âme peut habiter n'importe quel élément. Pourquoi, alors, lui faire prendre une forme humaine ?

La Loubère présente enfin la conception qu'ont les Siamois de la réincarnation.

Ainsi, après la mort, l'âme recevrait ou des supplices ou des plaisirs, selon la grandeur et la durée de ses bonnes actions dans sa vie précédente, puis entrerait un nouveau corps, dans lequel elles vivront une vie plus ou moins heureuse, toujours selon les mérites de leur vie précédente. C'est donc de cette manière que les Siamois expliquent les malheurs, ou la prospérité des hommes : s'ils ont fait du mal dans leur vie antérieure, ils seront malheureux dans leur prochaine vie, et inversement s'ils ont accumulé les mérites. Le lieu où les âmes seraient unies ou récompensées après la mort serait organisé en étages. Notre monde, celui des vivants, se trouverait sur terre. Les 9 étages de bonheur seraient quant à eux « au-dessus de nos têtes »<sup>7</sup>, jusqu'« au dessus

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 380.

<sup>2</sup> Ibid., p. 381.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid., p. 383.

des étoiles »<sup>1</sup>, l'étage le plus haut étant le plus élevé. Au contraire, les 9 étages du malheur seraient « au-dessous de nos pieds. »<sup>2</sup> La Loubère livre la terminologie des habitants des lieux : ceux de notre monde sont appelés les « *manout.* »<sup>3</sup> Au-dessus logent les « *thevada* »<sup>4</sup>, et en-dessous les « *pii* »<sup>5</sup>

La Loubère fait une distinction entre les Grecs, les Romains et les Siamois : si les âmes des Grecs et des Romains « passaient aux Enfers »<sup>6</sup>, celles des Siamois y naissent et y vivent. Après plusieurs milliers d'années à être ou punies ou récompensées, elles viennent enfin « renaître au monde où nous sommes. »<sup>7</sup>

La Loubère explique enfin que les Siamois croient que ces âmes « ont le pouvoir de tourmenter ou de secourir les vivants. »<sup>8</sup> Ainsi, ils soignent leurs funérailles et prient leurs ancêtres, jusqu' « au trisaïeul »<sup>9</sup> Cependant ; ils craignent les esprits de leur entourage, comme « les chrétiens qui ont peur des esprits »<sup>10</sup> ; remarque La Loubère.

Outre ces réflexions, dans l'ensemble assez positives sur les Siamois, La Loubère exprime également des jugements plus sévères sur leur caractère ; il les accuse, notamment d'être menteurs. Tout en soulignant que « Les Siamois grands menteurs »<sup>11</sup> sont fortement punis par les supérieurs et encore plus sévèrement par le roi de Siam, il précise qu'il existe beaucoup de menteurs « à Siam, autant ou plus qu'en

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 383.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid., p. 385.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ibid., p. 288.

Europe »<sup>1</sup>. Pour mettre en valeur son avis, La Loubère propose un exemple : « [...] par tout pays, (le Siam) tout délateur est un malhonnête homme, et tout malhonnête homme est infidèle. D'ailleurs, la flatterie est si grande aux Indes... »<sup>2</sup> L'auteur généralise en étendant ce défaut à tous les Siamois et même à tous les Indiens. Il les accuse d'agir avec précaution et avec ruse. C'est la raison pour laquelle les Européens se sont toujours comportés avec les Indiens avec hauteur afin de se faire respecter. En effet, leur parler avec modestie les encouragerait à défier leur autorité.

Le vol, dans le Royaume de Siam, « est encore plus honteux »<sup>3</sup>, non seulement pour les voleurs eux-mêmes, mais aussi pour leurs proches. Même parmi les Ambassadeurs siamois qui sont envoyés en France, l'un a volé des jetons dans une maison où ils sont allés dîner. Ce sont des jetons qu'on utilise pour des jeux. « Le lendemain, ce mandarin croyant que ces jetons fussent de la monnaie, en donna à un laquais pourboire, et son vol fut reconnu par là, mais on n'en témoigna rien ».<sup>4</sup>

Pour le vol au Siam, La Loubère montre encore un autre cas :

« Voici encore un trait qui prouve que l'occasion de voler a tant de force sur eux qu'elle les emporte quelquefois, lors même qu'elle est périlleuse. L'un des officiers des magasins du roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce prince ordonna qu'on le fit mourir en lui faisant avaler trois ou quatre onces d'argent fondu : et il arriva que celui qui eut ordre d'ôter de la gorge de ce malheureux ces trois ou quatre onces d'argent ne put se tenir d'en dérober une partie. Le roi fit donc mourir encore celui-ci du même supplice, et un troisième s'y exposa en commettant une pareille faute, je veux dire en dérobant une partie de l'argent qu'il retira de la gorge

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 288.

<sup>2</sup> Ibid., p. 351.

<sup>3</sup> Ibid., p. 288.

<sup>4</sup> Ibid., p. 289.

du dernier mort. De sorte que le roi de Siam, en lui faisant grâce de la vie, dit : « C'est assez punir, je ferais mourir tout mes sujets si je ne me résolvais une fois à pardonner. »<sup>1</sup>

La Loubère paraît vouloir dire que les Siamois ont une certaine moralité, mais ils ne peuvent pas contrôler leur convoitise. Il montre de plus que ce défaut est si fréquent au Siam que le roi ne peut plus les faire punir, car il risque de devoir punir tous ses sujets.

Ici La Loubère semble se contredire puisqu'il précise ailleurs que les Siamois se contentent de ce qu'ils ont. Sans doute a-t-il observé que cette tradition existait vraiment, néanmoins il tient en même temps à nous présenter combien la convoitise influence aussi certains hommes. Si jamais ils n'ont pas assez d'argent, ils empruntent aux autres, « mais l'usure y est pratiquée sans nulle borne. Leurs lois n'y ont point pourvu, quoique leur morale le défende. L'avarice est leur vice essentiel et, ce qu'il y a en cela de plus merveilleux, c'est qu'ils n'amassent pas des richesses pour s'en servir, mais pour les enfouir »<sup>2</sup>. Ces phrases nous révèlent la façon d'épargner des Siamois que La Loubère trouve très étrange. Il est également surpris que les Siamois sont très fiers quand ils sont punis par le Roi. Ils pensent que les châtiments du roi sont « comme d'un soin paternel de sa part pour celui qu'il a la bonté de châtier. »<sup>3</sup> Ils reçoivent en plus des compliments ainsi que des cadeaux après les châtiments.

Par ailleurs, La Loubère remarque que les Siamois ne font pas de contrats publics et que les procès ne concernent donc que très peu les affaires civiles, mais beaucoup les affaires criminelles. En effet, La Loubère montre que les Siamois règlent la plupart de leurs querelles par « des coups de coude, ou à des injures réciproques »<sup>4</sup>,

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 289.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 354.

<sup>4</sup> Ibid., p. 290

mais que, quand il s'agit de haïr, ils en viennent rapidement à l'assassinat, et ne pardonnent que très rarement. Il insiste donc ici sur le caractère « vindicatif » des Siamois.

Quant à la paresse des Siamois, La Loubère la mentionne un peu partout dans son œuvre. L'auteur dit, par exemple, que les Siamois ont « de l'imagination »<sup>1</sup> et « de l'esprit »<sup>2</sup> mais ils deviennent paresseux à cause de la chaleur. Puis l'auteur explique le caractère des Siamois à partir de leur nourriture. Il dit en effet qu'elle est particulièrement « aqueuse »<sup>3</sup>. Or, au XVII<sup>e</sup> siècle, on pensait que 4 « humeurs » composaient le sang, dont « le flegme »<sup>4</sup>, caractérisé par le froid et l'humide. Pour La Loubère, une nourriture aqueuse signifie donc forcément un caractère très influencé par le flegme. Cela explique selon lui « la douceur »<sup>5</sup>, « la politesse »<sup>6</sup>, le « sang-froid »<sup>7</sup> et le « peu de souci » des Siamois, mais aussi « leur timidité, leur avarice, leur dissimulation, leur taciturnité, leur inclination à mentir »<sup>8</sup>. La Loubère affirme de plus qu'ils « n'ont nulle curiosité et n'admirent rien »<sup>9</sup>, et qu'ils sont « rusés et changeants »<sup>10</sup>. La Loubère décrit donc des Siamois faibles, qui sont doux parce que timides, mais aussi changeants parce qu'ils profitent de ce qui leur apportera le plus de bénéfices. De là viendrait aussi leur infidélité en amitié.

Enfin, l'influence du « flegme » explique la paresse des Siamois, mais aussi leur modération en toute chose. La Loubère note en effet que leur humeur ne change

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 253.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 290.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Ibid.

que très peu, et que quand elle change, on ne le remarque pas. Il établit ensuite un lien direct entre cette impossibilité et la paresse, que les Siamois semblent selon lui valoriser, contrairement aux Européens qui tirent leurs mérites du travail. Voilà qui conclut son œuvre sur le portrait moral des Siamois.

### 3. Mode de vie

Dans « Du royaume de Siam » La Loubère a inséré des informations sur le mode de vie des Siamois dans plusieurs chapitres. Nous allons les regrouper par thème, tels que leur habitation et architecture, leur religion, leurs mœurs et coutumes...

#### - Habitation et Architecture

La caractéristique majeure de leur habitation rejoint une de celles que nous avons évoquées pour le portrait moral, à savoir la simplicité.

« Leurs maisons sont petites, mais accompagnées d'assez grands espaces. Des claies de bambou fendu, souvent peu serrées ; en sont les planchers, les murs et les combles. Les piliers, sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation, sont des bambous plus gros que la jambe, et d'environ treize pieds de haut sur terre, parce que les eaux montent quelquefois autant que cela. Il n'y en a jamais que quatre ou six, sur lesquels ils mettent en travers d'autres bambous au lieu de poutres. L'escalier est une vraie échelle, aussi de bambou, qui pend en dehors comme l'échelle d'un moulin à vent. »<sup>1</sup>

La Loubère semble apprécier la façon de construire leurs maisons. Elles ont généralement seulement un étage. Cela suffit pour eux parce qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de l'espace. Ils peuvent occuper les terrains qui n'ont pas encore de

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 191.

propriétaire comme ils veulent. Il existe encore d'autres raisons qui les amènent à construire ses maisons à seulement un étage. C'est parce qu'ils ne peuvent pas s'installer dans un lieu qui sera plus haut que le roi quand il passera devant la maison. De plus, ils n'ont pas le droit de construire une maison plus jolie que le palais royal. Les matériaux qu'ils utilisent ne sont pas très solides. Ils les cherchent dans les forêts ou les achètent à bas prix.

Quant aux grands mandarins, ils ont des demeures en bois qui d'après La Loubère ressemblent à « de grandes armoires. »<sup>1</sup> Ils y vivent seuls avec leur première femme et leurs enfants. Les maîtresses et les esclaves avec leurs familles ont leur petite maison « séparée et isolée. » Mais tous ces logements sont regroupés sur un même terrain.

En ce qui concerne les palais royaux, La Loubère a surtout pu observer les parties où étaient situées les salles d'audience à Ayutthaya et à Louvò. Elles sont dans des bâtiments à un étage. Ces palais sont bâtis en briques. Ils ont un escalier en briques d'environ « dix ou douze marches »<sup>2</sup> et de « deux pieds de large. »<sup>3</sup> La porte de la salle du trône est carrée, mais basse et étroite. Il trouve que cette petite porte est encore trop grande pour les officiers « puisqu'il est censé qu'on se prosterne pour y entrer. »<sup>4</sup> A Louvò, « c'était une première pièce, [...] au devant, et aux deux côtés de ce salon, règne une terrasse qui domine autant sur le jardin qui l'entourne qu'elle est dominée par le salon ... »<sup>5</sup> La salle d'audience d'Ayutthaya et celle de Louvò « sont tout lambrissées et les lambris sont vernis de rouge avec quelques filets et quelques feuillages d'or. »<sup>6</sup> Le sol est couvert de « tapis de pied. »<sup>1</sup> La salle d'audience de

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 193.

<sup>2</sup> Ibid., p. 195.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 196.

<sup>5</sup> Ibid., p. 198.

<sup>6</sup> Ibid., p. 203.

Louvò est toute couverte de glaces que le Roi de France a offertes, même la salle du conseil est ainsi décorée avec au fond « un sofa fait précisément comme un grand bois de lit avec ses quenouilles, un fond, et ses tringles, le tout revêtu d'une lame d'or, et le fond couvert d'un tapis mais sans ciel ni rideaux ni aucune sorte de garniture. »<sup>2</sup> Il y observe en plus les jardins pour la décoration desquels il se montre très critique. Il trouve qu'ils sont relativement petits et simples comme jardins du palais, mais bien frais. Comme le roi aime la chasse, il a fait construire des pavillons de bambou dans la forêt. Ces pavillons-là sont faits simplement et « sont rouges par-dehors. »<sup>3</sup> Dans le palais, le roi a plusieurs chambres, à Ayutthaya tout comme à Louvò. A part ses femmes et ses eunuques, personne ne sait dans quelle chambre il dort, pour La Loubère c'est sans aucun doute parce que le roi a peur des rebelles.

Quant aux meubles, en général il n'y en a pas beaucoup. « Leur bois de lit est un châssis fort étroit et natté, mais sans dossier ni quenouilles. Quelquefois il a six pieds qui ne sont pas joints par des traverses, quelquefois il n'en a point du tout, mais la plupart n'ont point d'autre lit qu'une natte de jonc.»<sup>4</sup> Pour manger, ils ont une petite table pour mettre les mets, mais eux, se mettent par terre. Ils n'utilisent ni couverts ni nappe, seulement les mains. Il existe très peu de vaisselles « de porcelaine »<sup>5</sup> ou « d'argile, avec quelques vases de cuivre.»<sup>6</sup> Ils utilisent parfois « le bois simple, ou verni, le cocotier et le bambou. »<sup>7</sup> Les vases en or ou en argent, ils en ont très peu, ce sont seulement des présents offerts par le roi.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 203.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 200.

<sup>4</sup> Ibid., p. 202.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

Pour les meubles chez le roi, ils sont « plus riches et plus précieux que ceux des particuliers.»<sup>1</sup> Pour recevoir les ambassadeurs, ils utilisent plutôt de la « vaisselle d'argent, surtout de grands bassins ronds et profonds, et d'un doigt de bord, dans quoi l'on servait de grandes boîtes rondes d'environ un pied et demi de diamètre. Elles étaient couvertes, et avaient une patte proportionnée à leur grosseur, et c'était dans ces boîtes qu'on servait le riz. »<sup>2</sup> Pour mettre les fruits, ils disposent de coupes d'or. On utilise aussi des « vases hauts »<sup>3</sup>, tout en porcelaine, par égard à la dignité du roi.

### - Nourriture

Comme le mentionne La Loubère plusieurs fois, la simplicité influence le mode de vie, même à table. Ils mangent moins que les Français sans doute aussi à cause de la chaleur. La Loubère trouve que les Siamois consomment des choses naturelles plus faciles à digérer. Leur nourriture principale est le riz, le poisson et les légumes ainsi que les fruits. Mais ils ont aussi d'autres plats par exemple « les œufs couvés, les sauterelles, les rats, les lézards et la plupart des insectes,... »<sup>4</sup> En général, les Siamois mangent très peu de viande, ce qu'ils préfèrent manger dans la viande, ce sont les intestins. Par ailleurs, il fait remarquer que les malades au Siam ne mangent que « des bouillies de riz, »<sup>5</sup> très liquides. Il ajoute que « les bouillons de viande sont mortels à Siam, parce qu'ils relâchent trop l'estomac.»<sup>6</sup> Quand ils vont mieux, le porc est le premier choix pour eux. En ce qui concerne la volaille, La Loubère signale qu'il existe deux sortes de poules. Les unes sont comme en France mais les autres sont des poules noires. « Les canards y sont en abondance et fort bons, mais c'est une viande

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H., op.cit., p. 203.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 206.

<sup>5</sup> Ibid., p. 259.

<sup>6</sup> Ibid.

qui donne aisément la gale, à ce que l'on dit. »<sup>1</sup> Ils ont plusieurs façons de cuisiner comme la salaison des poissons, le séchage des poissons et la grillade. Leurs sauces sont très simples ; c'est « une sauce liquide comme de la moutarde, qui n'est constituée que de petites écrevisses pourries parce qu'elles sont mal salées ; ils l'appellent *capi*<sup>2</sup>. »<sup>3</sup> Pour cuisiner, les Siamois n'utilisent que de l'huile de noix de coco qui se conserve mal. Si on la garde trop longtemps, elle va avoir un goût âpre et une odeur de ranci.

Pour faire cuire le riz, ils utilisent une noix de coco, dont ils ne peuvent se servir qu'une seule fois. A propos du riz, La Loubère explique aussi que « le riz est la principale récolte des Siamois et leur meilleure nourriture. »<sup>4</sup> Il donne des informations sur sa cuisson ainsi que la façon de le manger.

« Les Siamois savent par expérience mesurer l'eau, le feu, et le temps qu'il faut pour faire bouillir le riz sans que le grain creve, et il leur sert ainsi de pain. Non, toutefois qu'ils le mêlent, comme nous mêlons le pain, à tous les morceaux des autres aliments. Quand ils mangent de la viande ou du poisson, par exemple, ils mangent l'un et l'autre sans riz ; et quand ils mangent le riz, ils le mangent séparément. Ils le pressent un peu entre les extrémités de leurs doigts pour le mettre en pâte, et ils le portent ainsi à leur bouche comme nos pauvres mangent le potage. »<sup>5</sup>

Par cette dernière allusion aux pauvres, La Loubère semble vouloir montrer que la façon de manger à la main des Siamois est une façon qui fait pitié.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 210.

<sup>2</sup> Le *capi* est, en effet, une pâte de crevettes salées dont l'odeur très particulière peut être considérée comme très malodorante par un odorat occidental. *ibid.*, p. 206.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>5</sup> *Ibid.*

En ce qui concerne des boissons, les Siamois boivent normalement de « l'eau pure »<sup>1</sup> naturelle. « Ils aiment [...] la boire parfumée. »<sup>2</sup> Mais ils ne vont pas chercher l'eau à la source. Ils la laissent se décanter dans des réservoirs. D'après La Loubère, les Siamois boivent du thé pour être à la mode, pour le plaisir ou l'amusement. Le thé est bu seulement par les Siamois à Ayutthaya. Selon la tradition, ils servent du thé pour accueillir des invités. Même si le vin est interdit aux Siamois par leur religion, ils apprécient toutes les boissons alcoolisées par exemple celles venues de l'étranger. Il existe encore l'alcool que les Siamois fabriquent eux-mêmes. L'un est appelé *Tari* et l'autre *Neri*. La Loubère a mal compris que ces sortes d'alcool viennent de palmites, mais Jacq-Hergoualc'h explique que « ce terme existe, mais pas dans le sens où La Loubère le comprend. Le nom générique des variétés d'arbres qu'il décrit est celui de « palmier », qu'il pense être une espèce précise d'arbre »<sup>3</sup>. L'eau de vie est d'ailleurs la préférée des Siamois grâce à la chaleur. Les Siamois en font avec le riz en le frelatant souvent avec de la chaux. Ils l'appellent *láoou*.

### - Transport

Comme moyens de transport, les Siamois voyagent sur terre avec « le bœuf et le buffle »<sup>4</sup>, l'éléphant ou parfois à pieds. Ils se déplacent sur les voies d'eau en « balons »<sup>5</sup>, beaucoup plus que sur la terre ferme. Pour le roi, il existe encore d'autres façons de se déplacer par exemple en chaises à porteurs. A part avec ses femmes et ses eunuques, le roi n'est jamais de « plain-pied »<sup>6</sup> avec les autres pour préserver sa dignité. Il a un endroit pour monter sur l'éléphant ou parfois, s'il veut prendre une chaise à

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit, p. 170.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 173.

<sup>4</sup> Ibid., p. 213.

<sup>5</sup> Ibid., p. 216.

<sup>6</sup> Ibid., p. 215.

porteurs, il arrive à la chaise « à hauteur de s'y placer, ou par une fenêtre, ou par une terrasse. »<sup>1</sup>

### - Climat

Il n'existe que trois saisons au Siam. « L'hiver, qu'ils appellent *na nàou*, "commencement de froid", le petit été, qu'ils appellent *na rôn*, "commencement de chaud", et le grand été, qu'ils appellent *na rôn yài*, "commencement de chaud grand", »<sup>2</sup> « Leur hiver est sec et leur été pluvieux. »<sup>3</sup> La Loubère exprime que l'hiver à Siam est à la même période qu'en France. « Les deux premiers mois, qui répondent à peu près à nos mois de décembre et de janvier, sont tout leur hiver ; le troisième, quatrième et cinquième appartiennent à leur été ; les sept autres à leur grand été. »<sup>4</sup>

La Loubère explique d'ailleurs la division du jour et de la nuit des Siamois. Le jour est divisé en douze heures, chaque heure est appelé en thaï *Mong* comme comptent les Français. La nuit, ils la divisent « en quatre veilles ». Ils s'appellent *tgiam*. Après la quatrième section, il commence à faire jour. En effet, les Siamois n'ont pas d'horloge. En raison de l'égalité de la durée du jour et de la nuit toute l'année, ils observent la position du soleil pour savoir l'heure. Dans le palais royal, ils utilisent « une tasse de cuivre fort mince »<sup>5</sup> trouée de façon à peine perceptible et la mettent sur l'eau. Par le trou, l'eau entre au fur et à mesure dans la tasse. Quand la tasse est pleine, « c'est une de leurs heures. »<sup>6</sup> Ils font pareil pour les veilles de la nuit. Lorsque la veille est finie, ils déclenchent un gong.

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 215.

<sup>2</sup> Ibid., p. 162.

<sup>3</sup> Ibid., p. 164.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid., p. 349.

<sup>6</sup> Ibid.

## - Métiers

En parlant des saisons, La Loubère révèle, « le temps de labourer et celui de recueillir. »<sup>1</sup> Ils font la récolte de riz pendant le petit été.

« Les Siamois ne donnent pas bien des façons à leurs terres. Ils les labourent et les ensemencent quand les pluies les ont assez ramollies, et ils font leur récolte lorsque les eaux sont retirées et quelquefois lorsqu'elles sont encore sur la terre et qu'ils ne peuvent aller qu'en bateau. Toute terre qui inonde est bonne à porter du riz et l'on dit que l'épi surmonte toujours les eaux... »<sup>2</sup>

Le premier et principal métier des Siamois est la culture du riz. La Loubère écrit que les Siamois ne mangeaient autrefois que des fruits et du poisson. Il prétend qu'ils savent planter le riz grâce aux connaissances des Chinois ; ainsi La Loubère croit que « l'agriculture leur a été apprise par les Chinois. » Une cérémonie qui se déroule lors de la plantation du riz, semble indiquer que le roi de Siam participait lui-même aux travaux des champs. Mais à cause d'une prédiction de « mauvaise augure »<sup>3</sup>, le roi a arrêté de faire cette cérémonie en personne, remplacé par « un roi imaginaire. »<sup>4</sup> La Loubère émet l'idée qu'« elle n'a été peut-être que pour accréditer le labourage par l'exemple des rois mêmes, mais elle est mêlée de beaucoup de superstitions pour prier les bons et les mauvais esprits qu'ils croient pouvoir servir ou nuire aux biens de la terre. »<sup>5</sup> Outre les rizières, les Siamois cultivent aussi les jardins. Ils plantent des légumes, des racines, des fruits ainsi que des fleurs.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 165.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 166.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid., p. 167.

Un autre métier que La Loubère nous révèle est l'exploitation minière. « Nul autre pays n'a plus la réputation d'être riche en mine que le pays de Siam, et la grande quantité d'idoles et d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit persuade qu'elles y ont été mieux cultivées en d'autres temps, qu'elles ne le sont maintenant. »<sup>1</sup> Les mines qu'on trouve à Siam sont souvent découvertes avec l'aide des Occidentaux. La Loubère parle d'un Français qui a trouvé pas mal de mines. Il s'appelle M. Vincent, médecin provençal, qui est retenu par le roi de Siam pour le travail des mines. Il a introduit de meilleures méthodes pour exploiter les mines. Avant de rencontrer M. Vincent, ils ne trouvent que « quelques mines de cuivre fort pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or et d'argent. »<sup>2</sup> Pour être plus précieux, le roi fait ajouter de l'or dans ce mélange et on l'appelle *tambac*. Il a également découvert l'étain et le plomb, les mines d'aimant, les pierres précieuses, l'acier et le fer. Mais La Loubère dit que les Siamois ne sont pas assez habiles pour les traiter. M. Vincent a découvert par contre « une mine de fort bon acier, une de cristal, une d'antimoine, une d'émeril<sup>3</sup> et quelques autres ainsi qu'une carrière de marbre blanc. »<sup>4</sup> Ces mines sont aussi de bons revenus pour le Siam.

De plus, les Siamois utilisent plein de produits venus de la forêt ou de l'agriculture. Leur vie est adaptée à la nature. Ils font par exemple un bateau à partir d'un seul morceau de bois. Ils allument un feu avec le frottement de deux bouts de bois. Ils se servent de l'odeur de banyan pour éloigner les moustiques. Ils fabriquent des coussins de canapé et des oreillers rembourrés de coton et de kapok. Ils utilisent le bois pour bâtir des maisons, ils font du papier avec des feuilles d'une sorte d'arbre semblable au palmier qu'ils appellent *tan* et dont les feuilles sont des *báïlan*.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 152.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> L'émeril est le nom ancien de l'émeri. Il s'agit d'une roche contenant des cristaux d'alumine, remarquables par leur dureté, et qui est utilisée comme abrasif une fois réduite à l'état de poussière.

<sup>4</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 153.

### - Mariage et Divorce

Par ailleurs, La Loubère nous décrit le mariage des Siamois. D'après la tradition siamoise, les filles siamoises ne peuvent pas avoir de contacts avec des hommes, bien qu'elles s'échappent de temps en temps de la maison à la fin de la journée. L'auteur souligne que les filles peuvent avoir des enfants dès l'âge de 12 ans ou même un peu avant. Les parents veulent que leurs enfants se marient jeunes. Une autre règle de mariage des Siamois, c'est que même s'ils n'ont pas le droit de se marier avec quelqu'un de la même famille, « ils peuvent néanmoins épouser leur cousine germaine. »<sup>1</sup> Si un homme veut se marier avec deux sœurs en même temps, ce n'est pas possible. Mais les rois de Siam respectent à peine ces règles sous prétexte qu'ils ne peuvent trouver une « femme digne d'eux que dans les personnes qui leur sont les plus proches. »<sup>2</sup>

« Lorsqu'il est donc question d'un mariage, les parents du jeune homme font demander la fille à ses parents par des femmes âgées et de bonne réputation. Si les parents de la fille y ont du penchant, ils répondent favorablement. Ils se réservent néanmoins la liberté de consulter auparavant le goût de leur fille, et en même temps ils prennent l'heure de la naissance du garçon et donnent celle de la naissance de la fille et des deux côtés ; on va aux devins pour savoir principalement si le parti proposé est riche, et si le mariage durera jusqu'à la mort sans divorce. »<sup>3</sup>

Quand ils sont d'accord pour le mariage, le jeune homme va voir trois fois la jeune fille en portant des présents, par exemple du bétel et des fruits. A la troisième rencontre, les parents de deux côtés sont présents pour « compter la dot de l'épouse et ce que l'on

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 238.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., 236.

donne de bien à l'époux ».<sup>1</sup> Mais ils ne font pas de contrat écrit. A cette occasion, « les nouveaux mariés » reçoivent également les cadeaux de leurs proches. Quelques jours après, les moines vont chez les nouveaux mariés pour « jeter beaucoup d'eau bénite et réciter quelques prières en langue *bali*.»<sup>2</sup> Pour fêter leur mariage, ils organisent un repas somptueux et des spectacles. Ils engagent des danseuses, mais ni les invités, ni les mariés n'ont le droit de danser. Cette fête a lieu chez les parents de la fille ; après la fête, on mène les nouveaux mariés dans une autre résidence qui ne se trouve pas loin de chez les parents de l'épouse. Ils y habitent pendant trois ou quatre mois puis ils peuvent loger ailleurs. La Loubère semble vouloir dire que grâce à cette proximité, le beau-père peut mieux connaître son gendre. Pour les filles des seigneurs, elles portent un cercle en or sur leur tête qui ressemble au bonnet de cérémonie des mandarins. Elles peuvent porter de plus beaux vêtements que le peuple, avec des boucles d'oreilles et plusieurs bagues. « La plus grande dot à Siam est de cent *catis*, qui font quinze mille livres, et, parce qu'il est ordinaire [au Siam] que le bien de l'époux soit égal à celui de l'épouse, il s'ensuit qu'à Siam la plus grande fortune de deux nouveaux mariés ne passe pas dix mille écus. »<sup>3</sup>

La Loubère dit que « les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes, quoiqu'ils estiment que ce serait mieux d'en avoir qu'une. »<sup>4</sup> Souvent des hommes qui vivent dans l'aisance ont plusieurs femmes, plus pour montrer leur dignité et leur magnificence que pour leur plaisir. Ces femmes respectent la hiérarchie. La femme principale, ils l'appellent « la grande femme »,<sup>5</sup> les autres sont « les petites femmes. »<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 236.

<sup>2</sup> Ibid., p. 237.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

Ces dernières sont soumises à la première femme qui a autorité sur elles. Ces maîtresses-là proviennent souvent des esclaves que les hommes ont achetées.

Les couples siamois ne se séparent pas souvent. Même si la femme doit travailler toute seule pendant que son mari fait son service militaire pendant six mois ou parfois même jusqu'à deux ou trois ans. Le divorce peut avoir lieu quand les couples ne se supportent plus. Le divorce a lieu chez ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent, par contre « les riches qui ont plusieurs femmes, gardent également celles qu'ils n'aiment pas, et celles qu'ils aiment. »<sup>1</sup> C'est au mari de décider s'il veut divorcer. Normalement, si la femme montre vraiment son désir de divorcer, il ne s'y oppose pas.

Puis, « il lui rend sa dot, et leurs enfants se partagent entre eux en cette manière. La mère a le premier, le troisième, le cinquième et tous les autres en rang impair, le père a le second, le quatrième, le sixième et tous les autres en rang pair. Par là, il arrive que s'il n'y a qu'un enfant, il est pour la mère, et que si le nombre des enfants est impair, la mère en a un de plus, soit que les ayant portés dans ses flancs, et les ayant nourris de son lait, elle semble y avoir un plus grand droit que le père, soit qu'étant plus faible, elle ait plus de besoin que lui du secours de ses enfants. »<sup>2</sup>

Après le divorce, tant le mari que la femme peuvent se remarier. Ils ne s'inquiètent pas des enfants du premier mariage. Dans la famille, le mari est autoritaire. Il peut vendre ses enfants et ses femmes mais la première femme il peut seulement la « répudier ». <sup>3</sup> La Loubère nous montre de plus que « Les veuves héritent du pouvoir de

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 239.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 240.

leurs maris, avec cette restriction qu'elles ne peuvent vendre les enfants qu'elles ont en rang pair, si les parents du père s'y opposent. »<sup>1</sup>

En ce qui concerne les lois de succession des veuves, la première femme et ses enfants ont priorité. Ils peuvent vendre les maîtresses et leurs enfants. Les filles des maîtresses sont souvent vendues pour devenir maîtresses comme leurs mères. Les terres appartiennent au roi même s'il les a déjà vendues au peuple. Il a le droit de les reprendre quand il veut sans les rembourser. Les Siamois n'ont donc pas beaucoup de biens. Ils n'osent même pas montrer leur fortune, ce sont parfois des meubles. La Loubère trouve cependant que « l'amour des personnes libres n'y est point honteux, au moins parmi le menu peuple ; il y est regardé comme un mariage, et l'inconstance comme un divorce »<sup>2</sup>.

Un autre point que La Loubère aborde, ce sont les croyances des Siamois.

D'entrée il les appelle des « superstitions », qu'il qualifie de « ridicules ». Ainsi en est-il des pratiques traditionnelles en lien avec l'accouchement.

« Les superstitions dont ils usent envers les femmes accouchées ne paraissent pas moins ridicules, quoiqu'elles soient peut-être fondées sur quelque utilité pour la santé. Ils croient que les femmes accouchées ont besoin d'être purifiées, soit que les Juifs répandus par toute la Terre aient semé cette tradition parmi plusieurs nations, soit que les peuples des pays chauds soient plus aisément blessés que ceux des pays froids des impuretés naturelles des femmes. Les Siamois tiennent les femmes accouchées pendant un mois devant un feu continu et assez grand où ils les tournent, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. [...] Même pendant tout le temps des couches, les femmes ne mangent et ne boivent rien qui ne soit

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 240.

<sup>2</sup> Ibid., p. 240.

chaud, et j'apprends que nos sages femmes défendent aussi aux accouchées de boire froid. »<sup>1</sup>

Si La Loubère accorde peu de confiance à ces pratiques, étranges d'après lui, son scepticisme est touché par le fait qu'en France une pratique ressemble à celle du Siam, à savoir que les femmes enceintes ne consomment que des boissons chaudes. Il signale aussi qu'une superstition qui est très efficace, pour les Siamois, c'est « l'usage de certains philtres. »<sup>2</sup> Ce sont des boissons naturelles ou philtres d'amour. Lorsqu'on les boit, on perd conscience et l'homme devient comme un enfant. Après avoir bu ces boissons, on est facilement dominé. Il existe plusieurs sortes de philtres, à base « d'opium ou essence de pavot ». Chaque philtre a un effet différent : soit il endort, soit il rend vigilant...

#### **- Divertissements**

Les Siamois n'ont pas mal de spectacles et d'autres divertissements. L'un de ces spectacles est le combat d'éléphants, spectacle qui se passe à la cour de Siam. Ils utilisent deux éléphants dont on attache les pattes arrières avec des câbles à des treuils. Les éléphants se font donc face mais sont suffisamment distants pour que le combat ne soit pas trop violent. Chaque éléphant a un cornac pour animer et diriger le combat qui dure environ cinq ou six attaques. Il finit avec l'intervention des éléphants femelles qui permettent de séparer les deux combattants. Outre le combat d'éléphants, le combat de coqs y est aussi bien connu. La Loubère remarque que les coqs les plus courageux ne sont pas les plus gros mais ceux qui ont les meilleurs ergots. Quand l'un des deux coqs tombe, on lui donne à boire parce qu'on sait que c'est sûrement la soif qui l'a fait tomber, et effectivement, en général, le combat reprend. Il se termine avec la mort de l'un des deux coqs. Ce combat est interdit à cause de la mort d'un des animaux et aussi

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 266.

<sup>2</sup> Ibid.

parce que les moines le dénoncent et annoncent que « les maîtres des coqs pour leur punition se battraient en l'autre monde à coups de barres de fer. »<sup>1</sup>

Autre type de spectacle au royaume de Siam : la comédie chinoise, d'influence chinoise comme son nom l'indique. Elle est très populaire chez les Siamois même s'ils ne comprennent pas le chinois. Les acteurs utilisent la voix gutturale. Chaque mot est « monosyllabe. »<sup>2</sup>

Leur habit est « presque comme celui des chartreux, se rattachant par le côté à trois ou quatre agrafes, qui sont depuis l'aisselle jusqu'à la hanche, avec de grands placards carrés, devant et derrière, où étaient peints des dragons, et avec une ceinture, large de trois doigts, sur laquelle étaient, de distance en distance, de petits carrés et de petits ronds, ou d'écaille de tortue, ou de corne, ou de quelque sorte de bois ; et, comme ces ceintures étaient lâches, elles étaient passées de chaque côté dans une boucle pour les soutenir. »<sup>3</sup>

Le décor est presque inexistant ; une toile dans le fond et rien sur les côtés.

Un autre divertissement des Siamois. Ce sont les saltimbanques. Le roi de Siam adore ce spectacle, souvent présenté à Louvò. Ils plantent un bambou en terre, et au bout du premier bambou est attaché un autre bambou, un deuxième avec un troisième. Au bout du troisième, on met un cerceau. L'acteur attrape les deux côtés de cercle avec ses deux mains et met sa tête en bas, à l'intérieur de cerceau. Puis il monte son corps et ses pieds en haut. Il reste comme ça pendant une heure ou parfois une heure et demie. Il met ensuite un pied où il avait mis sa tête sans poser l'autre pied. C'est de cette manière-là qu'il danse comme le bambou bouge toujours, l'exercice est plus dangereux

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 227.

<sup>2</sup> Ibid., 228.

<sup>3</sup> Ibid.

et plus difficile. Les Siamois appellent ce spectacle *lot bouang*. Il y a parfois des morts à cause des accidents de ce spectacle.

Les Siamois ont également des spectacles religieux. Lorsque la saison de pluie est finie, les Siamois font flotter les corbeilles de feuilles sur les rivières pour remercier les eaux et la terre de la récolte. Ils décorent leur corbeille de différente taille avec des fleurs et des bougies. Cette fête est appelée aujourd'hui Loy Kra Thong.

La Loubère montre encore au Siam, trois sortes de théâtre. La première est appelée *cône*. C'est « une danse à plusieurs entrées »<sup>1</sup> au rythme de la musique. Les danseurs portent un masque « hideux »<sup>2</sup> de cône et leur arme. Ils montrent plutôt un combat qu'une danse. La plupart de leurs masques sont des « bêtes monstrueuses ou des espèces de diables. »<sup>3</sup> *Lacône* « est un poème, mêlé de l'épique et du dramatique. »<sup>4</sup> Ce spectacle dure trois jours de 8 heures du matin à sept heures du soir.

Chaque acteur chante son rôle. Seulement les hommes chantent. Le troisième spectacle s'appelle *rabam*. C'est la danse des hommes et des femmes. Ils chantent en dansant et c'est une manière pour les hommes de courtiser les filles. Ces danseurs et ces danseuses mettent de faux ongles longs en cuivre jaune. La danse est simplement une marche lente en rond. Pour la bonne ambiance, deux acteurs discutent de façon drôle avec les spectateurs. L'un représente tous les danseurs et l'autre toutes les danseuses. Ces acteurs s'habillent de façon simple, sauf ceux de cône et de rabam qui doivent porter « des bonnets de papier doré, hauts et pointus... mais qui descendent par les côtés jusqu'au dessous des oreilles, et qui sont garnis de pierreries mal contrefaites et de deux pendants d'oreilles de bois doré »<sup>5</sup> avec une contrefaçon des pierreries et des

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 231.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 232.

<sup>5</sup> Ibid., p. 233.

boucles d'oreilles de bois doré. Les spectacles de cône et de rabam sont toujours organisés pour les funérailles mais parfois aussi pour d'autres fêtes. Par contre, le lacône est présenté principalement à l'occasion de l'installation d'une statue de Bouddha dans un nouveau temple.

Non seulement le lacône, mais aussi la course de bœufs est organisée pour la bénédiction d'un nouveau temple. On prépare un terrain de « cinq cents toises de long ou environ sur deux toises de large »<sup>1</sup> avec un poteau aux quatre coins du terrain. La course est fait autour de ces poteaux. Au milieu de ce terrain se trouve une estrade pour les arbitres. C'est parfois la compétition de deux bœufs menés chacun par deux hommes. Ils tiennent leur bœuf avec « le cordon passé dans les naseaux »<sup>2</sup>. D'autres hommes sont prêts à remplacer les deux précédents pendant la course. Le plus souvent deux paires de bœufs attachés à des charrues s'affrontent. Chaque paire est suivie à gauche et à droite par des hommes. Ce sont eux qui maintiennent les charrues en l'air afin de ne pas les laisser toucher la terre quand les bœufs courent. Les concurrents n'ont pas le même point de départ, ils partent à mi-distance du terrain. Les spectateurs regardent la course de l'extérieur. Cette course est une occasion de paris. Parfois les bœufs sont remplacés par des buffles. Deux autres activités sont « la lutte »<sup>3</sup> corps à corps et la boxe. Les combattants entourent leurs mains avec de « la corde »<sup>4</sup> environ trois ou quatre tours. De plus, La Loubère note que toujours pendant ces fêtes, les Chinois de Siam allument souvent de très beaux feux d'artifices qui viennent de Chine. Les cerfs-volants en papier ou *vào* en siamois sont aussi un divertissement des Siamois. La Loubère fait remarquer que le roi Naraï le fait voler pendant 2 mois de la saison fraîche. Il y en a sur lesquels on fixe une lumière et qui ressemblent à une étoile dans

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H., op.cit., p. 233.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

le ciel, et d'autres sur lesquels on met une pièce de monnaie. Si le cerf-volant tombe ou ne peut pas être récupéré par son propriétaire, cette pièce appartient alors à celui qui la trouve.

La Loubère considère que les Siamois ne font quasiment pas de sport ; d'une part parce que les activités dont nous avons parlé précédemment (course, lutte et boxe) ne sont pas vraiment pour La Loubère du sport, mais plutôt des divertissements et d'autre part parce que les Siamois ne connaissent pas « l'art de manier un cheval. »<sup>1</sup> et ne pratiquent ni la course ni la marche en tant que telles. De plus, La Loubère explique que la lutte corps à corps et la boxe chez les Siamois sont « des métiers de bateleurs »<sup>2</sup>, c'est-à-dire que lutter et boxer ne sont pas pour les Siamois des activités sportives mais des moyens de gagner leur vie. D'après La Loubère, la course de bateaux est le seul sport des Siamois. Cette sorte de sport est pratiquée depuis l'âge de quatre ou cinq ans.

Les Siamois choisissent deux bateaux qui ont la même taille. Ils se divisent en deux groupes. Pour encourager les rameurs, les supporters ne cognent pas seulement sur « un bout d'un long bambou qu'ils ont en leurs mains, mais par leurs cris et par l'agitation de tout leur corps ».<sup>3</sup> Les rameurs s'encouragent eux-mêmes par « plusieurs cris redoublés. »<sup>4</sup> Les spectateurs qui font des paris crient aussi pour encourager leur favori. « On ne laisse pas aux comités le soin d'animer la chiourme, mais deux des parieurs font eux-mêmes cet office. »<sup>5</sup>

Par ailleurs, La Loubère présente la musique siamoise et ses instruments. Les Siamois sont très doués à composer des chansons mais ils ne connaissent pas les notes de musique. Les instruments des Siamois sont simples. Ce sont des « rebecs, hautbois,

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 273.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 234.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

bassins, le *tlounpounpan*, le *tapôn*, un instrument à timbres, des trompettes et des tambours »,...<sup>1</sup> Le rebec est un violon à trois cordes. Les hautbois ont un son très aigu. On les appelle *Pí*. Les Siamois jouent de cet instrument accompagné de percussions sur des bassins de cuivre. « Ces bassins sont suspendus par un cordon, chacun à une perche posée en travers sur deux fourches qui sont debout ; l'un s'appelle *schoung schang*. » L'autre est plus fin et plus grand. Le son est plus grave ; on l'appelle *cong*. Dans leur groupe de musique, il y a deux tambours, le *tlounpounpan* qui ressemble au tambour basque de France, mais il est recouvert de peau des deux côtés. Une corde terminée par une petite boule en plomb est attachée de chaque côté de la structure en bois. Il est traversé au niveau de la structure en bois qui permet de le tenir. Pour en jouer, on fait tourner ce bâton d'un côté et de l'autre pour que les petites boules de plomb viennent frapper les deux surfaces de peau de cette espèce de tambourin. L'autre est le *tapôn* qui ressemble à « un baril »<sup>2</sup>. Il a, lui aussi, deux surfaces de percussion. Pour en jouer, on le suspend à l'horizontal autour de son cou à l'aide d'une sangle. Un autre tambour ressemble à une bouteille mais en terre et sans fond. On remplace le fond par une peau accrochée au goulet avec des cordons. On l'appelle *tong*. On le prend dans la main gauche et on le frappe de la main droite.

La Loubère présente encore un autre instrument, composé de plateaux ronds en métal ou gongs, nommé *pat cong*. Les gongs sont reliés entre eux par un lien et posés sur une structure de bois en demi-cercle. Pour en jouer, on s'assied au milieu, les jambes croisées et on frappe les différents gongs avec deux bâtons, une dans chaque main. Cet instrument ressemblerait un peu à un xylophone. L'auteur trouve que cet instrument « n'avait qu'une quinte redoublée d'étendue, mais certainement il n'y avait aucun demi-ton, ni rien pour étouffer le son d'un timbre lorsque l'on en frappait un

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 271- 273.

<sup>2</sup> Ibid., p. 272.

autre. »<sup>1</sup> Un autre instrument, ce sont deux briques en bois ou *crab* en siamois. On frappe l'une contre l'autre et on chante en même temps. Celui qui en joue, on l'appelle *tchang cap*. Les trompettes des Siamois sont plus petites et plus aiguë que celles des Français. On les appelle *trê*. En siamois *clong* est un vrai tambour mais plus petit que celui des Français. On pose un côté par terre et on frappe l'autre côté. Celui qui frappe s'assied les jambes croisées devant le tambour. Normalement, les battements de tambour ne sont pas accompagnés de chansons.

### - Education

Au Siam, les pagodes servent d'école, ils envoient leurs enfants au temple à l'âge de sept ou huit ans. Ils vont devenir moines. On les appelle *nen*. Leurs parents leur envoient à manger. Si jamais ils sont riches, ces *nen* ont des esclaves pour les servir. Ce sont les « talapoins » qui leur apprennent principalement à lire, à écrire et à compter pour les entraîner à faire du commerce. Outre cela, ils étudient « le principe de leur moral et les fables de Sommana Codom »<sup>2</sup>. Pour la langue, on leur enseigne la langue *balie*. Il existe très peu des gens qui connaissent bien cette langue à l'exception des moines cultivés et de certains fonctionnaires. Ils n'y apprennent ni la science, ni la loi, ni la chimie, ni l'histoire. Par ailleurs, la loi n'est enseignée que pour les fonctionnaires. Faute d'imprimerie, ils utilisent une copie des lois qui passe entre les mains de tout le monde. Comme l'explique La Loubère, l'arithmétique est chez eux, un sujet important. Les Siamois ont dix chiffres comme les Français, zéro jusqu'à neuf. Mais la façon d'écrire ces chiffres n'est pas pareille sauf le zéro. Ils ont les mêmes valeurs dans le même ordre, placés de droite à gauche, « nombres, dizaines, centaines, mille et toutes les autres puissances du nombre dix. »<sup>3</sup> La Loubère dit d'ailleurs que

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 272.

<sup>2</sup> Ibid., p. 250.

<sup>3</sup> Ibid., p. 253.

les Siamois ont « de l'esprit et de l'imagination »<sup>1</sup> mais cela ne sert à rien à cause de la chaleur et de la paresse... Les Siamois sont nuls en mathématiques ; « les Siamois ne savent rien en géométrie, ni en mécanique parce qu'ils peuvent absolument s'en passer, et l'astronomie ne les touche qu'autant qu'ils croient qu'elle peut servir à la divination. »<sup>2</sup> Les Siamois sont naturellement poètes. Ils composent des poèmes suivant des règles basées sur le nombre de syllabes et de rimes comme les autres pays dans le monde. Pour La Loubère, la composition des Siamois est une « poésie bien rimée »,<sup>3</sup> pour laquelle il semble plein d'admiration. Mais ils ne sont pas très forts pour le discours. Ils utilisent toujours le même formulaire pour faire le discours. En ce qui concerne la philosophie, « ils ignorent absolument toutes les parties de la philosophie, hormis quelques principes de morale, où, comme nous verrons en parlant des *talapoins*, ils ont mêlé bien du faux. Il explique encore que les Siamois n'ont pas non plus appris la théologie. « On pourrait peut-être les justifier sur le culte des fausses divinités, dont on les accuse, par une impiété plus coupable qui est de ne connaître aucune divinité, ni vraie, ni fausse ».<sup>4</sup> Autrement dit, pour ce qui est des idées, La Loubère a peu d'admiration pour les Siamois. Il reconnaît leurs capacités créatives « imagination et esprit » mais en raison de la chaleur et de la paresse, ces dons ne sont pas développés. Ainsi ils utilisent toujours les mêmes formulaires pour leurs discours. Quant à leurs connaissances philosophiques, elles semblent inexistantes et il met même en doute leur morale basée sur l'enseignement des *talapoins*. Et La Loubère termine ce commentaire critique en soulignant que si les Siamois adorent des faux dieux c'est parce qu'ils ignorent complètement la théologie, ils n'ont aucune notion sur la divinité.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 253.

<sup>2</sup> Ibid., p. 261.

<sup>3</sup> Ibid., p. 254.

<sup>4</sup> Ibid., p. 256.

La Loubère explique que la médecine chez les Siamois ne peut pas être considérée comme une science. Ils ne connaissent ni la chirurgie ni l'anatomie. Ils doivent demander aux Européens de faire des opérations. Ils négligent tout à fait l'anatomie qui ne les intéresse pas. Ils ne cherchent pas à découvrir de nouvelles sciences. Pour faire des médicaments, les Siamois n'ont pas de principe. Ils ne consultent que les recettes de leurs ancêtres. Ils ne regardent même pas les symptômes de maladies. Mais curieusement, ils peuvent les guérir beaucoup. Pour La Loubère, c'est un hasard. Il présume que c'est parce que les Siamois ne boivent pas d'alcool, qu'ils peuvent guérir naturellement. Quand les médecins siamois ne peuvent pas guérir une maladie, ils s'excusent en disant que ces malades ont attrapé des maléfices. Au Siam, les médicaments sont faits à partir de minéraux et d'herbes. « Quand quelqu'un est malade à Siam, il commence par se faire ramollir tout le corps par quelqu'un qui soit entendu en cela, qui monte sur le corps du malade et le foule aux pieds ».<sup>1</sup> Quand on a de la fièvre, le médecin donne des médicaments. Ces médicaments dégagent de la chaleur de sorte que les malades se baignent. L'auteur semble vouloir dire que « tout ce qui concentre ou augmente la chaleur naturelle leur soit bon ».<sup>2</sup> Toutes ces remarques sur la médecine sont intéressantes. Les Siamois n'ont pas de connaissances scientifiques des maladies d'après La Loubère, pourtant leurs soins sont efficaces et c'est ce qui étonne La Loubère. Les Siamois ne disposent que de vieilles recettes de leurs ancêtres notamment avec des herbes médicinales et des massages.

#### 4. Les classes sociales

Enfin La Loubère parle de la population du Siam. Il trouve les Siamois très peu nombreux.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 259.

<sup>2</sup> Ibid.

« Cette ville est peu habitée, eu égard à sa grandeur, et le pays l'est encore moins à proportion. Il faut croire qu'ils ne veulent pas un plus grand peuple, car ils le comptent tous les ans, et ils savent bien, ce que personne n'ignore, que l'unique secret de l'augmenter serait de le soulager dans les impôts et dans les corvées. Les Siamois tiennent donc un compte exact des hommes, des femmes et des enfants et, dans cette grande étendue de pays, ils n'avaient, de leur propre confession, compté la dernière fois que dix-neuf cent mille âmes. »<sup>1</sup>

Cette population peut être partagée en trois classes sociales.

1. les esclaves et le peuple
2. Les mandarins
3. Les talapoins

En ce qui concerne les esclaves, La Loubère semble vouloir dire que « néanmoins, l'esclavage est si doux ou, si l'on veut, la liberté y est si vile »,<sup>2</sup> quoique les maîtres ont tout pouvoir sur leurs esclaves sauf de les tuer. Les maîtres les emploient « à cultiver leur terres et leurs jardins, et à quelques services domestiques. »<sup>3</sup> Ces esclaves ont le droit d'assurer leur subsistance eux-mêmes en payant un tribut « depuis quatre jusqu'à huit ticals par an. »<sup>4</sup>

Par ailleurs, La Loubère explique comment devenir ou naître esclave. « On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dette [...] ou pour avoir été pris en guerre, ou pour avoir été confisqué en justice. Quand on n'est esclave que pour dette, on redevient libre en payant, mais les enfants nés pendant cet esclavage, quoique

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 144.

<sup>2</sup> Ibid., p. 295.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

passager, demeurent esclaves. »<sup>1</sup> L'auteur décrit en plus qu'en naissant d'un mère esclave, on devient aussi esclave. Outre cela, quand les parents esclaves se séparent, ils se partagent les enfants. Cela veut dire que les enfants en « rang impair » appartiennent à la mère, et les autres en « rang pair » au père au cas où le père est libre. Sinon, les enfants appartiennent à son maître. « Il est vrai qu'il faut pour cela que le père et la mère n'aient eu commerce ensemble qu'avec le consentement du maître de la mère car, autrement, tous les enfants appartiendraient au maître de la mère. »<sup>2</sup> Les esclaves du roi doivent faire des travaux personnels et ils sont nourris par le roi. De plus, La Loubère nous présente la différence qu'il y a entre les esclaves du roi de Siam et ses sujets de condition libre, « c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels, et qu'il les nourrit, au lieu que ses sujets libres ne lui doivent tous les ans que six mois de service, mais à leurs propres dépens »<sup>3</sup>. Par ailleurs, les esclaves particuliers ne doivent ni faire le service militaire ni des travaux personnels, mais le roi « perd un homme libre »<sup>4</sup> quand cet homme-là devient esclave.

Le deuxième groupe ce sont les mandarins. Ils ont une charge personnelle. Ce sont souvent les familles qui sont dans l'administration publique.

« La noblesse n'y est autre chose que la possession actuelle des charges. Les familles qui s'y maintiennent pendant longtemps en deviennent sans doute plus illustres et plus puissantes, mais elles sont rares et, dès qu'elles ont perdu leurs charges, elles n'ont plus rien qui les distingue du menu peuple. On verra fort bien à la pagaie le petit-fils d'un homme qui sera mort grand seigneur, et quelquefois son propre fils. »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 295.

<sup>2</sup> Ibid., p. 290.

<sup>3</sup> Ibid., p. 296.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

La dernière classe sociale ce sont les talapoins ou les moines. Les moines faisaient partie du peuple et le peuple peut aussi facilement devenir moine.

« La distinction entre le peuple et les prêtres n'est aussi qu'une distinction passagère, puisqu'en tout temps on peut passer de l'un de ces deux états à l'autre. Les prêtres sont les *talapoins* dont nous parlerons dans la suite. »<sup>1</sup>

Quant au peuple, ils sont obligés d'être miliciens car chaque personne est inscrite sur les registres de l'armée. Pendant six mois de l'année, ils doivent faire le service militaire. Le roi leur fournit des armes, des éléphants et des chevaux, mais ils doivent préparer leurs vêtements et la nourriture. Le roi ne les prend pas tous dans ses armées. « Il emploie à tel travail, ou à tel service qu'il lui plaît, pendant six mois par an, ceux de ses sujets qu'il n'emploie pas à la guerre »<sup>2</sup>. Pour que le peuple ne puisse pas éviter le service militaire, on les fait inscrire dans les registres de l'armée. Chaque département a un chef appelé « *nài*. »<sup>3</sup> D'après La Loubère, « *nài* voulait dire chef, quoiqu'on le traduise par le mot de capitaine, parce que le *nài* ne mène pas toujours sa bande à la guerre, non plus aux corvées. »<sup>4</sup> Son devoir est de recruter plus de soldats dans son département. Les enfants sont dans le même département que leurs parents. Les talapoins et les femmes sont exceptés de services. Les moines qui reprennent la vie active doivent retourner dans le département dont ils dépendent. Les Siamois peuvent payer les impôts pour ne pas faire le service militaire : « en certains lieux, ce service est converti en paiement fait en riz, ou en bois de sapan, ou en bois d'aloès, ou en salpêtre, ou en éléphants, ou en peaux de bêtes, ou en ivoire, ou en autres

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 296.

<sup>2</sup> Ibid., p. 297.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

marchandises, et, en fin, ce service est quelque chose estimé et payé en argent comptant ; et c'est par de l'argent comptant que les gens riches s'en exemptent »<sup>1</sup> Ce service était estimé à un tical par mois mais le roi tire jusqu'à deux ticals par mois des exemptions.

Par ailleurs, La Loubère explique les postes et les devoirs des fonctionnaires dans la cour siamoise. Plus un département a de membres, plus son chef a de puissance. Le chef du département a un des 7 titres suivants : « *pa yà, oc yà, oc prà, oc loüang, oc counne, oc meüing et oc pan.* »<sup>2</sup> Le dernier était « hors d'usage. »<sup>3</sup> du temps de La Loubère. Les 6 titres correspondent à « six ordres de villes à Siam »<sup>4</sup>, basés sur le nombre des habitants. La ville la plus peuplée est régie par un *pa yà*, la seconde en ordre de peuplement, est régie par un *oc yà* ; ainsi chaque ville est régie par un fonctionnaire de titre correspondant. En plus des gouverneurs, les autres fonctionnaires du royaume disposent de titres. Si un fonctionnaire a deux postes, il a deux titres différents. La Loubère précise la signification du mot « mandarin »<sup>5</sup> :

« Les Portugais ont appelé mandarins généralement tous les officiers dans toute l'étendue de l'Orient ; et il y a de l'apparence qu'ils ont formé ce mot de celui de *mandar* qui en leur langue veut dire « commander. » Navarete [...], est de cette opinion ; et on la peut confirmer, parce que le mot arabe *émir*, qui est en usage à la cour du Grand Mogol et en plusieurs autres cours mahométanes des Indes pour signifier les officiers, se dérive du verbe arabe *amarà*, qui veut dire « commander ». Le mot de « mandarin » s'étend aussi aux enfants des principaux officiers que

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H., op.cit., 329.

<sup>2</sup> Ibid., 298.

<sup>3</sup> Ibid., 298.

<sup>4</sup> Ibid., 300.

<sup>5</sup> Ibid., 302.

l'on regarde comme des enfants de qualité, appelés *môn* en siamois. Mais je ne me servirai du mot de mandarin que pour signifier les officiers. »<sup>1</sup>

D'après la loi de Siam, tous les postes de fonctionnaires sont héréditaires. Par contre, ils peuvent être relevés de leurs fonctions « à la moindre faute du pourvu, ou le seul caprice du prince ou le bas âge de l'héritier »<sup>2</sup>. D'ailleurs, ces fonctionnaires ne reçoivent pas de salaire. Le roi leur offre « quelques meubles, comme boîtes d'or, ou d'argent pour le bétel, quelques armes, et un *balon*, des bêtes, comme éléphants, chevaux, et buffles, des corvées, des esclaves, et enfin quelques terres labourables. »<sup>3</sup> Et tout doit être rendu au roi, quand ils ne sont plus officiers. Par ailleurs, en s'engageant par serment, les fonctionnaires montrent leur fidélité en buvant de l'eau sacrée « sur laquelle les *talapoins* prononcent des imprécations contre celui qui la doit avaler, en cas qu'il vienne à manquer à la fidélité qu'il doit à son roi »<sup>4</sup>.

En ce qui concerne les magistrats, c'est le gouverneur qui est le juge. Il est le seul qui peut juger au tribunal, les autres ne sont que des consultants. Le procès se termine avec la décision du gouverneur qui est sans appel. Le poste de gouverneur appelé *tchàou meüang* est héréditaire. Mais les rois de Siam ont démis de leurs fonctions les plus puissants et ont mis en place des « gouverneurs par commission »<sup>5</sup> pour trois ans. On appelle ces gouverneurs ; « pou ran. »<sup>6</sup>

Quant à leurs salaires et leurs avantages, ils ne reçoivent pas seulement les présents du roi, mais ils gagnent également les autres droits légitimes :

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 302.

<sup>2</sup> Ibid., p. 303.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., 304.

<sup>5</sup> Ibid., 306.

<sup>6</sup> Ibid.

1. « De partager également avec le roi les rentes que font les terres labourables, qu'ils appellent *nàa*, c'est-à-dire « campagnes » ; et selon l'ancienne loi, ces rentes sont d'un *mayon*, ou quart de *tical*, pour quarante brasses carrées.
2. Le *tchàou meüang* profite de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, et de dix pour cent de toutes les condamnations envers la patrie. Les confiscations sont fixées par la loi, selon les cas et ne sont pas toujours de tout le bien, même en cas de condamnation à mort ; mais quelquefois aussi, elles s'étendent au corps, non seulement du condamné, mais aussi de ses enfants.
3. Le roi de Siam donne au *tchàou meüang* des gens pour exécuter ses ordres ; ils l'accompagnent partout et ils paient dans son *balon*. Les Siamois les appellent *ken lăi*, c'est-à-dire « bras peints », parce qu'on leur déchiquète les bras, et qu'on met de la poudre à canon sur les plaies, ce qui leur peint les bras d'un bleu mat. Les Portugais les appellent « bras peints » et « gardes » et ces « bras peints » sont encore en usage au pays de Laos.
4. Dans les gouvernements maritimes le *tchàou meüang* prend quelquefois des droits sur les vaisseaux marchands, mais c'est d'ordinaire peu de chose. A Tenasserim, c'est huit pour cent en même espèce, suivant la relation des Missions étrangères.
5. Sur les frontières, les *tchàou meüang* s'arrogeant tous les droits de souveraineté lèvent, quand ils peuvent, des deniers extraordinaires sur le peuple.
6. Les *tchàou meüang* font partout le commerce, mais sous le nom de leur secrétaire, ou de quelque autre de leurs domestiques.

Et cette dernière circonstance fait voir qu'ils en ont quelque honte et que la loi, peut-être, le leur défend, mais qu'en cela ils ne sont pas plus scrupuleux que leur roi.

7. En quelques endroits, où il y a des étangs, le *tchàou meüang* prend le premier du poisson, quand on vide l'étang, mais il n'en prend que pour son usage, et non pas pour en vendre, et il abandonne le reste au peuple.
8. La chasse et le sel sont libres par tout le royaume, et le roi même n'y a mis ni défense ni impôts. Le sel y est à vil prix. »<sup>1</sup>

Quant aux *pou ran*, ils ont la même autorité et les mêmes honneurs que les *tchàou meüang* mais non pour les rétributions. Le poste de *pou ran* est attribué pour deux fonctions. L'une est quand le roi ne veut pas de *tchàou meüang*, l'autre est quand le *tchàou meüang* est obligé de s'absenter de son gouvernement, car le *tchàou meüang* n'a pas de lieutenant ordinaire qui puisse remplir sa place en son absence. « Au premier cas, le *pou ran* n'a que les émoluments que le roi lui assigne en le nommant ; au second cas, il prend la moitié des émoluments du *tchàou meüang* et lui en laisse l'autre moitié.

Pour les magistrats, La Loubère explique également leurs fonctions.

« *oc-yà tchàou-meüang*. Le *tchàou meüang* n'est pas toujours *oc yà* ; il a quelquesfois un autre titre, et les autres officiers de son tribunal ont toujours des titres proportionnés au sien.

*oc prà belat*. Son nom veut dire « second », mais il ne préside pas en l'absence du *tchàou meüang*, parce qu'il n'a pas voix délibérative.

*oc pra jockebat* est une espèce de procureur du roi, et sa fonction est d'être un espion exact du gouverneur. Son office n'est pas héréditaire ; le roi y nomme quelque personne de conscience, mais l'expérience fait voir qu'il

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 307-308.

n'y a nulle fidélité en ces gens-là, et que tous les officiers s'entendent à piller le peuple.

*oc prà peun* commande la garnison, s'il y en a, mais sous les ordres du *tchàou meüang*; et il n'a la justice sur ses soldats que quand ils sont en campagne.

*oc pra mahà tàï* est comme le chef du peuple. Son nom semble vouloir dire « le Grand Siamois », car *mahà* signifie « grand » et *tàï* signifie « Siamois. » C'est lui qui lève les soldats, ou plutôt qui les demande aux *nàï*, qui envoie des provisions à l'armée, qui veille à ce que les rôles du peuple soient bien faits, et qui, en général, fait exécuter tous les ordres du gouverneur qui regardent le peuple.

*oc prà saffedî* fait et garde les rôles du peuple. C'est un office fort sujet à corruption, parce que chaque particulier tâche à se faire omettre dans les rôles pour de l'argent. Les *nàï*, même, cherchent à favoriser ceux de leur donner. Le *mahà tàï* et le *saffedî* empêcheraient ce désordre s'ils n'étaient les premiers corrompus. Le *saffedî* commence à mettre les enfants sur les rôles dès qu'ils ont trois ou quatre ans.

*oc loüang meüang* est comme le maire de la ville car, comme j'ai déjà dit, *meüang* veut dire « ville »; mais, pour ce qui est du titre d'*oc loüang*, il ne veut pas dire « maire », et n'est pas plus attaché à cet office qu'un autre titre. Ce maire a soin de la police et de la patrouille. On faisait toute la nuit la patrouille autour du logis des envoyés du roi, comme autour du palais du roi de Siam, et c'était une très grande marque d'honneur.

*oc loüang vang* est le maître du palais du gouverneur, car *vang* veut dire « palais. » Il le fait réparer, il commande les gardes du gouverneur, et même leur capitaine et, en un mot, il ordonne dans le palais du gouverneur de tout ce qui a rapport à la charge de gouverneur.

*oc loüang peng* garde le livre de la loi, ou de la coutume, sur laquelle on juge ; et, quand on juge, il en lit l'article qui sert au jugement du procès ; et enfin c'est lui qui dresse la sentence.

*oc loüang clang* a soin du magasin du roi ; *clang* veut dire « magasin ». Il reçoit certains revenus du roi, et il vend au peuple les marchandises du roi, c'est-à-dire celles dont le roi s'approprie le commerce, comme en Europe les princes s'approprient d'ordinaire celui du sel.

*oc loüang cou ça* a inspection sur les étrangers ; il les protège, ou les accuse près du gouverneur.

De plus, il y a quelques officiers dans chaque tribunal supérieur pour envoyer aux justices inférieures, dont le *tchàou meüang*, ou le *pou ran* sont morts, en attendant que le roi y pourvoie ; et le nombre de ces officiers est aussi grand que celui des justices inférieures.

*oc loüang*, ou *oc counne coëng*, est le prévôt ; il est toujours armé d'un sabre, et il a des « bras peints » pour archers.

*oc counne pa yà bat* est le chef de la geôle ou des prisons ; le mot de *pa yà*, que les Portugais ont traduit par celui de « prince », semble bien avili dans le titre de cet office ; *nài coug* est le vrai geôlier, *coug* veut dire « prison », et rien n'est plus cruel que les prisons de Siam. Ce sont des cages de bambou exposées à toutes les injures de l'air.

*oc counne narin* commande ceux qui ont soin des éléphants que le roi a dans la province, car il en a en plusieurs lieux parce qu'il serait difficile de loger et de nourrir un fort grand nombre d'éléphants ensemble.

*oc counne nài rong* est le pourvoyeur des éléphants.

Enfin, il y a dans chaque tribunal un officier pour lire les *tarà*, ou ordres du roi au gouverneur, et une maison en lieu élevé pour les garder, comme dans l'enceinte du palais du roi de Siam il y a un bâtiment isolé, en un

lieu éminent, pour garder toutes les lettres que le roi de Siam reçoit des autres rois. »<sup>1</sup>

Par ailleurs, La Loubère décrit qu'il existe encore les autres fonctionnaires dans la capitale. Le gouverneur d'Ayutthaya est le roi de Siam. Et le poste d'*yummarat*. Celui qui porte ce poste a le titre d'*oc ya*. Il est président du tribunal de la ville de Siam. C'est lui qui traite tous les appels du royaume. Il est un seul qui a la voix délibérative. Il peut encore présenter appel au roi. *Prà sadet* est le gouverneur de la ville de Siam. Il a d'ordinaire le titre d'*OC ya*, mais l'auteur ne sait pas ce qu'il fait vraiment comme devoir. Chaque département ou on peut dire d'aujourd'hui chaque ministre, a son nom.

Le *tchacry* est un des départements qui administre la police intérieure du royaume. Ce département est aussi occupé des affaires des provinces ou on peut dire qu'il est « le chef du conseil d'Etat »<sup>2</sup>.

Le *calla hom* est chargé du militaire ; il est également le général qui donne tous les ordres sur l'armée. Celui qui devient général, est choisi par le plaisir du roi.

Du général des éléphants est aussi un des plus grands départements car des éléphants sont la principale puissance du roi. Il a en plus la haute main sur des éléphants et des chevaux.

Le *barcalon* ou le *prà clang* est le département du commerce intérieur et extérieur du royaume. Celui qui s'occupe de ce département est le « surintendant » des magasins du roi.

Au sujet des *Talapoins*, La Loubère présume que l'origine de ce mot vient de nom en siamois du parasol des moines. :

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 308-310.

<sup>2</sup> Ibid., p. 318.

« Les talapoins ont des parasols en forme d'écran qu'ils portent à la main. Ils sont d'une feuille de palmite coupée en rond et plissée, et dont les plis sont liés d'un fil près de la tige ; et la tige, qu'ils rendent tortue comme un S, en est le manche. On les appelle *talapat* en siamois ; et il y a de l'apparence que c'est de là que vient le nom de *talapoi* ou *talapoin*, qui est en usage parmi les étrangers seulement, et qui est inconnu aux *talapoins* mêmes, dont le nom siamois est *tchàou cou* ». <sup>1</sup>

Il n'y a pas que les hommes qui peuvent devenir talapoins mais également les garçons et les femmes qui observent la plupart des règles des *talapoins*. Les femmes sont appelées *talapouine* ou *nang tchii* et les garçons sont appelés *nen*, autrement dit les enfants talapoins. Les talapouines sont plutôt les vieilles femmes. Elles s'habillent en blanc et ne sont pas vraiment considérées religieuses. Les *nen* ne sont pas que de jeunes garçons, il existe aussi les *nen* qui restent dans cette condition jusqu'à ce qu'ils deviennent vieux. On les appelle *taten*. Parmi les talapoins, ils ont aussi l'ordre hiérarchique.

*Sancrat* est comparé par les missionnaires aux évêques de France. Le sancrat est le chef du couvent du palais. Il est en plus le supérieur le plus honorable et le plus révérend de tous. Seulement le sancrat peut ordonner des talapoins. Le sancrat n'a d'ailleurs pas le droit de juger les autres moines ni le peuple. Le sancrat est nommé par le roi, il reçoit un nom, un parasol, une chaise et des hommes pour le porter s'il se rend chez le roi.

Par ailleurs, le chef de chaque « couvent » est appelé en siamois « tcháou vat. » <sup>2</sup> C'est-à-dire « seigneur » ou « maître du couvent. » <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 220-221.

<sup>2</sup> Ibid., p. 371.

<sup>3</sup> Ibid.

L'auteur explique que la vie des talapoins, c'est de « se nourrir des péchés du peuple, de mener une vie pénitente pour les péchés de ceux qui leur font l'aumône, et de vivre d'aumônes. »<sup>1</sup>

La Loubère les divise en deux sortes. Les uns vivent dans les forêts et les autres dans les villes. Ceux qui vivent dans des bois ont une vie très difficile. Tous les talapoins doivent suivre strictement les règles. Dans le cas contraire, ils sont condamnés à être immolés sans rémission, car ils ont déjà beaucoup de privilèges comme l'exemption du service militaire. Afin de réduire le nombre des talapoins, Pra Narai fait évaluer de temps en temps les connaissances de la langue balie et des livres sacrés de chaque moine. Celui qui n'a pas assez de connaissance, est condamné à quitter l'habit. Cette évaluation est contrôlée par un séculier. Les moines des forêts n'acceptent pas de subir le contrôle d'un séculier, seulement celui d'un de leurs supérieurs.

La Loubère décrit également le devoir des talapoins. Ils enseignent les enfants et prêchent le peuple d'après leurs livres balis. « Ils prêchent le lendemain de toutes les nouvelles et de toutes les pleines lunes. Le peuple se rend toujours aux temples. Pendant la saison des pluies, ils prêchent tous les jours depuis six heures du matin jusqu'au déjeuner et d'une heure de l'après midi à cinq heures du soir. Celui qui prêche se met assis, les jambes croisées, sur un fauteuil assez haut et les autres prêchent chacun son tour.

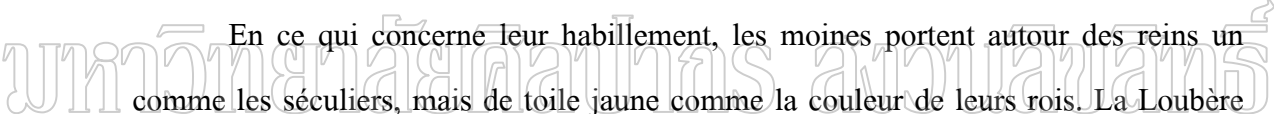
Chaque jour les moines se lèvent « quand il fait assez clair pour pouvoir discerner les veines de leurs mains »,<sup>2</sup> de crainte qu'ils puissent écraser les insectes ou les fourmis, s'ils se lèvent trop tôt. Puis ils vont tout de suite avec leur supérieur au temple où ils prient en balie pendant deux heures. Ce qu'ils prient, est inscrit sur « des

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 372.

<sup>2</sup> Ibid., p. 376.

feuilles d'arbre un peu longues, et rattachées par l'un des bouts.»<sup>1</sup> Pendant qu'ils « chantent »<sup>2</sup>, ils sont assis les jambes croisées, en bougeant leur *talapat* ou leur éventail. L'auteur pense que c'est « pour faire du vent ». Après la prière, les moines vont demander de l'aumône pendant une heure. Ils se présentent aux portes sans rien dire. Ils passent outre après un peu de temps si on ne leur donne rien, mais ce cas existe très peu. Pour demander de l'aumône, ils portent « un bandège de fer »<sup>3</sup> pour recevoir ce qu'on leur donne. Ils le mettent dans un sac de toile qu'ils portent en bandoulière au côté gauche aux deux bouts d'un cordon sur l'épaule droite. Après l'aumône, ils prennent le petit déjeuner. Ils font ensuite leurs études ou « ils s'occupent à ce que bon leur semble »<sup>4</sup>. A midi, c'est l'heure de déjeuner. A la suite duquel, les talapains donnent les cours aux enfants talapains et ils dorment. Le soir, ils nettoient le temple et prient comme le matin pendant deux heures et puis, ils vont au lit.

En ce qui concerne leur habillement, les moines portent autour des reins un  comme les séculiers, mais de toile jaune comme la couleur de leurs rois. La Loubère décrit que leur habit a seulement quatre pièces. La première est appelée en siamois « *angsa* . »<sup>5</sup> C'est une « espèce de bandoulière de toile jaune, large de cinq ou six pouces. »<sup>6</sup> Ils la mettent sur l'épaule gauche et l'attachent avec un bouton au côté droite. Sur l'*angsa*, les moines mettent une grande toile jaune, qu'on appelle « la pagne de *talapoin* »<sup>7</sup> autrement dit « *pa schivon* [...] toile de plusieurs pièces, parce qu'elle être rapiécetée en plusieurs endroits. »<sup>8</sup> C'est une espèce d'amulette qui

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 376.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 375.

<sup>4</sup> Ibid., p. 377.

<sup>5</sup> Ibid., p. 374.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Ibid.

descend quasiment jusqu'à terre et couvrant seulement l'épaule gauche vers le côté droite. Les deux bras et l'épaule droite sont laissés libres. Sur le *pa schivon* est « une autre toile, large de quatre ou cinq pouces. »<sup>1</sup> Ils l'appellent *pa pàt*. Ils la mettent sur l'épaule gauche, mais de la manière d'un capuchon. Elle descend par-devant jusqu'au nombril et par-derrière au même niveau. La dernière pièce est une sorte d'écharpe de toile jaune qui sert à entourer le milieu du corps pour tenir le *pa pàt* et le *pa schivon*. Ils l'appellent *rappacod*. La couleur est parfois rouge pour les *sancrats* et les plus vieux *talapoins*. Mais l'*angsa* et le *pa schivon* sont toujours jaunes. Les moines vont d'ailleurs nu-pieds et nu-tête. »<sup>2</sup> Pour se protéger du soleil, ils ont leur petit parasol en forme d'écran qu'ils appellent le *talapat* comme La Loubère décrit dans l'autre paragraphe. Les bonzes se rasent la barbe, la tête et les sourcils aux jours de « la nouvelle et de la pleine lune. »<sup>3</sup> Ces jours-là, les moines et le peuple ne mangent pas à partir de midi. Ils vont aux temples pour faire l'aumône avec de l'argent, des fruits, des pagnes ou même des bêtes.

Pour l'hébergement, les bonzes habitent dans des couvents, autrement dit en siamois appelés « *vat* ». <sup>4</sup> Le couvent ou le temple se trouvent sur un grand terrain carré, entouré d'un enclos de bambou. Le temple, considéré comme le sanctuaire principal du couvent est au milieu du terrain. Tout autour mais à l'intérieur de la clôture se trouvent « les cellules des talapoins, comme des tentes d'armée ». <sup>5</sup> Les rangées sont parfois doubles ou triples. Ces cellules sont des petites maisons individuelles montées sur pilotis. Celle de supérieur est comme les autres mais un peu plus grande et plus haute. Les stûpas ne se situent pas très loin du sanctuaire principal et tout autour. Le terrain

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 374.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid., p. 375.

<sup>4</sup> Ibid., p. 369.

<sup>5</sup> Ibid.

du sanctuaire principal et des stûpas est plus élevé et fermé entre les quatre murs. Entre ces murs jusqu'aux cellules des moines est la cour du couvent. Ces murs sont quelquefois recouverts et forment des galeries couvertes comme « le cloître »<sup>1</sup> dans les maisons religieuses de France. Sur un contre-mur, à hauteur d'appui, dominant ces galeries, sont installées « un grand nombre d'idoles quelquefois dorées. »<sup>2</sup> Les *nen* sont repartis un, deux ou trois dans chaque cellule de bonze. Ils doivent servir le moine chez qui ils habitent. Quant aux talapouines, elles habitent dans les mêmes couvents que les talapouins. Les cellules des talapouines sont installées d'un côté de la clôture du couvent sans être séparées de celles des talapouins.

Toutes ces informations que nous avons présentées ne sont qu'une petite partie de toutes celles dont nous fait part La Loubère. Mais déjà elles nous permettent d'avoir une idée assez exacte des Siamois, de leurs qualités et défauts, et de leur mode de vie qui dépend de la classe à laquelle ils appartiennent. A présent, il convient de confronter tous ces renseignements à ce qu'écrivent les autres Français, contemporains de La Loubère qui ont vécu un temps au Siam. Le cadre de notre travail ne nous permet pas de tout reprendre, mais au moins quelques points importants, pour mieux estimer la valeur des recherches de La Loubère.

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 369.

<sup>2</sup> Ibid.

## Chapitre III

### Originalité et valeur

Jusqu'ici nous avons acquis une meilleure connaissance de La Loubère, de sa vie et de son temps. A l'aide du contexte socio-culturel de son temps et de sa biographie, nous pouvons mieux comprendre sa vision. Ses critiques sur les Siamois présentent à la fois un point de vue qui ressemble à celui des autres Européens et quelquefois il est différent, avec ses propres caractéristiques.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Français qui voyagent au Siam ont des intérêts différents : les missionnaires viennent au Siam pour l'évangélisation des Siamois, les ambassadeurs ont des préoccupations diplomatiques tandis que les marchands recherchent des intérêts commerciaux. Leur regard sur le Siam et les Siamois est marqué par leur mission ou leurs intérêts, tout en étant basé et nuancé par l'idéologie européenne. La Loubère entre au Siam comme Envoyé extraordinaire. Pour pouvoir mieux évaluer ses écrits, nous allons confronter son œuvre sur les Siamois à celle des autres Français de l'époque.

#### 1. La Loubère et les écrits français sur le Siam

Nous avons choisi quatre autres œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle comme témoignages directs sur les Siamois. Ce sont Histoire naturelle et politique du royaume de Siam de Nicolas Gervaise<sup>1</sup>, Journal du voyage de Siam de François Timoléon de Choisy ou l'abbé de Choisy<sup>2</sup>, Voyage de Siam des père jésuites, Envoyez par le Roy aux Indes et

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Guy, le père op.cit.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit.

à la Chine<sup>1</sup> et Second voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyés par le Roy au Royaume de Siam<sup>2</sup> de Guy Tachard et Relation du voyage de Mgr l'évêque de Béryte, au royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux de Jacques de Bourges<sup>3</sup>.

Nicolas Gervaise (1662 – 1729)

Nicolas Gervaise, né en 1662, est un séminariste des Missions Etrangères de Paris, quand il obtient en 1681, à l'âge de 19 ans, d'accompagner un groupe de prêtres de la Société des Missions Etrangères en partance pour le Siam sous la direction de François Pallu, le principal fondateur de la Société. Une fois au Siam, Gervaise étudie la théologie et apprend en même temps la langue siamoise.<sup>4</sup> Il est resté environ quatre ans au Siam, s'est instruit sur la vie des Siamois, leurs mœurs, leur littérature, leur religion et leur histoire. Il est retourné en France avec le chevalier de Chaumont, en décembre 1685, accompagnant deux jeunes princes de Macassar. Après les avoir présentés à la cour, il leur donne une éducation française. Puis Gervaise est nommé curé dans le diocèse de Vannes. En septembre 1695, il devient recteur de Saint-Patern à Vannes. Il est devenu chanoine de St.Martin de Tours puis prévôt de Sèvre dans la Blaisois (Loir-et-Cher). En novembre 1729, Gervaise est massacré en Amérique centrale pendant une expédition missionnaire.

A peine trois ans après son retour en France, c'est-à-dire en 1688, Gervaise a terminé son œuvre importante sur le Siam : Histoire Naturelle et Politique du Royaume

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. Relation du voyage de Mgr l'évêque de Béryte, au royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam et autres lieux Paris : Denys Bechet. 1666.

<sup>4</sup> Tarinee SOONTORNANTAKIT. La religion des Siamois au temps du Roi Narai le Grand d'après l'Histoire Naturelle et Politique du Royaume de Siam de Nicolas Gervaise. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 2002.

de Siam, publiée à Paris. Il est également l'auteur d'une Vie de S. Martin, évêque de Tours<sup>1</sup>, publiée en 1699 à Tours.

Dans Histoire Naturelle et Politique du Royaume de Siam, Gervaise confirme qu'il connaît bien les Siamois :

« Le commerce que j'ay eu avec les Siamois, pendant les quatre années que j'ay demeuré à Siam, me les a fait assez bien connoître pour pouvoir en faire icy un portrait qui leur ressemble parfaitement. »<sup>2</sup>

François Timoléon de Choisy (1644 – 1724)

François Timoléon de Choisy, né à Paris le 16 août 1644 et mort à Paris le 2 octobre 1724, est un homme d'Eglise et un homme de lettres. Il est fils de Jean de Choisy, conseiller d'État, intendant du Languedoc, chancelier de Gaston d'Orléans et d'une intime de Marie de Gonzague, reine de Pologne qui l'initie aux frivolités de la cour et le pousse à satisfaire les caprices de Monsieur, frère de Louis XIV. Sa mère, M<sup>elle</sup> de Belesbat lui disait :

« Écoutez, mon fils; ne soyez point glorieux, et songez que vous n'êtes qu'un bourgeois. Je sais bien que vos pères, que vos grands-pères ont été maîtres des requêtes, conseillers d'État; mais apprenez de moi qu'en France on ne reconnaît de noblesse que celle d'épée. La nation, toute guerrière, a mis la gloire dans les armes : or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais que des gens de qualité. »<sup>3</sup>

C'est ainsi qu'il est poussé, tout jeune, à fréquenter l'entourage du futur cardinal de Bouillon dont il restera l'ami. En 1685, il accompagne comme coadjuteur, le chevalier

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. Vie de S. Martin, évêque de Tours Tours, 1699.

<sup>2</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit..

<sup>3</sup> GONTIER, Fernande. Homme ou femme ? La confusion des sexes, Paris : Perrin, 2006, 2<sup>e</sup> chap.

de Chaumont dans la première Ambassade au Siam. Il raconte son voyage dans le Journal du voyage de Siam<sup>1</sup>. De plus, il a écrit des œuvres critiques comme Mémoires pour servir l'histoire de Louis XIV<sup>2</sup> Il a également écrit des livres religieux tels que, la Vie de saint Louis, Interprétation des Psaumes et Pensées chrétiennes sur divers sujets de piété. Reçu à l'Académie française, il écrit : Discours prononcé à l'Académie française le vingt-cinquième août 1687 et collabore avec Charles Perrault à la rédaction des Opuscules sur la langue française.

Dans Journal du voyage de Siam fait en 1685-1686<sup>3</sup>, l'abbé de Choisy écrit :

« A bord de l'Oiseau à la rade de Brest le 3 mars 1685 : enfin nous voici embarquez, et nous allons mettre à la voile. Je vous ai promis un journal de mon voyage, et je vais me mettre en état de vous tenir parole. J'écrirai tous les soirs ce que j'aurai veu, ce qui s'appelle veu : j'écrirai ce qu'on m'aura dit, et marquerai le nom et les qualitez de ceux qui m'auront dit quelque chose, afin que vous ayiez plus ou moins d'égard à leur témoignage. Je n'exagérerai point : toujours devant les yeux l'exacte vérité, telle que la doit professer un disciple de monsieur l'abbé de D. Après ce petit préambule, commençons. »<sup>4</sup>

Par ces mots, l'abbé de Choisy exprime clairement son souci d'objectivité. Il tient à informer les lecteurs sur ce qu'il voit pendant son voyage et séjour au Siam et ce qu'il y entend, tout en précisant ses sources d'information.

---

<sup>1</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis . Éditions Mercure de France – Collection « Le Temps Retrouvé » 1966.

<sup>3</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit.

<sup>4</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p.1.

Le père Guy Tachard (1651-1712)

Le père Tachard est né en 1651, à Mathon dans le diocèse d'Angoulême. Il est le fils aîné de Léonard Tachard et Françoise Clergon. Il est entré le 20 septembre 1668 dans la Compagnie de Jésus. Pendant sa formation, il a voyagé en Amérique méridionale entre 1680 – 1681.

En 1685, il est appelé à joindre avec cinq autres jésuites la première Ambassade française au Siam dirigée par le chevalier de Chaumont et François Timoléon de Choisy. Il rédige Voyage de Siam des pères jésuites, Envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine<sup>1</sup> pour raconter son premier voyage au Siam. Attiré par Constance Phaulkon, il accompagne en France l'Ambassade siamoise dirigée par Kosa Parn qui propose une alliance entre le roi du Siam et Louis XIV. Puis il est revenu au Siam avec les deux Envoyés extraordinaires : Simon de La Loubère et Claude Cébéret du Boullay. Cette deuxième mission au Siam lui permet d'écrire un autre journal : Second voyage du Père Tachard et des Jésuites envoyés par le Roy au Royaume de Siam<sup>2</sup>.

En 1690, après la « révolution 1688 », le père Tachard accomplit un troisième voyage, sans aucune mission officielle mais reste aux portes du Siam, attendant vainement depuis Pondichéry une autorisation de Phetracha pour débarquer. Cette attente est de toute façon déçue, suite à la prise de Pondichéry par les Hollandais et le père Tachard se voit contraint de revenir d'urgence en France. Ce n'est qu'en janvier 1699, lors de son quatrième voyage, qu'il peut revoir Ayutthaya et Bangkok, mais le charme est rompu ; peu de choses subsistent des splendeurs qu'il avait connues quatorze ans auparavant. Les relations entre la France et le Siam sont belles et bien rompues pour cent cinquante ans. Enfin il entreprend un cinquième voyage en Asie qui sera son dernier ; il meurt à Chandernagor en 1712.

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit.

<sup>2</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit.

Le père Tachard est en même temps un excellent latiniste et un très bon mathématicien. Il a composé Du Dictionarium novum latino-gallicum<sup>1</sup> publié en 1687 à Paris, et le Dictionnaire Nouveau français-latin<sup>2</sup>, publié en 1689 à Paris. Ces deux dictionnaires sont des ouvrages collectifs, plusieurs fois réédités au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans Journal du voyage de Siam de l'abbé de Choisy, l'auteur décrit :

« Il n'y a plus que le Père Tachard que nous n'avons point entendu : mais en récompense, l'équipage l'entend souvent. Il fait le Catéchisme : il est toujours avec les matelots, les empêche de jurer, fait embrasser ceux qui font mal ensemble, propose des prix à ceux qui disent le mieux. Faire cela tous les jours, vaut bien prêcher une fois par an. »<sup>3</sup>

Si le Père Tachard est très actif sur le bateau pendant la traversée, il ne l'est pas moins au cours de ses séjours au Siam comme proche de Phaulkon et en même temps homme de confiance de l'entourage de Louis XIV. Ainsi il est mêlé à tous les pourparlers avec les Ambassades.

Jacques de Bourges (1630 – 1714)

Jacques de Bourges est un prêtre des Missions Etrangères de Paris, qui est arrivé au Siam avec le premier groupe de missionnaires catholiques. Il a accompagné Mgr. Lambert de la Motte, appelé aussi évêque de Béryte et M. François Deydier.

Après un séjour au Siam d'à peine un an, Jacques de Bourges a rédigé Relation du voyage de Monseigneur l'évêque de Béryte, vicaire apostolique du royaume de la Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam et

---

<sup>1</sup> VONGSURAVATTANA, Raphaël. op.cit., p. 25.

<sup>2</sup> Ibid., p. 25.

<sup>3</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p.71.

autres lieux<sup>1</sup>. Il y raconte son voyage avec les autres missionnaires dirigé par l'évêque de Béryte et le temps passé au Siam :

« Le séjour d'un an que nous avons été obligés de faire dans Siam nous a donné le temps de nous instruire des particularités du pays. C'est pourquoi nous en ferons la description plus exacte que des autres lieux où nous n'avons fait que passer. »<sup>2</sup>

Si nous considérons ces quatre œuvres, une première remarque s'impose. En effet, Choisy écrit son journal jour par jour en décrivant les événements de la journée, alors que La Loubère fait beaucoup plus une analyse en classant ses sujets d'observation. Il en est de même pour Gervaise qui les trie systématiquement en plusieurs parties. Quant à Jacques de Bourges, il aborde les différents sujets sans entrer dans les détails comme le fait Tachard.

Le portrait est une autre caractéristique des Siamois que présente La Loubère et qui se trouve chez les autres auteurs. Gervaise y consacre un long chapitre dont nous pouvons citer quelques lignes :

« [...] celles [les Siamoises] qui sont de qualité se distinguent, comme parmi nous, [...], elle les sont ordinairement plus blanches que celles de basse naissance, parce qu'elle sortent moins souvent : mais les hommes de condition, qui sont aussi moins noirs que les autres, attribuent cette différence au mérite des bonnes œuvres ... »<sup>3</sup>

Gervaise parle ici des Siamoises de famille noble, probablement fille ou épouse de mandarin, qui ont un teint beaucoup plus clair que les femmes du peuple obligées de

---

<sup>1</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit.

<sup>2</sup> Ibid., p. 62.

<sup>3</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 111

travailler dans les champs et de s'exposer constamment au soleil. Mais sa remarque signale que ces gens privilégiés attribuent cette particularité moins à leur condition sociale « qu'au mérite des bonnes œuvres », c'est-à-dire aux mérites qu'ils ont accumulés dans leurs vies antérieures. Ce qui est une croyance partagée par l'ensemble des Siamois.

Quant à Choisy, il est plein d'admiration pour les Siamois et ne fait pas de différences entre les classes.

« Les siamois que nous avons veûs jusqu' ici sont fort bien faits. »<sup>1</sup>

Cependant il mentionne quelques exceptions. Il est notamment très dur pour les trois Ambassadeurs siamois envoyés en France par le roi Phra Narai :

« Je ne comprends pas qu'ils eussent choisi la crasse de leur païs pour l'envoyer montrer au bout du monde. »<sup>2</sup>

M. de Bourges ne manque pas de détails sur les Siamois et se montre assez admiratif :

« Les peuples de Siam sont bien faits de corps, ils sont olivâtres et non pas noirs, quoiqu'ils soient sous la zone torride. Ils ont le nez plus court que ceux d'Europe ... »<sup>3</sup>

Ainsi à part l'allusion de Choisy aux Ambassadeurs siamois, les auteurs semblent dans l'ensemble plus positifs dans leurs portraits des Siamois que La Loubère. Tous ajoutent un point très caractéristique des Siamois qu'ils partagent totalement avec La Loubère à savoir leurs « dents noircies ». Gervaise est le plus explicite dans sa présentation :

---

<sup>1</sup> CHOISY, Nicolas. op.cit., p. 282.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p 66.

« Ce que les dames siamoises ne peuvent souffrir en nous, c'est la blancheur de nos dents, parce qu'elles croient que le diable a les dents blanches, et qu'il est honteux à un homme de les avoir semblables à celles des bêtes, aussi à peine les hommes et les femmes ont-ils atteint l'âge de quatorze ou quinze ans, qu'ils travaillent à rendre les leurs noires et luisantes, & voicy comment ils s'y prennent : celui qu'ils ont choisi pour leur rendre ce bon office, les fait coucher sur le dos, & les retient dans cette posture pendant les trois jours que dure l'opération, d'abord, il lui nettoye les dents avec du jus de citron, & les frotte après avec une certaine eau qui les rend rouges, puis il jette dessus une couche de poudre de coco brûlé qui les noircit : mais elles se trouvent tellement affaiblies par l'application de ces drogues, qu'elles pourroient estre arrachées sans douleur, elles tomberoient même, si on vouloit se hasarder à manger quelque chose de solide, aussi ne vit-on pendant ces trois jours que de bouillons froids, que l'on fait couler doucement dans le gozier, sans toucher aux dents, le moindre vent peut empêcher l'effet de cette operation ; c'est pourquoy celui qui la souffre garde le lit, & a soin de se bien couvrir, jusqu'à ce qu'il sente qu'elle est heureusement consommée par l'affermissement de ses dents & par la cessation de l'enflure de sa bouche, qui reprend son premier état. »<sup>1</sup>

Tachard confirme bien les dires de Gervaise sans trop rentrer dans les détails.

« La persuasion où ils sont qu'il est méséant à un homme d'avoir les dents blanches comme les bêtes, leur fait prendre un grand soin de les noircir. Ils se servent pour cela d'un vernis fait exprès qu'ils renouvellent de temps en temps quand il commence à se passer. Pour donner le temps à la

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 113.

couleur de s'attacher ils ne mangent point pendant quelques jours, et ils se passent même de bétel et d'arec. »<sup>1</sup>

Quant à Choisy, il signale à différentes occasions les dents noires des Siamois comme dans l'exemple suivant :

« Je commence à lui apprendre des mots qu'il prononce fort bien, et je crois qu'avec ses dents noires il ne laissera pas de plaire. »<sup>2</sup>

En ce qui concerne les habits des Siamois, les quatre auteurs donnent bien des détails correspondant aux informations présentées par La Loubère. Gervaise écrit :

« [...] Tout l'habillement des hommes consiste en deux pièces d'étoffe de soye, ou de coton : de l'une, qui est longue de deux aunes ou environ, & large de trois quarts, ils se couvrent les épaules en forme d'Echarpe : & de l'autre qui est de même largeur, ils se ceignent les reins, & la retroussant par les deux bouts fort proprement par derrière, ils s'en font une espece de culotte qui leur pend jusqu'au dessous du genoüil, ce vêtement s'appelle en Siamois, Pâ-nonc, & en langage vulgaire Panne ou Pagne [...] Les Cordonniers ne sont guere plus necessaires à Siam que les Tailleurs, tout le monde y va nuds pieds, à l'exception des Mandarins qui se servent quelquefois de pantoufles à la Moresque, ils vont aussi nuds teste, comme les autres, s'ils ne sont obligez dans de certains jours de paroître en habit de ceremonie devant le Roy, car alors il se couvrent d'un bonnet pointu fait en forme de nos pains de sucre... »<sup>3</sup>

Pour les habits des femmes, il écrit :

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., 368-369.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit. p. 486.

<sup>3</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 105.

« l'habit des femmes n'est pas beaucoup different de celui des hommes, leur Pagne, car elle porte le même nom, m'a paru pourtant un peu plus grande, elles la laissent pendre, sans la retrousser jusqu'à fleur de terre comme un jupon, elle est ordinairement de couleur noire, qui passe chez elles pour la plus belle & la plus galante, & souvent elle est brochée d'or & d'argent ; une petite piece de Mousseline leur couvre le sein, le reste du corps est tout nud ;... »<sup>1</sup>

Tachard donne les mêmes détails que Gervaise sur les vêtements des Siamois mais il trouve que c'est ordinaire :

« Les hommes et les femmes du menu peuple sont presque habillés de la même manière. Ils ont un longuis<sup>2</sup>, qui est un morceau d'une étoffe fort simple, long d'environ deux aunes et demie, et large de trois quarts d'aune. Ils se mettent ce longuis autour du corps, en sorte qu'il fait comme une espèce de jupon, qui leur prend depuis la ceinture jusqu'au dessous du genou, celui des femmes descend jusqu'à la cheville du pied. Les femmes ont outre cela un morceau de bétille blanche, long de près de trois aunes, qu'elles se mettent en manière d'écharpe pour se couvrir le reste du corps. Les hommes ont pour cela un autre longuis, qu'ils ne prennent que lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, ou qu'il fait beaucoup de soleil. »<sup>3</sup>

Pour les mandarins, ce n'est presque pas différent. Il dit aussi :

« Les habits des mandarins, lorsqu'ils sont dans leur domestique, ne sont différents de ceux du peuple que par la finesse de l'étoffe. Mais lorsqu'ils sortent ils ont un longuis de soie ou de toile peinte de six à sept

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 111.

<sup>2</sup> Ce mot viendrait de l'hindoui *lungi*, et désigne une sorte de pagne. On trouve également fréquemment le mot *langouti* dans les relations françaises.

<sup>3</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., p. 366.

aunes, qu'ils savent si bien ajuster autour du corps, qu'il ne leur descend qu'au dessous du genou. Les mandarins considérables ont sous ce longuis un caleçon étroit, dont les extrémités sont bordées d'or ou d'argent. Ils ont même des vestes, dont le corps et les manches sont assez larges. Ils ont des souliers faits comme ceux des Indiens. Les jours de cérémonie qu'ils doivent paraître devant le roi, ils ont un bonnet de bétulle empesée, qui s'élève en pointe comme le haut d'une pyramide, et qu'ils attachent par-dessous le menton avec un cordon. »"

Quant à Bourges, autant La Loubère insiste sur la simplicité qu'il signale en parlant des habits, du mode de vie et de l'habitation des Siamois, autant Bourges montre que cette simplicité est juste la marque de la pauvreté qui caractérise la vie des Siamois :

« Leurs habits, leurs meubles, leurs maisons et leur nourriture se ressentent de cette pauvreté. Ils vont toujours pieds et têtes nus, les grands et les plus aisés vont par terre sur les éléphants et par eau en des barques qui sont fort commodes. Ils se couvrent aussi la tête de parasols de toile de coton cirée. Il ne coûte pas beaucoup de façon pour leurs habits, qui ne consistent qu'en une étoffe déliée toute blanche ou marquée de fleurs vives de diverses couleurs, dont ils s'enveloppent le corps, et prend la forme d'un habit, comme qui s'envelopperait la tête d'une serviette. Ils ne se couvrent les épaules que d'une casaque de toile légère et transparente qui descend jusqu'au genou ; les manches en sont courtes mais larges. Ils ne portent cette casaque qu'en ville. Les femmes sont presque vêtues comme les hommes. Ils se rasent les cheveux et s'arrachent la barbe. »<sup>1</sup>

Quant aux bijoux des Siamois, Gervaise décrit que seulement les Siamois qui sont riches portent des bijoux :

---

<sup>1</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 66.

« [...] celles [les Siamois] qui sont de qualité se distinguent ; comme parmy nous, par un certain air de grandeur, qui leur attire le respect de ceux qui les voyent, leurs doigts sont chargez de bagues, de diamants, & de differentes pierres précieuses. »<sup>1</sup>

Dans la présentation du mode de vie des Siamois, La Loubère montre qu'ils se baignent souvent et sont d'une grande propreté. Gervaise fait le même constat :

« Le Bain est pour elles aussi bien que pour les Hommes, un des plus doux plaisirs de la vie : Les Mandarins & les Dames de qualité le prennent dans leur maison. Les autres vont sur le midy se laver tous ensemble à la Rivière ; mais qui que ce soit n'y va jamais sans s'estre auparavant couvert par modestie, de quelque vieil habit, que l'un & l'autre sexe se reserve toûjours pour cet usage. »<sup>2</sup>

Et l'abbé de Choisy le résume en une phrase :

« C'est une chose assez plaisante : on voit des gens bazanez, presque tout nuds ; et ce sont les gens du monde les plus propres à leur manger, à leurs habits, en tout jusqu' à leurs discours. »<sup>3</sup>

Il convient d'ajouter la remarque de Choisy sur les questions posées par le souverain du Siam.

« Le roi [de Siam] a demandé à M. Constance si les françois estoient propres, s'ils avoient soin de leurs dents, s'ils se lavoient la bouche et le corps. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 111.

<sup>2</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 129.

<sup>3</sup> Ibid..

<sup>4</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 320.

Cette question du roi Naraï en dit long sur la différence de mœurs entre les Français et les Siamois. Autant ces derniers sont préoccupés de propreté, autant les premiers, habitués à vivre dans un pays de climat tempéré, n'éprouvent pas le besoin de se laver aussi fréquemment alors même qu'ils portent beaucoup plus de vêtements et peut-être même des perruques...

D'ailleurs, Bourges donne une précision en mentionnant que les Siamois ne se lavent pas seulement dans les rivières mais aussi dans des « eaux parfumées » :

« Ils [les Siamois] sont fort curieux de se tenir nets et se lavent souvent en des eaux parfumées »<sup>1</sup>

En ce qui concerne le portrait moral, ces auteurs soulignent en premier la paresse des Siamois. La plupart des Occidentaux qui voient comment les Siamois vivent, considèrent qu'ils sont paresseux. Tous ces auteurs insistent que les Siamois sont paresseux, en donnant la raison qu'ils sont contents d'avoir une vie très simple.

Gervaise écrit :

« [...] l'indolence dans laquelle ils sont nez leur fait preferer l'obscurité d'une vie solitaire, douce, & tranquille à tous les plaisirs, les honneurs, & les richesses qu'ils pourroient acquérir par le travail. S'ils estoient un peu plus laborieux, ils seroient capables de biens des choses : quoy que leur physionomie morne, stupide en apparence & ne nous donne pas d'abord une fort bonne opinion de leur esprit, il est pourtant vray de dire qu'ils n'en manquent pas. »<sup>2</sup>

Bourges considère que les gens qui travaillent trop dur, sont comme des esclaves :

<sup>1</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit. p. 66.

<sup>2</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 64.

« Ils aiment le repos et ne travaillent que dans la nécessité ; les gens de travail sont méprisés parmi eux et ils n’y emploient que leurs esclaves. Leur grande maxime est d’avoir peu, avec le repos, une pauvreté tranquille leur étant plus agréable qu’une abondance de biens accompagnée d’inquiétude, ... »<sup>1</sup>

L’abbé de Choisy dépeint ce caractère des Siamois :

« Les Siamois sont fort dociles : ce qui ne procède pas tant de leur vertu naturelle, que de leur naturel fainéant, paresseux, et timide. »<sup>2</sup>

Tachard le dit autrement :

« Comme ils vivent de peu, et que leur pays leur fournit tout ce qui est nécessaire à la vie sans beaucoup de culture, ils passent leur temps dans l’oisiveté. »<sup>3</sup>

Ainsi les quatre auteurs signalent la « paresse » comme un point commun de l’ensemble des Siamois. Mais si ce défaut est lié à un souci de vie simple pour La Loubère, pour Gervaise elle est liée à un manque d’ambition mais pas à un manque d’intelligence ; ce qui signifie pour Gervaise qu’ils font un choix qui n’est pas bête.

Bourges y voit une manière d’éviter les soucis et les préoccupations liés à la richesse.

Quant à Choisy, il donne comme conséquence de la paresse, la docilité qui lui apparaît comme un trait de caractère commun des Siamois, alors que Tachard associe cette paresse à l’abondance naturelle de la campagne siamoise qui permet à ses habitants de bien vivre sans faire de grands efforts.

<sup>1</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 66.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 536.

<sup>3</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., p. 374.

Dans le portrait moral dressé par La Loubère, il n'est pas seulement question de défauts, il souligne aussi des avantages. La Loubère admire les Siamois qui sont polis et respectueux tout en ayant une vie simple. Gervaise accepte que c'est vrai, mais il diffère en disant que derrière cette simplicité se cache une grande fierté :

« C'est une chose étrange de voir jusqu'où va la fierté naturelle de cette Nation, si humble & si simple en apparence. »<sup>1</sup>

L'abbé de Choisy évoque une bonté naturelle, source d'ouverture et de tolérance.

« Les siamois sont des esprits doux, qui n'aiment pas à disputer, et qui croient la plupart que toutes les religions sont bonnes. »<sup>2</sup>

Bourges développe cette idée d'ouverture aux autres même si ce sont des étrangers :

« [...] leur naturel est doux, affable aux étrangers, qu'ils respectent plutôt qu'ils ne les méprisent, quoiqu'ils leur soient inconnus. »<sup>3</sup>

Et le Père Tachard confirme ce caractère des Siamois :

« Les Siamois ont beaucoup de douceur et d'honnêteté, ils vivent en bonne intelligence les uns avec les autres, et ils ne manquent pas de complaisance pour les étrangers. »<sup>4</sup>

Quant à Gervaise, il revient sur la simplicité des Siamois, qui, pour lui, est une caractéristique très rare, surtout si elle est liée à la sobriété.

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p.101.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p.362.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 66

<sup>4</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., 367.

« Au reste il n'y a point de Gens plus temperans, ny plus sobres que les Siamois : Ils ne boivent point de Vin, & mille fois je me suis étonné comment ils pouvoient vivre de si peu de chose. »<sup>1</sup>

L'abbé de Choisy insiste sur l'honnêteté des gens simples, facilement victimes des mandarins.

« Le peuple est fort fidelle, et ne vole point. La plûpart des mandarins qui sont dans les emplois y feroient de grandes injustices, si le roi n' y tenoit la main. »<sup>2</sup>

Dans sa conclusion, La Loubère aborde les autres caractères des Siamois, soit bons soit mauvais. Gervaise évoque aussi quelques traits particuliers comme la timidité et le fait de cacher ses vrais sentiments :

« L'esprit de servitude qu'ils apportent en venant au monde, & dans lequel on prend soin de les élever, leur abat le courage, & les rend si timides, qu'ils tremblent à la vue du moindre danger qui les surprend ; & c'est peut-estre cette timidité naturelle qui les rend si fideles à leur Roy, & si respectueux qu'ils n'osent pas même le regarder quand il leur parle. Leur humeur n'a rien de rude qui rebute, ny rien aussi de flateur qui engage ; la colere, & l'ivrognerie passent chez eux pour des vices indignes d'un homme de bien : mais ils ne sont pas scrupule d'estre un peu dissimulez ; & ceux à qui ils font quelquefois le plus de caresses, ce sont ceux-là même pour qui ils ont souvent dans le cœur plus de mépris & plus d'antipatie. Leur dissimulation ne va pourtant jamais jusqu'à la trahison, & ils font toujours tres-grande difference entre faire du mal à un homme ; & ne luy vouloir point de bien. S'ils ne sont pas des ennemis dangereux, ils ne sont pas aussi

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 65.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 536.

des amis sur lesquels on puisse faire beaucoup de fonds, & de qui on doit attendre de grands services ; car ils ne s'embarassent ordinairement que de ce qui les regarde ... »<sup>1</sup>

Ce sentiment de dissimulation que nous pouvons peut-être appeler hypocrisie est aussi décrit par Choisy qui en accable les talapoins :

« C'est ce qui donne grand crédit parmi eux aux talapoins, qui leur défendent de tuer toutes sortes d'animaux, et qui ne laissent pas de les manger, quand on les leur donne tout tuez »<sup>2</sup>.

Il accuse les talapoins d'interdire aux croyants de tuer des animaux alors qu'ils sont prêts à manger de la viande d'animaux à condition que quelqu'un d'autre les tue. Pour Choisy c'est une attitude hypocrite.

Bourges parle aussi de cette question. Il explique que les Siamois considèrent que tuer les animaux est un péché, mais comme des gens ne respectent pas cette croyance et les tuent, tous en profitent ...

« Ils [les Siamois] ne manquent ni de poules, ni de bœuf, ni de venaison, ni de gibier, mais comme ils croient que c'est un mal que d'ôter la vie aux animaux, ils n'en mangent point pour l'ordinaire, non qu'ils croient que ce soit un péché que de manger de la chair d'une bête déjà morte, mais bien de la tuer pour la manger. Mais comme dans le royaume de Siam il se trouve assez de gens qui méprisent cette superstition ou ne craignent point de se charger du péché qu'il y a de tuer les animaux, il arrive qu'il y a assez de chairs à vendre, et les Siamois ne refusent pas d'en manger, tirant ainsi profit du péché de leurs frères. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 63.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 536.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 67.

Gervaise parle aussi de la question des vies antérieures et des mérites.

« Un certain nombre d'Intelligences répanduës dans ce vaste Univers y maintient l'ordre & la paix, & produit la regularité de ses mouvemens ; les uns sont purement spirituelles, les autres sont renfermées dans des corps libres capables de faire le bien & le mal, & d'acquérir par le merite de leurs bonnes actions la suprême puissance sur toutes les autres : ainsi la Divinité n'est que le prix & la recompense de la vertu, les ames n'arrivent à ce comble de gloire & de bon-heur qu'avec beaucoup de temps & de peine, deux mille ans ne leur suffisent pas pour s'en rendre dignes ; il faut auparavant que par une espece de circulation elles roulent dans toutes sortes de conditions, & qu'elles en remplissent exactement jusqu'aux moindres devoirs. A mesure qu'elles s'avancent & se fortifient dans la pratique du bien, elles se purifient, & s'annoblissent pour ainsi dire, de force qu'après avoir paru d'abord sous la figure d'un simple particulier, on renaît une autrefois Mandarin, & dans les generations suivantes on devient Prince, Roy, Talapoin, Saint, Ange & à la fin Dieu, si l'on a toujours perseveré sans interruption & sans relâche dans l'exercice des bonnes œuvres. »<sup>1</sup>

Une autre croyance est celle du paradis et de l'enfer qu'exprime bien Tachard :

« Voilà quels sont à peu près les sentiments de ces peuples touchant la divinité. Et comme ils sont assez éclairés pour reconnaître que le vice doit être puni et la vertu récompensée, ils croient un paradis où les justes goûtent le plaisir que leurs bonnes oeuvres ont méritées, et un enfer où les méchants reçoivent le châtement dû à leurs crimes. Ils placent le paradis dans le plus haut ciel, et l'enfer dans le centre de la terre. Les plaisirs du

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 158.

paradis et les supplices de l'enfer ne sont point éternels, on ne demeure dans l'un et dans l'autre qu'un certain temps, qui est plus long ou plus court, selon qu'on a fait plus de bonnes oeuvres, ou qu'on a commis plus de péchés. »<sup>1</sup>

Cette conception du ciel et de l'enfer comme récompense ou punition de notre conduite est la même que celle de La Loubère et Tachard insiste sur le fait que l'enfer et le paradis ne sont que temporaires suivant l'accumulation de nos mérites et la gravité de nos fautes.

En ce qui concerne le mariage des Siamois, La Loubère et Gervaise y consacrent un chapitre entier dans leur ouvrage. Gervaise précise les diverses étapes jusqu'au mariage.

« [...] car le Mariage se fait avec beaucoup de solemnitez, d'éclat & de dépençe. Il est precedé d'une rechercher de plusieurs jours, pendant lesquels il n'y a point de petits soins, point de marque d'estime & de tendresse que l'Amant ne rende à sa Maîtresse. S'il est assez heureux pour luy plaire, & que ses parens le trouvent à leur gré, afin de le mieux connoître, & de sçavoir plus certainement s'il est le fait de leur fille, ils luy offrent un appartement chez eux ; il l'accepte avec beaucoup de soûmissions & d'actions de graces. Après ce noviciat qui dure ordinairement cinq ou six mois, s'il est jugé digne d'estre le gendre de la maison, les parens de part & d'autre s'assemblent pour convenir des conditions du Mariage ; on apporte en leur presence tout ce qui doit estre donné aux futurs conjoints, & on en fait un inventaire exact & fidel, afin qu'en cas de dissolution & de divorce, chacun puisse reprendre ce qu'il aura apporté en Mariage. L'Accordé presente ensuite à son Accordée & à tous les assistans du Betel, qui est le symbole de la fidelité qu'ils se promettent l'un à l'autre, & de la bonne intelligence qui doit estre desormais entre les

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., p. 382.

deux familles. Cette première assemblée finit par les ordres que l'on donne de bâtir une Maison, ou toute de bois, ou toute de cannes & de feuilles, selon la qualité des personnes qui se marient. »<sup>1</sup>

Plus loin il ajoute que pendant le mariage, on invite les moines à la maison pour une cérémonie religieuse.

L'abbé de Choisy résume aussi ce mariage des Siamois en ajoutant ce que les hommes doivent faire avant de se marier.

« Quand quelque Siamois recherche quelque fille ou femme en mariage, il l'envoie demander à ses parens par quelqu'un des siens, qui leur porte une petite boîte d'or ou d'argent pleine de bétel et d' areque. Si les parens reçoivent le présent, c'est une marque qu'ils acceptent la demande ; et l'on convient du bien que chacun doit avoir, et du jour des noces où se trouvent tous les parens et amis de part et d'autre. »<sup>2</sup>

Au Siam, il n'y a pas de loi pour la polygamie, les hommes ont souvent plusieurs femmes. La loi siamoise permet également de divorcer.

Gervaise analyse que le couple siamois ne se sépare pas souvent sauf s'ils ne peuvent vraiment plus se supporter.

« Il est vrai qu'ils ne se séparent pas à moins qu'ils ne sentent beaucoup d'antipathie dans leurs humeurs, & une impossibilité morale de vivre jamais bien ensemble ; car ce divorce n'est pas universellement approuvé : les honnestes gens le regardent comme un abus que l'on tolère pour éviter les malheurs, & le scandale qu'un méchant ménage peut causer

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 94.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 548.

à la République, ou comme l'égarement d'un esprit libertin, inconstant & volage, dont il faut avoir compassion. »<sup>1</sup>

Choisy explique que la loi siamoise n'empêche pas de divorcer.

« Les loix du royaume permettent la séparation, pourveu que les deux parties y consentent devant des témoins ou par écrit ; et ils se peuvent marier à d'autres. »<sup>2</sup>

Les funérailles des Siamois, sont un autre moment important de la vie des Siamois. Dans ses informations, Gervaise exprime un sentiment d'animosité contre les talapoins qui, à son avis, tirent profit de cette cérémonie.

« La Religion des Siamois n'a point de Ceremonie qui se fasse avec plus de pompe & d'appareil que celle des funerailles. L'amour de la propreté leur a fait préférer la pratique de brûler les corps à celle de les enterrer, & ils n'ont point trouvé de meilleur moyen d'empêcher que les morts ne fassent la guerre aux vivans. Cet usage n'est point contraire aux interests des Talapoins, les cendres ont pour eux une fecondité merveilleuse, & le profit qu'ils en tirent est bien plus grand que celuy qui revient à nos Curez de l'Inhumation des Corps des Fideles dans leurs Eglises. »<sup>3</sup>

L'abbé de Choisy donne des précisions en fonction des personnes qui meurent :

« Ceux qui meurent de quelque maladie contagieuse, et les femmes qui meurent en couche, sont enterrez ou abandonnez aux oiseaux carnassiers. Les autres corps sont brulez ; et les personnes riches font élever

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 96.

<sup>2</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 548.

<sup>3</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 221.

des tombeaux magnifiques avec des pyramides dorées pour garder les cendres de leurs parens, et de leurs talapoins. »<sup>1</sup>

Bourges explique aussi les funérailles, un peu comme La Loubère et Gervaise que les Siamois sont fastueux dans leurs funérailles :

« Les Siamois exercent encore la charité envers les morts et sont très somptueux en la célébration de leurs funérailles : c'est en quoi ils font plus de dépense. Ils emploient quelquefois une année entière à faire les préparatifs et à disposer les lieux convenables pour recevoir les cendres des défunts, dont ils ont une adresse particulière d'embaumer les corps. »<sup>2</sup>

Un autre sujet abordé par tous les auteurs ce sont les loisirs. « Les Siamois quoy qu'ils nous semblent un peu mélancoliques, ne laissent pas d'aimer la joye ... »<sup>3</sup>

C'est ce que dit Gervaise quand il parle des divertissemens des Siamois. Il est d'ailleurs content de pouvoir apprendre ce qu'il ne savait pas avant en France. Comme La Loubère, il parle des courses de « balon » sur la rivière, des combats, des tours de magie, des danses :

« [...] ils font des courses de Balon sur la Rivière, qu'ils rendent fort agreables par des Concerts de Voix, d'Instrumens de Musique, & de battemens de mains qu'ils font en cadence. [...] Quand ils sont las de chanter, ou de jouer des Instrumens, ils vont aux spectacles ; car il se fait souvent des combats d'hommes avec des Taureaux. On y voit comme en France des Baladins & des Joüeurs de Gobelets, qui apprendroient aux notres bien des cours de passe-passe qu'ils ne savent point encore. On dit qu'il y en a qui dansent sur la pointe des Hallebardes, & qui s'y couchent

---

<sup>1</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 548.

<sup>2</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 74.

<sup>3</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 129.

même sans se blesser : Qui en tout temps font naître dans un Bassin des Œillets, des Roses, & telles autres Fleurs qu'il plaist aux assistans de leur demander. Ils font des armes en dansant, & se battent en cadence au son des Instrumens ...»<sup>1</sup>

A tous ces divertissemens, Gervaise ajoute les instrumens de musique, dont certaines descriptions ressemblent à celles de La Loubère.

« Celuy de tous ces Instrumens qui peut plaire d'avantage, rend un son à peu près semblable à celuy que rendroient icy deux Violons d'un parfait accord, que l'on toucheroit en même temps ; mais il n'y a rien de plus desagréable que le diminutif de cet Instrument, qui est une espece de Violon à trois Cordes de fil d'Archal. Leurs Trompettes de cuivre ressemblent assez par le son qu'elles rendent aux Cornets dont nos Paysans se servent pour appeller leurs Vaches ; Leurs Flustes ne sont guere plus douces ils font d'ailleurs un carillon avec de petites Clochettes, qui réjoüit assez quand ils ne le meslent point au son de leur Tambour d'Airin, qui desole ceux qui n'y sont point accoûtumez. Ils ont aussi un Tambour de terre, qui ne fait pas tant de bruit : c'est un pot de terre bien cuite, qui a une gueule longue & fort étroite, mais qui n'a point de fond : ils le couvrent d'une peau de Buffle, & le battent avec la main de telle maniere, qu'il leur sert ordinairement de Basse de Viole dans leurs Concerts. Ils n'ont pas la voix desagréable ...»<sup>2</sup>

Comme La Loubère, Gervaise ne peut s'empêcher de comparer les instrumens de musique aux instrumens occidentaux, aussi il se laisse aller à une critique assez violente dès que les sons ne correspondent pas. Ainsi le violon à trois cordes est ce

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 129.

<sup>2</sup> Ibid., p. 130.

qu'il y a de « plus désagréable » et les trompettes ressemblent aux « cornets pour appeler les vaches ».

L'architecture des Siamois est une autre chose qui peut bien montrer le mode de vie des Siamois. Les maisons des habitants ainsi que les palais du roi sont représentés par ces quatre auteurs.

Gervaise nous explique l'architecture siamoise en décrivant leurs maisons et en comparant l'architecture siamoise avec l'architecture occidentale :

« L'Architecture Siamoise est toute differente de la nôtre, & il ne faut pas esperer qu'elle soit jamois si belle ny si reguliere, ces peuples n'ont pas crû s'y devoir beaucoup appliquer, parce qu'il n'y a point de carrieres dans tout le Royaume, ils ont trouvé plus de commodité & moins de dépençe à se bâtir de petites maisons de bois & de cannes, qu'ils élevent de terre de sept à huit pieds seulement, & qu'ils soûtiennent sur six gros pilliers de bois, qu'à s'en-faire de briques qui coûteroint beaucoup & qui ne laisseroient pas d'estre exposées au danger d'estre renversées par les fréquentes inondations du païs ; il y en a pourtant quelqu'unes que les Etrangers ont fait bâtir, qui sont quussi belles & aussi commodes que celles d'Europe, ce qui nous fait assez comprendre ce que les Siamois pourroient faire s'ils vouloient s'en donner la peine. »<sup>1</sup>

Pour la critique de l'architecture siamoise, il est très intéressant de revenir sur la première phrase de Gervaise. Il dit clairement qu'elle est « toute différente de la nôtre » et que par conséquent « il ne faut pas espérer qu'elle soit si belle ». Ainsi même si Gervaise a parfois beaucoup d'admiration pour ce qui est Siamois, il ne peut s'empêcher de penser en bon Français, la suprématie de ce qui est français, ou au moins occidental.

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 135.

Bourges présente aussi leurs maisons et leurs meubles et se montre bien plus positif. « Chez eux, c'est bien propre ! » Il souligne la simplicité et l'aspect pratique des constructions.

« Les maisons du commun sont assez commodes pour leurs usages, elles sont aisées à bâtir, n'étant faites que de bois et de feuilles. Les murailles sont des cannes jointes ensemble liées avec des feuillages. A peine ont-ils des fenêtres. Les maisons sont posées sur des piliers élevés qui les défendent des inondations qui ont coutume de noyer tous les ans le pays. Les personnes riches ont des bâtiments solides faits de brique et couverts de tuile. Quant à la leurs meubles, ils ne consistent qu'en quelques tapis et des coussins. Ils n'ont point l'usage de sièges, ni de tables, ni de lits, ni de tapisserie, ni de cabinets, ni de peinture. Mais d'autant qu'ils se passent de plus de choses, d'autant les doit-on estimer plus riches. Ils sont assez propres dans leurs maisons. »<sup>1</sup>

Le père Tachard fait un commentaire qui ressemble à Bourges. Il montre également les styles de maison des étrangers qui habitent au Siam et surtout il souligne l'architecture, la splendeur et la richesse des temples :

« Les maisons sont communément de bois, et élevées sur des piliers à cause des inondations, sans avoir rien de la grandeur ni de la régularité qu'on voit dans celles d'Europe. Les Chinois et les Maures en ont fait bâtir à Siam plusieurs de pierre, qui sont assez belles. Les richesses du pays paraissent dans les temples, par la quantité d'ouvrages d'or et de très belles dorures, qui en sont les ornements, ces pagodes étant d'ailleurs d'une structure particulière et en très grand nombre. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit., p. 66.

<sup>2</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit., p. 368.

En ce qui concerne du Palais royal du roi, Gervaise décrit bien le Palais à Ayutthaya dont nous citons un petit extrait qui exprime sa beauté :

« L'appartement du Roy est dans la dernière cour, il est nouvellement bâti, & l'or qui y brille en mille endroits le distingue aisément de tous les autres : il est en forme de Croix, du milieu de laquelle s'élève sur le toit une haute pyramide à divers étages, qui est la marque des Maisons Royales, toute la couverture est d'étain, & il n'y a rien de mieux travaillé. Que la sculpture dont il est orné de tous côtés ». <sup>1</sup>

Un autre élément dont parlent ces auteurs c'est la nourriture et la façon de manger des Siamois, c'est un aspect de la vie quotidienne qu'ils ont pu constater facilement. Gervaise admire les Siamois qui mangent sobrement.

« Il n'y a point de Gens plus sobres que les Siamois, le menu peuple ne boit que de l'Eau, & se contente du Ris qu'il y fait cuire de quelques Fruits, & d'un peu de Poisson desséché au Soleil, dont même il ne mange pas souvent tout son saoul : Les Gens de qualité ne font guère meilleure chère, mais il ne tient qu'à eux de la faire autant bonne qu'ils la peuvent souhaiter ». <sup>2</sup>

Quant à Bourges, il souligne que la nourriture de base des Siamois, c'est le riz avec les fruits et les poissons :

« Leur nourriture ordinaire consiste en du riz en des fruits, que le pays leur fournit en abondance. [...] Le poisson, suivant leur principe, est leur mets le plus ordinaire. Ils en ont en abondance et de fort bons à cause de la multitude de la grandeur des rivières qui arrosent le pays. » <sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 43.

<sup>2</sup> Ibid., p. 65.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit, p. 66.

De plus, ils consomment du bétel et de l'arek. Le père Tachard décrit comment on en prend. L'abbé de Choisy et Gervaise en parlent également, nous choisissons la description de Tachard qui est la plus explicite.

« Le bétel dont nous avons souvent parlé est la feuille d'un arbre de même nom, et l'arec est un fruit à peu près de la grosseur et de la figure de nos glands. Ils coupent ce fruit en quatre parties, et l'ayant mêlé avec de la chaux de coquillage, ils l'enveloppent de la feuille de bétel. Ce mélange leur paraît d'un si bon goût, soit à cause qu'ils y sont accoutumés ou à cause des grands effets qu'ils en ressentent, qu'on leur en voit tous mâcher, de quelque condition qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se trouvent. C'est à ce qu'il prétendent, un remède spécifique pour fortifier les gencives, pour aider à la digestion, et surtout pour empêcher l'haleine de sentir mauvais. Il est de l'honnêteté parmi eux de présenter le bétel et le thé à tous ceux qui leur rendent visite. »<sup>1</sup>

En ce qui concerne des boissons, Gervaise en parle :

« Ils ont un liqueur fort chaude & fort picquante, qu'ils appellent Laau, & nous autres Raque, qu'ils aiment presque autant que le Vin : elle est composée d'Eau de Ris & de Chaux, ... »<sup>2</sup>

De plus, Bourges écrit :

« Leur boisson est l'eau claire. Ils composent néanmoins une eau de vie de riz qu'ils laissent aigrir dans l'eau avec une feuille qu'ils nomment nipre, qui est très forte et enivre comme le vin. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> TACHARD, Guy, le père. op.cit, p. 369.

<sup>2</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit, p. 107.

<sup>3</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit, p. 67.

Les métiers des Siamois sont aussi mentionnés par ces auteurs, les uns comme les autres nous montrent presque tous les mêmes. Nous prenons seulement l'explication de Gervaise et de Choisy.

Après avoir écrit que « les Siamois sont naturellement peu laborieux »<sup>1</sup>, Gervaise donne quelques explications :

« Le peuple a six mois de service public, sans qu'aucun en puisse estre dispensé ; chacun employe le reste de l'année à cultiver ses terres & ses jardins, à reparer sa maison, à raccommoder son balon, & à exercer le métier dont il fait profession. Les plus pauvres travaillent pour les autres à la journée, & gagnent un Foüang ; c'est-à-dire cinq sols par jour [...] Les Dames de qualité s'occupent dans leur maison du soin de leur Famille, elles sont apprester ; & souvent se font un devoir d'apprester elles-mêmes à manger à leurs restes à faire des Ouvrages en broderie d'or, d'argent & de soye, [...] Les Femmes de moindre condition filent du cotton, & en font de la toile ; elles travaillent aux Pagnes de leurs maris, & à celles dont elles s'habillent & si elles sont si pauvres qu'elles n'ayent point ou d'étoffe pour travailler, ou des graines pour semer, elles se prestent au besoin de toute leur Famille, ou pour aider à cultiver les Jardins, ou pour battre & blanchir le Ris [...] »<sup>2</sup>

Le fait de devoir travailler pour le service public pendant six mois n'est sans doute pas très motivant pour tous les Siamois, de sorte qu'ils ne disposent que d'un temps fort limité pour se consacrer à leur propre profession. Quant à ceux qui sont journaliers, la rétribution semble bien maigre. A noter que les femmes ont bien des

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p. 126.

<sup>2</sup> Ibid., p. 128.

activités puisque c'est sur elles que repose souvent le revenu qui permet à la famille de survivre. D'après Gervaise, elles sont donc plus « laborieuses » que les hommes...

Quant aux métiers spécialisés, Choisy est plein d'admiration pour les Siamois, notamment dans l'art « d'imiter ». C'est un point sur lequel La Loubère insiste aussi.

« Les Siamois sont presque tous massons et charpentiers. Ils imitent parfaitement les plus beaux ouvrages d'Europe en dorure et sculpture. Ils n'ont point encore pu parvenir à la peinture. Ils font de très-beaux ouvrages de sculpture en chaux, et ils les font avec une eau tirée de l'écorce d'un arbre, qui la rend si forte, qu'elle dure deux cens ans sans se gâter exposée aux injures du temps. »<sup>1</sup>

Gervaise, pour sa part, compare les capacités des Siamois aux Français et signale qu'ils sont « moins habiles ». Alors que Choisy signale :

« Les Orfèvres de Siam ne sont guere moins habiles que les nôtres, ils font mille petits bijoux d'or & d'argent [...] Il y a des Chaudronniers, des Armuriers & des Forgerons, qui ne sçavent pas si bien leur métier que les nôtres ...»<sup>2</sup>

Pour la religion des Siamois, elle est très importante pour montrer leur image. Gervaise décrit la tradition de l'ordination, à savoir comment on peut devenir Talapoin, comme le fait La Loubère :

« Pour estre ordonné Picou, il faut avoir au moins vingt ans. Cet Ordre ne doit estre conferé que par un Sancrât. Ce Ministre consacre ceux qui luy font envoyez par les Badloüans, en recitant sur eux quelques prieres. Après il leur recommande la pratique des Preceptes & des Conseils de la Loy. Il les avertit de ne plus manger, si-tost que le Soleil commence à

<sup>1</sup> CHOISY, François-Timoléon, abbé de. op.cit., p. 537.

<sup>2</sup> Ibid., p. 128.

décliner vers son couchant ; de veiller à la garde du Temple & des Idoles, & de les tenir dans une grande propreté, de s'opposer à toutes les nouveautez, & de ne point souffrir qu'on change rien aux anciennes Constitutions. »<sup>1</sup>

Cette tradition qui veut que tous les hommes passent un temps de leur vie dans le temple est largement mentionnée pour tous les auteurs. Il est intéressant d'ajouter quelques remarques de Bourges qui signale que ce qui manque aux Siamois, c'est une formation réelle. Les Siamois sont soit naturellement doués soit se contentent de ce qu'ils savent déjà ; ainsi en est-il de la « théologie » tout comme de la médecine. Autrement dit les talapoins manquent de formation religieuse sérieuse et les médecins ne disposent que des recettes traditionnelles.

« Les Siamois n'ont aucun exercice pour se rendre adroits aux armes, ni à monter à cheval, ni à danser ; ils n'ont point d'étude de la philosophie, ni de médecine, ni de mathématique. Leur théologie consiste en quelques fables, toute leur science est à bien écrire et à savoir les lois du gouvernement et de la justice. Au lieu de la médecine raisonnée, ils ont l'expérience de divers remèdes, dont ils guérissent assez heureusement les maladies communes. Ils sont sujets à recourir à la magie quand leurs remèdes n'opèrent pas et sans s'informer ce que c'est que cette magie, ils se servent de pactes, de billets, de figures et de paroles mystérieuses. »<sup>2</sup>

Gervaise explique cette réalité à sa façon :

« Les Medecins sont à Siam comme icy dans la campagne, Apotiquaires, & Chirurgiens ; ils font eux-mêmes les onguens & tous les autres remedes dont ils ont besoin : ces remedes sont presque tous topiques, & le même sert à la guerison de plusieurs maladies toutes differentes, la

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit, p.186.

<sup>2</sup> BOURGES, Jacques de. op.cit, p. 60.

diette est le plus universel, & le plus commun de tous, ils l'ordonnent avec le bain continué pendant plusieurs jours pour la guérison des fièvres, ... »<sup>1</sup>

Il reste à ajouter encore quelques remarques sur les classes sociales, un sujet développé jusque dans les détails par La Loubère, et que les autres auteurs traitent également. A l'égard des classes sociales des Siamois, La Loubère mentionne trois catégories sociales : le roi, les mandarins, les esclaves, mais il donne en plus des explications sur les personnes libres, et les talapoins. Les autres auteurs ne se basent pas sur des notions tout à fait identiques. Gervaise signale trois catégories sociales : le roi, les talapoins et le peuple, comme Choisy. Bourges pour sa part les divise en quatre catégories sociales, ce sont le roi, les officiers, le peuple en général, et les esclaves.

Si nous considérons les conditions du peuple, il est difficile de résumer en quelques lignes les nombreuses pages écrites par nos quatre auteurs sur ce sujet. Nous trouvons cependant quelques données plus ou moins communes. Gervaise écrit : « tous les Sujets du Roy sont obligés de servir à leurs dépens pendant six mois de l'année ... »<sup>2</sup> Et il ajoute comment ces sujets sont classés et quels sont leurs travaux :

« Le peuple du Royaume est divisé en trois classes, la première est de ceux qui sont employez à la garde du Roy, à la chasse des Elephans, & généralement à toutes les choses que le regardent en particulier : la seconde est destinée aux travaux publics, comme à porter la terre, à cuire la brique, à couper les bois dans les Forests & à travailler aux Mines, & la troisième est attachée au service des Mandarins. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit., p.137.

<sup>2</sup> Ibid., p.147.

<sup>3</sup> Ibid., p. 146.

Gervaise et Choisy s'intéressent beaucoup au rôle des mandarins. Ils consacrent plusieurs pages pour expliquer le rôle de chaque mandarin. Gervaise l'explique bien.

« Le premier est celuy des Oyas : ce sont eux qui doivent occuper les premières Charges de la Couronne, & les principaux Gouvernemens. [...] Le second ordre de Noblesse est celuy des Ocpras, qui sont aujourd'hui en plus grand nombre que les Oyas, parce que leur autorité est moins grande [...] Les Ocloüans tiennent le troisième rang parmy les Nobles : ce sont eux que le Roy choisit pour les Ambassades ordinaires [...] Le nombre de tous ces Nobles differents n'est pas absolument fixé, il est au pouvoir du Roy de le diminuer ou de l'augmenter quand il luy plaist. »<sup>1</sup>

Avec ces prévisions de Gervaise, nous terminons ces quelques pages sur Gervaise, Choisy, Tachard et Bourges. Même si nous avons appelé cette partie confrontation des dires de La Loubère avec les écrits de ces quatre autres auteurs, nous avons conscience d'avoir seulement évoqué quelques idées des uns et des autres soit pour signaler qu'elles se rejoignent soit pour en dégager une originalité. En effet, les éléments abordés dans ces œuvres si imposantes sont trop nombreux pour en faire une réelle confrontation de leur contenu dans le cadre de notre travail.

## **2. La Loubère et les écrits thaïs sur le Siam**

Il existe non seulement des écrits français sur le Siam grâce auxquels on peut tracer l'image des Siamois de l'époque, mais aussi des écrits thaïs sur le Siam. Ce sont des ouvrages littéraires écrits pendant l'époque de Sukhothai et d'Ayutthaya. Nous pouvons les mettre en parallèle avec les images des Siamois d'après La Loubère.

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Guy, le père. op.cit, p.78.

De l'époque de Sukhothai qui représente les deux siècles qui précèdent l'ère de Phra Narai, il existe plusieurs ouvrages littéraires qui montrent les mœurs et la religion des Siamois ; la stèle du roi Ramkamhaeng est un bon exemple de cette ère. C'est la première trace de l'existence du Siam fait par le roi Ramkamhaeng, le troisième roi de la dynastie Sukhothai.

Cette stèle Ramkamhaeng présente les croyances des Siamois de l'époque de Sukhothai, la plupart croient au Bouddhisme. Sur cette stèle de quatre côtés, les inscriptions sont en langue siamoise de l'époque Sukhothai que le roi Ramkamhaeng a inventée en 1283. Elles sont divisées en trois parties. La première révèle la biographie du roi Ramkamhaeng. La deuxième explique les mœurs et coutumes des Siamois, leur religion et le règne du roi Ramkamhaeng. La dernière fait l'éloge du roi Ramkamhaeng. Cet ouvrage nous donne beaucoup d'informations sur les Siamois, par exemple leur physionomie. Ces renseignements ressemblent à ceux de La Loubère. La caractéristique essentielle des Siamois notée sur cette stèle est leur générosité. Il est aussi mentionné que les Siamois sont fidèles à leurs croyances religieuses d'amasser des mérites par leurs offrandes aux bonzes<sup>1</sup> croyances aussi aux esprits qui protègent le royaume. Cette notion de « générosité » nous la retrouvons à diverses occasions chez La Loubère, de même que la croyance dans l'accumulation des mérites<sup>2</sup>. Or cette stèle fait déjà allusion au bétel et à l'arc consommés par les Siamois<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> “คนในเมืองสุโขทัยนี้ มีกทาน มีกทรงศีล มีกโอยทาน พ่อขุนรามคำแหงเจ้าเมืองสุโขทัยนี้ ทั้งชาวแม่ชาวเจ้า ท่วยปั่วท่วยนาง ลูกเจ้า ลูกขุนทั้งสิ้นทั้งหลาย ทั้งผู้ชายผู้หญิง ฟุ้งท่วยมีศรัทธา ในพระพุทธรศาสนา ทรงศีลเมื่อพรยาทุกคน” กรมศิลปากร, เรื่องพระร่วง เทียบเมืองพระร่วง คำอ่าน และคำแปลจารึกสุโขทัย สุภามิตพระร่วง ไตรภูมิพระร่วง, ฉบับหอสมุดแห่งชาติ (พระนคร : ศิลปบรรณาการ, 2498 หน้า 316), (Département des Beaux-Arts. Pra Raung, Stèle du roi Ramkamhaeng, Supasit Pra Raung, Traibhoom Pra Raung. Bangkok : Silpa Bannakarn. 1955. p. 316.)

<sup>2</sup> “เบื้องหัวนอนเมืองสุโขทัยนี้...มีพระชะพุทสี เทพดาในเขาอันนั้นเป็นใหญ่กว่าทุกสีในเมืองนี้ ขุนผู้ใดถือเมืองสุโขทัยนี้แล้ว ไหว้ดีพลีถูกเมืองนี้เที่ยง เมืองนี้ดีดี ไหว้บดีพลีถูกสีในเขาอันบ่คุ้มบ่เกรง เมืองนี้หาย” กรมศิลปากร อ้างแล้ว หน้า 363 (Département des Beaux-Arts, op.cit., p. 363)

<sup>3</sup> สร้างป่าหมากป่าพลูทั่วเมืองนี้ทุกแห่ง ป่าพร้าวก็หลายในเมืองนี้ ป่าลางก็หลายในเมืองนี้ หมากม่วงก็หลายในเมืองนี้ หมากขามก็หลายในเมืองนี้ ใครสร้างได้ไว้แก่มัน เรื่องเดียวกัน หน้า 360. (Ibid., p. 360.)

De l'époque d'Ayutthaya, nous trouvons pas mal d'ouvrages, mais ce sont toujours des ouvrages littéraires, car on sait bien qu'à cette époque, les Siamois n'écrivent pas de « relations » comme les Français. Ces textes littéraires sont Li Lit Yaun Pai, Li Lit Pra Lor, Samutra Kot Kam Chan, Klong Tawa Tossamas, Klong Kamsraul Sriprach, Kahp Hor Klong, Kahp Hor Klong Prapas Tarn Tongdaeng, Kahp Hor Klong Niras.

Li Lit Yaun Pai est un poème qui est composé pour faire l'éloge du roi Borom Trai Lokanart qui a gagné la guerre contre le roi de Chiang Mai. Cet ouvrage est anonyme et non daté. Il décrit l'histoire du Siam et le mode de vie des Siamois de l'époque. Comme La Loubère nous parle des croyances des Siamois liées à la religion bouddhiste, ce poème nous montre aussi les mérites des hommes qui font le bien<sup>1</sup>.

Un autre poème bien connu, Li Lit Pra Lor, composé par un savant inconnu, de l'époque, enseigne aux lecteurs comment savoir vivre.<sup>2</sup> Il révèle la croyance au péché et au mérite ainsi qu'aux esprits<sup>3</sup>.

Par ailleurs, comme La Loubère qui nous parle des divertissements des Siamois, tels que le combat d'éléphants, un poème montre aussi les jeux locaux des Siamois. C'est Samutra Kot Kam Chan, composé par trois auteurs de deux différentes

<sup>1</sup> มีคนดีว่าร้าย      มามี มากนา  
หาก่งหาไปหา      โทษล้าย  
บตีบตีทำ      ตีต่อ ก็ดี

กลับว่าร้ายแห่งร้าย      เร่าหนี ฯ      กรมศิลป์ากร, วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๑ กรุงเทพฯ 2529 หน้า 327.  
(Département des Beaux-Arts, Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 1. Bangkok. 1986. p. 327.)

<sup>2</sup> สิ่งใดในโลกล้วน อนิจจัง  
คงแต่บาปบุญยัง      เทียงแท้  
คือเงาติดตัวตรึง      ตรึงแน่น อยู่่นา  
ตามแต่บุญบาปแล้ว      ก่อเกื้อรักษาฯ      เรื่องเดียวกัน (Ibid., p. 386.)

<sup>3</sup> ไช้กลผีใส่ขาด      ลมอมมา อยากนา  
เร่ร้อนชวนขวยหา      เตรงด้อง  
ชุกแจ้จกล่าวมารษา      จำทำน บลนา  
ทำบาปมาเลี้ยงห้อง      ร้างร้ายเอาอาฯ      กรมศิลป์ากร อ้างแล้ว หน้า 370.(Département des Beaux Arts. op.cit., p. 370.)

époques. Le premier est Pra Maha Raja Kroo et le deuxième est le roi Naraï. Ces deux auteurs sont de l'époque d'Ayutthaya. Alors que le dernier est de l'époque Rattanakosin, et s'appelle le prince Poramanuchit Chinoros. Les vers de la première époque qui nous montrent des divertissements, présentent « trois sortes de spectacles de théâtre chez les Siamois ». Le premier exemple, qui correspond à la description de La Loubère, c'est le « cône » car les danseurs dansent avec des armes au son des instruments de musique<sup>1</sup>. Ce poème parle aussi de « la course des balons<sup>2</sup> » comme La Loubère et il ajoute en plus la présentations des instruments de musique pendant la course<sup>3</sup>. La Loubère décrit aussi deux sortes de courses de bœufs dont nous trouvons ici mention dans ce poème<sup>4</sup>. Il y explique la façon d'attrapper les éléphants sauvages dans la forêt, parfois on utilise des éléphants femelles pour attirer les mâles et quelquefois on utilise le feu pour les prendre<sup>5</sup>, c'est-à-dire qu'on fait une barrière de feu

## มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

<sup>1</sup> ประดับด้วยพระสมมอันหนุ่มหน้าคือแวนทอง

ร้ายรำลอบองลอง คณคีตคนตรี กรมศิลปากร, วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๒ กรุงเทพฯ 2530 หน้า 120. (Département des Beaux-Arts. Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 2. Bangkok. 1987. p. 120)

<sup>2</sup> จะเล่นเรือผจง และพลประมง  
เขาพายคูควาร คูเมื่อกัคพลัด  
และพลพ่วงพรวน ประนังชมชาน  
เทียมหัวตระการ เรื่องเดียวกัน หน้า 123. (Ibid., p. 123.)

<sup>3</sup> เทียบพลพายนั่งศรีไสว ม้องกลองเอาไชย  
แลพาทย์ดุริยคนตรี เรื่องเดียวกัน หน้า 131. (Ibid., p. 131.)

<sup>4</sup> ศิวาวัวสูถักพา เทียมเกวียนมารา  
บัดนี้จะล่องอยู่ชานาน  
บัดใจจึงเทียมเกวียนอาน ชาวานาแคว้นการ  
แลเล่นละลนไปมา เรื่องเดียวกัน หน้า 29. (Ibid., p. 29.)

<sup>5</sup> ดาเหลวล้อมรอบเวียนรัง พลเล่นย้ายยัง  
ทุกด้านทุกแดนจรเจียร  
กองไฟรอบรั้วอาเกียรณ์ พลร้องรอบเวียน  
และตีจรขาบขับกลอง  
ทวนส้าวพลเทียบทุกกลอง เสรีการลอบอง  
ประสงคเวียนรังสาร กรมศิลปากร อ้างแล้ว หน้า 141.(Départements des Beaux Art. op.cit., p. 141.)

pour encadrer les éléphants et les amener à l'endroit prévu. Or c'est le premier moyen qui est présenté dans La Loubère.

Le poème Kap Hor Klong est composé par Phra Sri Mahosot, un officier du roi Naraï. Ce poème nous montre clairement ce que La Loubère écrit dans son œuvre, à savoir le portrait physique, le mode de vie, l'habillement et les spectacles des Siamois. Pour le portrait physique, l'auteur parle à grands traits des femmes ; les Siamois ont une bonne allure, le joli visage, les cheveux plats et les sourcils arqués<sup>1</sup>. Cet officier du roi siamois décrit aussi le mode de vie des Siamois, qui aiment beaucoup les spectacles. Pour y assister, ils s'habillent bien<sup>2</sup>. En ce qui concerne l'habillement des Siamois, il nous décrit que certains hommes portent un pagne et des fleurs sur leurs oreilles.<sup>3</sup> Pour les filles, il explique comme La Loubère que leurs pagnes sont parfois bordés « d'une broderie d'or ou d'argent »<sup>4</sup>, parfois ce sont des toiles peintes. Elles mettent en plus une écharpe sur l'épaule<sup>5</sup>. En outre, La Loubère nous peint le bétel

- 1 ผาดเห็นเพญ์ท่องหน้า โคมหลากหล้าอำเองกลม  
 คิ้วโก่งทรงในนม แต่งผมไปสโรพริคพราฯ เรื่องเดียวกัน (Ibid.)
- 2 หญิงชายหลายลำซ้อง มามี้องอั้งแถวทาง  
 ฝูงบ่าวสาวสำออง รวงซางแกลั้งแต่งดูงามฯ  
 หญิงชายหลายลำซ้อง โนน  
 ฝูงบ่าวสาวสรวลเส ขั้วขั้ม  
 ดูงานผ่านโลก สวรรราช  
 แต่งแ่งแพรพรายพริ้ม พริบพริ้อมพรุมาฯ เรื่องเดียวกัน หน้า 669. (Ibid., p. 669.)
- 3 ลางชายลายนุ่งเกี้ยว ยกอย่างเลี้ยวเอี้ยวโอนดู  
 ดอกไม้ใส่ห้อยหู พริ้งพรุบายมายเมียงหญิงฯ [...]  
 เทวศรีศรีสรคแสง กาดชายแครงแบ่งทองท้อ  
 เลื้อยหันหม่นศรีมอ เลื่อมคอกเกลี้ยงเมียงไอ้อมฯ เรื่องเดียวกัน หน้า 670. (Ibid., p. 670.)
- 4 JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p.181.
- 5 ศิวพรรณกรรมเกษแสง นุ่มห่มแดงแต่งเชิงชาย  
 หม่มหัวรื้อทองพราย เดริกถายนาคผาดกลางฝูงฯ  
 ศรีพรรณกรรมเกษเอื้อง ชูรหงษ์  
 นายเน่งแ่งฝูงพงษ์ พวกพ้อง  
 ทองแดงแต่งชายผจง ลายเลิศ  
 หม่มสะไบยหญิง หริ่งรื้อทองพรายฯ กรมศิลปากร อ้างแล้ว หน้า 671 (Département des Beaux Arts, op.cit., p. 671.)

des Siamois dont ce poète parle aussi<sup>1</sup>. Il décrit également des spectacles, mais un peu en général. Les spectacles qu'il nous montre, sont également mentionnés par La Loubère par exemple, les divertissements de « rabam » et de « lacône »<sup>2</sup>.

Tawa Tossamas est un autre poème qui présente les traditions liées à chaque mois de l'année. On ne sait pas l'auteur de ce poème. Le Prince Damrong a présumé qu'il y a trois auteurs. Ce sont Khun Prom Montri, Khun Sri Kawiraj et Khun Sara Prasert. Comme La Loubère nous parle du cerf-volant de papier, nous en trouvons également dans ce poème. La Loubère précise que les Siamois jouent au cerf-volant pendant l'hiver qui est la saison du cerf-volant<sup>3</sup>. Il mentionne aussi, tout comme La Loubère et certains textes siamois, la course des balons pendant la saison des pluies<sup>4</sup>. De plus, pendant l'été, les Siamois sortent voir les spectacles, le « rabam » et la musique. Les instruments de musique qui sont mentionnés dans ce poème<sup>5</sup> sont un

## บทกวีทอสมาลัยศิลปะการ สงวนลิขสิทธิ์

1	ท้าวศรีศรีเสด็จ	สรรพวงค์	
	คาคกร่าชายทองวาง	ร่วงรุ่ง	
	ศรีฟ้าผ่าสนองบาง	เขาย่อง	
	อมเมียงเขียงชมดฟุ้ง	กลั่นกลุ่มใจหญิง ฯ	เรื่องเดียวกัน หน้า 670 (Ibid., p. 670)
2	ราตรีศรีส่องฟ้า	แสงสว่างหล้าค่าดาวชด	
	กัมกั้งนั่งเสียดสน	ดูกลเหลี้ยนเดินหนึ่งรำ ฯ	
	ราตรีศรีส่องฟ้า	แสงโถม	
	แสงสว่างกลางโพยมโถม	แจ่มฟ้า	
	มหรสพจบการโถม	ใจโลกย	
	เขียนบ่ารายเรียงหน้า	นั่งล้อมเล็งแล ฯ	เรื่องเดียวกัน. (Ibid.)
3	ฤดูดูว่าคว้าง	กลางหา	
	เห็นว่าหว่างอกปดอม	ว่าวขึ้น	
	สายทรงป่นนอกทาว	ทรวงพี	
	เห็นละลกชกกพื้น	พ่นนแด	เรื่องเดียวกัน. หน้า 670 (Ibid., p. 710.)
4	มาสาสาวเลขน้ำ	นองใน	
	ฝั่งนทีธารถวิล	แก่แก้ว	
	นาวศประภาไสว	ขับแข่ง กันนา	
	ไอ้อนชน้องแคล้ว	คลาศก ฯ	กรมศิลปากร. อ้างแล้ว หน้า 703. (Département des Beaux Arts, op.cit., p. 703.)
5	กรรตีกด็อนตั้งแต่ง	โคมถวาย	
	ทุกท่วยหญิงชายแสวง	ต้องเหลี้ยน	

« instrument à timbres », le « pi », le hautbois, qu'on appelle « kan»<sup>1</sup> et « la souche de bambou » appelée « Sor »<sup>2</sup>. Les derniers ne sont pas mentionnés par La Loubère.

Le poème Kahp Hor Klong Prapas Tarn Tongdaeng est composé par Chao Fah Tamma Tibet. Alors que La Loubère nous révèle deux manières de prendre le bain des Siamois, ce poème nous en parle d'une, à savoir que les femmes se lavent au bord de la rivière, puis mettent de la poudre sur le visage. L'auteur ajoute qu'elles mettent du safran des Indes sur tout le corps et se peignent bien<sup>3</sup>.

Kahp Hor Klong Niras est le poème du même auteur qui montre également des images des Siamois. Nous trouvons dans ce poème le portrait physique de la femme dont parle l'auteur. Elle a des cheveux noirs, des doigts bien effilés, des sourcils arrondis et noirs, de beaux yeux, un beau nez, une belle bouche, des dents noires et bien arrangées, de belles oreilles et un visage lumineux<sup>4</sup>. Il est intéressant de signaler que d'après ce poème, les dents noircies des Siamois sont un signe de beauté.

จับซอปีแคนหลาย	เพลงพาทย์
ตั้งตั้งน้ำนิ้วเดิน	ร่อนรำ ฯ (Ibid., p. 706.)
1	
แคน	
2	
ซอ	
3	
ลงน้ำอาบน้ำท่า	ทาทมื่นเหลืองพืชม
ทาแป้งแก้งหวีผม	ฝัดหน้านวนยวลใจชาย
ลงนางคักน้ำท่า	อาบองค์
จัดขมื่นเหลืองบรรจง	ดูบน้ำ
หวีเกล้าเอาเทริดทรง	ผมปีก
ฝัดหน้านวนงามล้ำ	ขั่วเข้าใจชาย ฯ กรมศิลปากร, <u>วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๓</u> กรุงเทพฯ 2531 หน้า 237.

(Département des Beaux Arts. Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 3. 1988. p. 237.)

4	
ชมผ้าเจ้าดำขลับ	แสงยับยับกลิ่นหอมรวย
ประป่าอ่าสละสลวย	ก็อมฉีสีแสงนิล ฯ [...]
ชมขนงก่งเกาทัณฑ์	ดำเปนมันกันเจดปลาย
เป็นระเบียบเรียบรอยราช	ชายจำเลื่องเขื่องยวลงาม ฯ [...]
ชมน้องสองไชนา	แลมาชายละลายอารมณ์
เพราะพริ้มยิ้มตาคม	เปนมันเคลือบเคลือบแสงงาม ฯ [...]
นาสาอำและเลิศ	งามประเสริฐเกิดด้วยบุญ
เหมือนของงามลมน	ลม่อมเจ้าเพราะเพริศจริง ฯ [...]
โอฐงามยามยิ้มยิ้ม	คางแสลัมแก้มเปรียบปราง

Sans doute qu'il faudrait encore évoquer bien d'autres aspects sur les Siamois, pour bien mettre en parallèle les différents ouvrages cités avec celui de La Loubère. Mais nous allons nous contenter de cette brève approche que nous avons faite en quelques pages car elle nous a déjà permis de présenter quelques remarques intéressantes. Ces ouvrages thaïs de l'époque d'Ayutthaya nous révèlent plus ou moins les mêmes portraits des Siamois que les écrits de La Loubère.

Pourtant, les écrits thaïs, notamment les textes littéraires sont parfois un peu exagérés ; les auteurs ne détaillent que les aspects positifs ou dignes d'admiration. Nous ne pouvons donc pas établir une comparaison avec le côté négatif des Siamois évoqué dans les écrits de La Loubère. La plupart des œuvres littéraires sont souvent écrites de la même manière : elles sont centrées sur l'amour, la patrie, les spectacles ou les voyages... Il est donc difficile de trouver beaucoup d'informations critiques sur les Siamois.

## มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

### 3. Valeur de la pensée de La Loubère

Pour mieux comprendre les images des Siamois, trois mois de séjour, une bonne documentation, un contact direct s'imposent étant donné la différence culturelle. Disons que La Loubère est resté pendant trois mois et six jours pour sa mission au royaume de Siam, il a rencontré directement les Siamois proprement dite à Ayutthaya

---

ทองแท่งแก่งจัดกลาง	ทาคิวเนื้อเอื้อยอนวล ฯ [...]
พิศพินรันเรียงเรียบ	เป็นระเบียบเปรียบแสงนิล
พาทีที่ได้ยิน	ลึบกระด้างช่างเจรจา ฯ [...]
พิศกรรมอันนฤมล	กลีบอุบลชลเปรียบปลาย
หูไวใจแม่นหมาย	คอยสั่งใดได้ยินเร็ว ฯ [...]
พิศพักตร์ลักขณาน้อง	เปนนวลม่องก่องหอมหมาย
แจ่มจันทร์วันเพ็ญฉาย	นวลงามนัยพักตร์อรเหมือน ฯ [...]
น่านางพิศเพียน	เสียบข้อมเทียนแสงเจิดฉ้าน
นิ้วแดงแสงมีพรรณ	กลมคือปั้น ฟันเทียนกลิ้ง ฯ [...]
เอวอรอ่อนรทวย	สะอาดสายรายรูปจริง
น้องอ่ากว่าฝูงหญิง	งามแต่เจ้าเก่าโถม ฯ [...]

Arts, op.cit., p. 246.) กรมศิลปากร อ้างแล้ว หน้า 246. (Département des Beaux

et à Louvo. Ce séjour n'est pas très long pour étudier toutes les images des Siamois mais grâce à la bonne documentation qu'il avait faite avant son départ, et sans doute au cours du long voyage de sept mois qui l'y mena une quantité d'ouvrages. Ainsi qu'après son voyage, il a pu donc écrire systématiquement un grand ouvrage de sa vie.

Toutes les premières lignes du livre le justifient non comme une occupation agréable à laquelle il se serait envoyé, mais comme une obligation dont il se serait libéré : « A mon retour du voyage que j'ai fait à Siam en qualité d'Envoyé extraordinaire du roi, ceux qui ont droit de me commander ont exigé de moi que je leur rendisse un compte exact des choses que j'ai vues ou apprises en ce pays-là ; et c'est ce qui fera toute la matière de cet ouvrage ».<sup>1</sup> Cette remarque, préalable à tout développement, va dans le même sens qu'un passage des Instructions qu'il a reçu de la cour avant son départ pour le Siam qui correspond à l'ordre donné par Louis XIV d'observer et de noter toutes les connaissances sur le Siam qu'il aura pu rassembler.

Le Mercure Galant présente cette grande œuvre de La Loubère en ces termes :

« [Son œuvre] a donné depuis peu au public un ouvrage en deux volumes où il traite du pays de Siam, de son étendue, de sa fertilité, des qualités de son terroir et de son climat, des mœurs des Siamois en général, de leurs mœurs particulières, selon leurs diverses conditions, de leur gouvernement et de leur religion. Il a ajouté à cela plusieurs mémoires très curieux qui donnent de grandes connaissances des autres royaumes des Indes et de celui de la Chine. Il y a dans ces deux volumes trente-huit tailles-douces qui consistent tant en cartes géographiques qu'en plans et figures. Toutes ces choses font voir les grandes recherches que M. de la Loubère a faites et, ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'ayant parlé après beaucoup d'autres, son livre ne laisse pas de paraître encore tout nouveau à ceux qui le lisent. Il est écrit

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit, p. 113-114.

nettement et en honnête homme, ainsi que doit faire un homme de distinction tel que son auteur.»<sup>1</sup>

Par ailleurs, pendant les mois qui suivent son retour en France, La Loubère a travaillé avec un mandarin siamois qui sait parler portugais et qui a beaucoup d'esprit. La Loubère lui a posé mille questions sur le roi de Siam, sur la cour et sur les affaires du royaume.<sup>2</sup> Ce contact direct avec un Siamois permet à La Loubère d'approfondir ses connaissances.

L'abbé Louis de Dangeau fait également une remarque sur l'œuvre de La Loubère dans la réponse au discours prononcés dans l'Académie française le 25 août 1693

« Lorsque pour exécuter les ordres du roi, vous avez été jusqu'aux extrémités de la terre, avec quel soin, quelle exactitude, n'avez-vous pas remarqué tout ce qui mérite la curiosité ? Vos observations sont si exactes, si justes, que quiconque lira vos ouvrages avec gouvernement, les mœurs de la plupart de ces nations que tant de mers séparent de nous. Vous vous êtes étudié particulièrement à discerner les différentes manières de penser des hommes, et pour y mieux réussir, vous avez approfondi leurs différentes manières de parler. Nous en profiterons, Monsieur, et par votre moyen nous ferons servir à la perfection de notre langue, les beautés et mêmes les défauts des langues les plus étrangères. »<sup>3</sup>

La Loubère déclare d'ailleurs qu'il écrit exactement de ce qu'il a vu pour que les lecteurs puissent juger.

---

<sup>1</sup> VIZE, Jean Donneau de, Mercure Galant mars 1691. p. 298.

<sup>2</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 72.

<sup>3</sup> DANGEAU, Louis, abbé de, réponse au Discours prononcés dans l'Académie française... par la Loubère, op. cit., p. 16.

« A propos de quoi, je ne puis me tenir de faire une remarque fort nécessaire pour bien entendre les relations des pays éloignés. C'est que les mots de « bon », de « beau », de « magnifique », de « grand », de « mauvais », de « laid », de « simple », de « petit », équivoques d'eux-mêmes, se doivent toujours entendre par rapport au goût de l'auteur de la relation, si d'ailleurs il n'explique bien en détail ce dont il écrit. [...] Ainsi, j'ai tâché de ne rien dire en termes vagues, mais de décrire exactement ce que j'ai vu, pour ne surprendre personne par mon goût particulier, et afin que chacun puisse juger de ce que je dis presque aussi juste que s'il avait fait le voyage que j'ai fait. »<sup>1</sup>

En plus, de ses propres expériences, sa connaissance du pays provient aussi des livres qu'il a consultés ; c'est ce qu'il avoue dès les premiers pages.

« Au reste, ceux qui me connaissent savent que j'aime bien la vérité. Mais il ne suffit pas de donner une relation sincère pour la donner véritable. Il faut avoir joint des lumières à la sincérité et s'être bien informé de ce dont on entreprend d'informer les autres. J'ai donc considéré, interrogé, pénétré autant qu'il m'a été possible et, pour me rendre plus capable de le faire, j'ai lu avec soin, avant que d'arriver à Siam, plusieurs relations anciennes et modernes des diverses contrées de l'Orient, de sorte qu'il me semble que cette préparation a suppléé au défaut d'un plus long séjour et m'a fait remarquer et entendre, en trois mois que j'ai été à Siam, ce que je n'eusse ni entendu, ni remarqué, peut-être, en trois ans, sans le secours de ces lectures. »<sup>2</sup>

Par ailleurs, ce paragraphe nous explique la nécessité qu'il se documente auparavant sur le Siam avant de partir pour sa mission, afin de mieux comprendre et de ne pas prendre trop de temps à s'informer sur place. Tout ce qu'il écrit dans son œuvre,

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 207.

<sup>2</sup> Ibid., p. 114-115.

est la preuve que l'auteur apporte une intégration des valeurs d'individualisme et de tolérance.

Les œuvres dont M. de La Loubère parle sont des relations anciennes et modernes sur l'Asie et le Siam que nous avons déjà mentionnées. Dans son œuvre, il fait constamment référence à ces écrits anciens ou modernes pour mieux appuyer ce qu'il avance. Il cite le nom de chaque auteur auquel il se réfère tel que l'œuvre de Nicolas Gervaise, Histoire naturelle et politique du royaume de Siam.<sup>1</sup> En parlant des mesures, il écrit : « M.Gervaise dit que le *seste* de riz est estimé à cent *catis*, c'est-à-dire deux cent vingt-cinq de nos livres. »<sup>2</sup> En ce qui concerne la nourriture, il donne un exemple de Navarete, en disant que « Navarete, page 45 du tome I de ses *Discours historiques de la Chine*, dit qu'il eut d'abord beaucoup d'horreur des œufs couvés d'un oiseau qu'ils appellent *tabon*, mais que, quand il en mangea, il les trouva excellents. »<sup>3</sup>

Pour les contacts directs de La Loubère avec les Siamois, il faut reconnaître qu'ils étaient nécessairement limités, le milieu que La Loubère fréquentait était plutôt les gens rencontrés pendant les audiences à la cour de Siam, autrement dit les mandarins dont certains devaient pouvoir s'exprimer en portugais. Or La Loubère, avec sa bonne connaissance de l'espagnol devait disposer des éléments de base pour se faire comprendre en portugais. Par ailleurs il y avait tout le personnel de service qui certes ne pouvait pas communiquer avec La Loubère mais que ce dernier voyait évoluer à longueur de journée, découvrant par là même, leur mode de vie, d'habillement et leur caractère. Il faut pourtant reconnaître que par rapport aux autres œuvres, celle de La Loubère est scientifiquement documentée ; elle donne beaucoup plus de renseignements précis, à l'exception de l'œuvre de Nicolas Gervaise qui a vécu

---

<sup>1</sup> GERVAISE, Nicolas. op.cit.

<sup>2</sup> Ibid., p. 282.

<sup>3</sup> Ibid., p. 206.

au Siam pendant quatre ans et était en contact constant avec les missionnaires français assez proches du peuple.

La Loubère choisit de présenter ce qu'il a observé au Siam sous forme d'un livre scientifique qui trie chaque sujet en ordre et est bien arrangé. Nous avons déjà vu comment il arrange ce qu'il observe en y ajoutant une description plus ou moins impartiale. Il est prudent dans les jugements qu'il a mis dans son livre. Le récit peut donc sembler objectif et assez systématique pour une présentation des Siamois. Ses descriptions s'appuient sur des références documentaires sur le Siam et l'Asie comme nous l'avons déjà mentionné. En outre, il faut signaler que les écrits de La Loubère sont un des rares témoignages directs sur l'histoire du Siam ainsi que sur la société siamoise de l'époque. Certaines portraits ou certains événements recueillis dans son ouvrage apportent des éléments qu'on peut même découvrir dans les écrits siamois de base, surtout les textes littéraires. Ce livre contribue à faire découvrir des détails de portraits et du mode de vie, ainsi que des activités ordinaires des Siamois de cette époque. La Loubère dépeint le positif comme le négatif, ce qui apporte un éclairage historique supplémentaire puisque les écrits siamois ne font évidemment pas preuve du même esprit critique. Mais il faut ajouter que l'historicité de nombreux aspects n'est pas vérifiable car ils ne figurent dans aucun texte d'époque par exemple, les manières de punir incontestablement des malfaiteurs.

Il est intéressant de rappeler ici l'objectif de départ de cette ambassade au Siam ; même si La Loubère est nommé Envoyé extraordinaire au Siam, son rôle est aussi « de s'appliquer incessamment à apprendre la langue du pays, s'informer des différends que le roi de Siam peut avoir avec ses voisins, des forces dont il peut disposer, soit par terre, soit par mer, de la manière dont il a coutume de faire la guerre, du nombre des places fortes qu'il peut avoir, quelles en sont les fortifications, quels sont les revenus de ce prince, jusqu'où s'étend sa puissance sur ses sujets, s'ils sont libres ou esclaves et généralement de tout ce qui regarde le gouvernement tant spirituel

que politique ». <sup>1</sup> Avec de telles consignes, La Loubère porte un regard attentif autour de lui, tout en essayant d'être le plus impartial possible.

Comme nous le mentionnons un peu partout dans notre travail, La Loubère n'est resté que trois mois et six jours dans le royaume de Siam, mais il a réussi à faire une analyse assez complète Du Royaume de Siam, qui nous apporte des informations précieuses et très précises des Siamois, doublée d'une étude ethnologique, c'est-à-dire d'une analyse de l'ensemble des caractères sociaux et culturels des Siamois. Un autre atout de La Loubère c'est qu'il ne se contente pas seulement de décrire le Siam dans son œuvre, mais il y ajoute aussi des illustrations, à la fois très suggestives et très fidèles. Il y a dans ces deux volumes « trente-huit tailles-douces » qui sont présentées d'une façon scientifique telles que les images des arbres fruitiers, leur forme et leur taille, les cartes géographiques, les monnaies, les instruments de musique, les lettres, les chiffres et les figures.

Nous pouvons affirmer que les 38 gravures présentées sont des documents iconographiques de grande valeur sur la physionomie, les mœurs et coutumes, le mode de vie des Siamois à toutes les échelles de la hiérarchie sociale. En effet les documents illustrant les mœurs des Siamois au 17<sup>e</sup> siècle sont très rares. Ces gravures sont un apport historique quasiment unique. Les historiens se sont appuyés ces documents qui nous éclairent sur le portrait, les mœurs et coutumes des Siamois.

Son travail comporte toutefois une image européoctriste. En effet, dans ses portraits, ses références sont sinon français au moins européennes. Lorsqu'il dépeint certains traits négatifs : La Loubère montre que les Siamois sont paresseux, avares et menteurs mais aussi doux et polis. Il montre ainsi les deux côtés des Siamois, positifs et négatifs. Il semble vouloir critiquer qu'ils sont semblables à leurs voisins, non seulement par leur langue qui est vulgaire, mais aussi par leur portrait physique en

---

<sup>1</sup> JACQ-HERGOUALC'H, Michel. op.cit., p. 47.

comparant avec les singes.<sup>1</sup> Malgré cette vision stéréotypée fortement liée au contexte de son époque, il apporte néanmoins une touche très personnelle de tolérance, acceptant qu'on puisse être différents.

En outre, cette œuvre de La Loubère a une valeur de témoignage historique, nous savons bien que les études des chercheurs thaïs sur les relations franco-siamoises sous le règne de roi Narai sont peu nombreuses. Aussi elle devient la première référence de beaucoup d'écrits sur le Siam de l'époque ultérieure, par exemple La physionomie et le caractère des Siamois d'après des Occidentaux depuis l'époque d'Ayudhya jusqu'en 1932<sup>2</sup> de Wiriya Siwasariyanondha et Taweewat Pundharikwiwat. Et l'ouvrage de La Loubère participe à la construction de l'imaginaire sur le bouddhisme en occident. Ce chef-d'œuvre de La Loubère est un des premiers travaux qui évoquent la possibilité d'un lien entre les différentes religions du Siam, de Ceylan, du Japon et de la Chine et l'existence possible d'un fondateur unique bien antérieur à Jésus-Christ. De plus, il décrit l'histoire du bouddhisme et son unité à travers une immense diversité de cultes et de doctrines, répandues dans la plupart des pays d'Asie.

Et pour terminer, une dernière preuve de la réussite de ce livre, c'est comme nous avons présenté dans l'introduction de ce mémoire que Du Royaume de Siam a été réimprimé plus de dix fois en français, en anglais, en allemand ainsi que même en thaï.

---

<sup>1</sup> Voir la page 63-64.

<sup>2</sup> Wariya SIWASARIYANONDHA et Taweewat PUNDHARIKWIWAT, op.cit.

## Conclusion

Simon de La Loubère est l'Envoyé extraordinaire nommé par Louis XIV au Siam. Sa mission est de suivre les ordres du roi qui se partagent en deux objectifs ; l'un de poursuivre la mission de la première Ambassade du chevalier de Chaumont, et l'autre de noter tout ce qu'il a vu dans le pays de Siam. Du Royaume de Siam est la grande œuvre littéraire de Simon de La Loubère sur le Siam. Sa présentation des Siamois se divise en quatre perspectives : le portrait physique, le portrait moral, le mode de vie et les classes sociales.

La Loubère présente leur portrait physique : ils sont petits, mais ils ont le corps fort bien fait, des yeux jaunâtres, le nez camard, des dents noircies et de grandes oreilles. Leur visage est « losange ». Leurs cheveux sont noirs, grossiers et plats. Quant à leurs habits, ils s'habillent de façon très simple ; ils utilisent un long tissu comme pantalon. Pour les filles, elles ont parfois une écharpe pour cacher leurs seins. Ils vont en général nu-pieds et nu-tête. La Loubère trouve que la simplicité qui manque aux Français est une habitude des Siamois.

Pour le portrait moral, La Loubère présente les deux aspects : positif et négatif. Il les dépeint paresseux, menteurs, insoucians, superstitieux et passionnés de divertissements et de jeux. Leur politesse semble juste un moyen pour éviter les problèmes avec leurs interlocuteurs. Ils sont cependant propres, simples et sont des bonnes gens qui font bon usage des choses nécessaires à la vie. Ils valorisent l'honnêteté et les bonnes mœurs. Ils croient en la métempsycose. Ils respectent non seulement les plus âgés mais aussi les plus élevés dans la hiérarchie. Dans leur famille, ils s'aiment entre eux. L'auteur montre encore leurs croyances variées dont certaines

sont considérées comme de l'ignorance. Ces croyances sont plutôt relatives à leur mode de vie.

En ce qui concerne ce dernier, La Loubère trouve qu'il est marqué par la simplicité, tant de leur habitation que de leur nourriture. La plupart des gens sont agriculteurs. Hors de la mousson, ils ne travaillent presque pas. Pour le mariage, ils font une grande fête et font également une cérémonie religieuse. Ils peuvent en plus, avoir plusieurs femmes.

En parlant des classes sociales des Siamois, La Loubère trouve que le peuple du royaume est peu nombreux. Il a trié les classes sociales en trois catégories. Ce sont le peuple, les mandarins et les talapoins. La plupart sont des esclaves. Ils doivent faire à la fois le service militaire ou le service civil, et payer des impôts. Par ailleurs, les mandarins ont beaucoup de privilèges. D'après les lois de Siam, leurs postes sont héréditaires. Pour les moines, les uns vivent dans les forêts et les autres en villes. Ceux qui vivent dans les bois ont, d'après l'auteur, une vie plus stricte, mais tous sont astreints à suivre les règles sérieusement pendant qu'ils portent l'habit.

Pour mieux comprendre la vision de La Loubère sur les Siamois, un aperçu sur la vie et la société française du XVII<sup>e</sup> siècle est nécessaire. Avec Louis XIV, la France connaît en quelque sorte l'apogée de son prestige dans le monde. Elle a développé beaucoup de contacts extérieurs comme avec le Siam. Louis XIV y a envoyé deux Ambassades, en 1685 et en 1687.

La Loubère à la tête de la seconde Ambassade, est né dans une famille bourgeoise bien éduquée. Son livre est marqué par une assez grande ouverture d'esprit. Il répète souvent qu'il ne décrit que la vérité et dépeint ce qu'il a vu et senti. C'est bien ce que lui demandent les ordres du roi.

Quant à sa documentation, il a décrit dans les premières pages qu'il s'est documenté sur le Siam et l'Asie avant et pendant son voyage, afin de mieux comprendre et de ne pas perdre trop de temps à s'informer sur place. Dans son œuvre,

il fait constamment référence à des écrits anciens ou modernes pour mieux appuyer ce qu'il avance. Pour les besoins de notre analyse, nous nous sommes appuyé sur d'autres écrits français et thaïs pour avoir une référence assez fidèle à la réalité de l'époque. La Loubère est assez prudent dans ses jugements sur le Siam. Son récit semble objectif et assez systématique.

Il est intéressant de souligner que certains éléments mentionnés semblent encore assez vrais aujourd'hui. Même si la taille des Siamois change un peu, la plupart sont quand même petits. On trouve encore des dents noircies, parmi les gens qui prennent du bétel. Le goût des Français du XVII<sup>e</sup> siècle qui aiment le sein des femmes bien montant est maintenant partagé par les Thaï. Et la manière de se laver des Siamois est toujours la même à la campagne, tant de se baigner dans la rivière que « de répandre de l'eau sur le corps à cuillerées » (*cf. p.65*)

Pour le respect des personnes âgées et « plus élevés en dignité », les Thaïs suivent toujours cette règle, que ce soit les élèves avec leurs maîtres, les jeunes avec les adultes, les employés avec leurs patrons ou le peuple avec son roi... Ce respect est à l'origine de la politesse inconditionnelle des Thaïs. Quand ils passent devant quelqu'un qu'ils respectent, ils passeront en se courbant. La croyance qui veut que les Siamois n'aient pas qu'on touche leur tête, car c'est la partie la plus respectée du corps, reste également à l'honneur. Les croyances dans les prédictions persistent à notre époque, certains Thaïs vont souvent consulter des voyants pour leur avenir. Ils croient parfois même que changer leur nom et ne pas faire certaines choses évitera la malchance prédite par les voyants. Ces voyants, nous pouvons les trouver partout, même à Bangkok.

Quant à l'habitation que décrit La Loubère, elle se trouve encore à la campagne. Les Thaïs construisent une petite maison en bois sur un grand terrain et ils n'ont pas beaucoup de meubles. Pour la nourriture, cela dépend de la condition des gens, les pauvres mangent simplement du riz avec un peu de poisson comme le dit La

Loubère. Et certaines façons de cuisiner reste encore de nos jours comme la salaison, le séchage et la grillade de poissons. Quant à la préparation de la sauce « capi » qui paraît si étrange à La Loubère, elle est aujourd'hui un plat très connu. En ce qui concerne les divertissements et les spectacles, presque tous sont préservés, par exemple, « la course de balons », « la course de bœufs », « le cône », « le lacône » ou même, « la comédie chinoise »... Ils existent encore pour la nouvelle génération, tout comme les instruments de musique qui reste toujours de nos jours une des particularités de la Thaïlande.

En parlant des classes sociales, il n'existe plus d'esclaves depuis l'époque du roi Rama V. Mais les « mandarins » deviennent les fonctionnaires, et les « talapouins » sont les moines ou les bonzes. La différence reste toujours importante entre les moines de la forêt qui mènent une vie très ascétique et les moines de la ville plus influencés par le confort. De plus, les « talapouines » (les nonnes) et les « nen » (les novices) existent toujours de notre époque. Ces moines suivent toujours les mêmes règles. Même si certains détruisent de plus en plus la bonne image du Bouddhisme comme on le voit souvent dans les nouvelles. Pour le service militaire, on est aujourd'hui très loin des six mois par an que chaque Siamois devoir faire au service du roi, tout comme la population de Thaïlande n'est plus comparable à celle du Siam du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, après plus de trois siècles, même si des différences sont énormes, certains modes de vie et traditions restent quasiment les mêmes. Dans les deux cas, le livre de La Loubère reste d'un grand intérêt. Pour ce qui est différent aujourd'hui, il convient de prendre connaissance du passé, pour découvrir comment nos ancêtres ont vécu, ce qui était leur valeur afin de le transmettre aux nouvelles générations, vivant dans un contexte tout différent. Quant à ce qui ressemble encore à la vie d'aujourd'hui, c'est un signe de l'importance de ces éléments. Ainsi par exemple les croyances des Siamois ont traversé trois siècles, elles ont été confrontées à de nombreux

bouleversements sociaux et politiques, mais elles ont survécu, ce qui nous permet aujourd'hui de les maintenir en toute confiance.

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

## Bibliographie

### **Les diverses éditions de l'œuvre de Simon de La Loubère**

*En français*

LA LOUBERE, Simon de. Du royaume de Siam, par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Siam en 1687 et 1688. A Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard, imprimeur et libraire ordinaire du roi et Jean Baptiste Coignard, imprimeur et libraire ordinaire du roi, rue Saint-Jacques, à la Bible d'Or, 1691. 2 vol. +555 p. et + 404 p.

\_\_\_\_\_. Du royaume de Siam, par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire du roi auprès du roi de Siam en 1687 et 1688. Suivant la copie imprimée à Paris. A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, près de la Bourse, 1691. 2 vol.

\_\_\_\_\_. Description du royaume de Siam... Amsterdam, chez Henry et la veuve de Théodore Boom, 1700. 2 vol.

\_\_\_\_\_. Nouvelle édition revue et corrigée. A Amsterdam, chez Gérard Onder de Linden, 1713. 2 vol.

\_\_\_\_\_. Description du royaume de Siam par Monsieur de La Loubère, envoyé extraordinaire de roi auprès du roi de Siam. Où l'on voit quelles sont les opinions, les mœurs et la religion des Siamois ; avec plusieurs remarques de physique touchant les plantes et les animaux du pays. Enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce. A Amsterdam, chez David Mortier, libraire, 1714. 2 vol. + 436p. et +324p.

Jacq-Hergoualc'h, Michel. Etude historique et critique du livre de Simon de La Loubère « Du royaume de Siam » Paris 1691. Paris, Editions Recherche sur les Civilisations. 1987. 647 p.

*En anglais*

LA LOUBERE, Simon de. A New Historical relation of the kingdom of Siam, by Monsieur de La Loubère, envoy extraordinary from the French king to the king of Siam in the years 1687 and 1688. Wherein a full and curious account is given of the Chinese way of arithmetick and mathematick learning. In two tomes illustrated with sculptures. Done out of French by A.P. Gen. R.S.S, London, printed by F.L. for Tho. Horne at the royal Exchange, Francis Saunders at the new Exchange, and Tho. Bonnet at the Half-Moon in St. Pauls Churchyard, 1693. 2 vol. +143 p. et + p. 145 à 260.

\_\_\_\_\_. The kingdom of Siam... with an introduction by David K.Wyatt. A facsimile of the ed. of. 1693 entitled “A New Historical relation of the kingdom of Siam...”.

Londonm Kuala Lumpur, New York, Singapore, Oxford University Press, 1969. 1 vol. IX-260 p.

\_\_\_\_\_. Fac-similé sans indication de lieu, d’éditeur et de date des 143 premières pages de l’édition anglaise de 1693, sous un format réduit.

*En allemand*

LA LOUBERE, Simon de. Beschreibung des konigreichs Siam von Herrn de La Loubère, aussierordentlichen franzosischen gesandten bey dem konige von Siam. Aus dem franzosischen ubersetzt. Mit kupfern und charten, Nurnberg, bey Ernst Christoph Grattenauer, 1800. 1 vol. + 382 p.

*En thaï*

LA LOUBERE, Simon de. Du royaume de Siam. Traduit en thaï par San Tor. Komolbutr. Bangkok, Progress, 1967. 2 vol. 639 p. + 388 p.

## Ouvrages français et anglais

ALBA, André. Histoire 2 L'Age Classique 1492-1789. Paris : Hachette

Littératures, 2002. 276 p.

ANDRE, Louis. Louis XIV et l'Europe. Paris : Editions Albin Michel. 1950. 387p.

BÊZE, père de. Mémoire du père de Bèze sur la vie de Constance Phaulkon, premier ministre du roi de Siam, Phra Narai, et sa triste fin. Tokyo. Presses salésiennes, 1947. 282 p.

BOIS, Jean-Pierre. L'Europe à l'époque moderne : Origines, utopies et réalités de l'idée d'Europe XVIe-XVIIIe siècle. Paris : Armand Colin. 1999. 342 p.

BARROS, Joao de. Décades, Lisbonne, par Hernan Lopez de Castanheda, 1648.

BERNIER, François. Voyages de François Bernier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, contenant la description des Etats du Grand Mogol de l'Hindoustan, du royaume de Kachemire etc. Amsterdam, Paul Marret, 1699. 2 tomes en 1 vol. in-12

CÉBÉRET DE BOULLAY, Claude. Journal du voyage de Siam et côte de Coromandel fait par le sieur Cébéret, envoyé extraordinaire du Roi vers le roi de Siam pendant les années 1687 et 1688. Paris : Archives Nationales. Colonies. 1688. 159 p.

CHAUMONT, chevalier de. Relation de l'ambassade de Monsieur le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voyage. Paris : A.Seneuze et D.Horthemels, 1686. 231 p.

CHAUMONT, chevalier de. Relation de L'ambassade de M. Le Chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam. Bangkok : Chalermnit. 1985. 240 p.

CHOISY, François-Timoléon, abbé de. Journal du voyage de Siam . présenté et annoté par Dirk Van Der Cruysse. Paris : Fayard. 1995. 464 p.

- \_\_\_\_\_. Mémoires de l'abbé de Choisy pour servir à l'histoire de Louis XIV. Paris : Librairie Bibliophiles. 1898. 243 p.
- COEDES, George. Textes d'auteurs grecs et latins relatifs à l'Extrême-Orient depuis le IVe s. av. J.-C. jusqu'au XIVe siècle. Paris, Ernest Leroux, [réimpr. 1977 par George Holms, Hildesheim, 1910].
- COUPLET, Philippi. I. Confucius, sinarum philosophus, sive scientia sinica latinè exposita, studio et operà Prosperi Intorcetta, Christiani Herdrich, Francisci Rougemont et Philippi Couplet, PP.societ. Jesu, libri III, Paris, Dan. Hortemels, 1687, in-fol.
- DONNEAU de VISÉ Jean : Voyage des ambassadeurs de Siam en France. Le Mercure galant, Paris, Septembre 1686. 376 p.
- DUSSÉ, Paitoon, Histoire de France. Bangkok : D.K. Book House. 1997.
- DE LA LOUBÈRE, Simon. Du Royaume de Siam. Paris : chez Jean Baptiste Coignard. 1691. + 555 p. + 404 p.
- DESFARGES, militaire. Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année 1688, Amsterdam, P.Brunet, 1691.
- FERDINAND, Jean Chrétien. Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter. Publié par Firmin Didot Frères, Fils et Cie, 1861.
- FORBIN, Claude, comte de. Mémoires du Comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. Amsterdam : François Girardi. 1729. 2 vol. 383+343 p.
- GARNIER, Derick. AYUTTHAYA Venice of the East. Bangkok : River Books. 2004. 199 p.
- GERVAISE, Nicolas. L'Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Paris : Cl.Barbin. 1688. 325 p.

GUADAGNOLO, Filippo. Apologia pro christiana religione qua a R.P.Philippo Guagagnolo (...) respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin Alabedin (...) contentas in libro inscripto “politer speculi”. Romae, typis Sac. Congreg. De propag. fide, 1631. In-4°, pièce limin.+607 p.

HENNEQUIN, Laurent. Thaïlande : Ressources documentaires françaises. Paris : Indes Savantes, 2006. 579 p.

HERBELOT DE MOLAINVILLE, Barthélemy d'. Bibliothèque orientale, ou Dictionnaire universel contenant tout ce qui regarde la connoissance des peuples de l'Orient Paris, par Antoine Galland, 1697.

JACQ-HERGOUALC'H, Michel. Étude historique et critique du Livre du Simon de La Loubère « Du Royaume de Siam ». Paris : Editions Recherches sur les civilisations. 1987. 647 p.

\_\_\_\_\_. L'Europe et le Siam du XVIe au XVIIIe siècle. Paris : Edition l'Harmattan. 1993. 302 p.

\_\_\_\_\_. Le Siam. Paris : Société d'Édition les Belles Lettres. 2004. 254 p.

\_\_\_\_\_. Phra Narai Roi de Siam et Louis XIV. Paris : Musée Guimet. 1986. 117 p.

KIRCHER, Athanase, père. China monumentis qua sacris, qua profanis, nec non variis naturae et artis spectaculis illustrata. Amsterdam, 1667. *In-folio*.

KOR. SRISUWAN, Waraporn. La société thaïe et les Siamois au milieu de XIXe siècle d'après Henri Mouhot. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 2002. (วารากรณ์ ก.ศรีสุวรรณ. สังคมไทยและชาวสยามในสมัยรัชกาลที่ 4 ในทัศนะขององรี มูโอดต์. วิทยานิพนธ์ปริญญามหาบัณฑิต บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร. 2545.)

LAJONQUIÈRE, E. Lunet. (Capitaine). Le Siam et Les Siamois. Bangkok : White Orchid Press. 1986. 355 p.

LANEAU, Louis. Lettre de M. l'évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, datée de Siam le 25 octobre 1691, et reçue en France le 2 novembre 1692, Paris, Charles Angot, 1693.

LANIER, Lucien. Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam de 1662 à 1703. Versailles : Aubert, 1883. 208 p.

LAUNAY, Adien. Siam et les missionnaires français. Tours : Alfred Mame et Fils Editeurs. 1896. 238 p.

Le Grand Atlas de l'histoire mondiale. Encyclopédia Universalis, Albin Michel. 1985.

LE BLANC, Vincent. Les Voyages fameux du sieur Vincent Le Blanc, Marseillais, qu'il a faits depuis l'âge de douze ans jusques à soixante, aux quatre parties du monde, à savoir : aux Indes orientales et occidentales, en Perse et Pegu, aux royaumes de Fez, de Maroc et de Guinée et dans toute l'Afrique intérieure depuis le Cap de Bonne-Espérance jusques en Alexandrie par les terres de Monomotapa, du prêtre Jean et de l'Egypte, aux îles de la Méditerranée et aux principales provinces de l'Europe (...) le tout recueilli de ses mémoires par le sieur Goulon. Paris, G.Clousier, 1648. In-4°, 3 parties en 1 vol

LINSCHOTEN, Jan Huyghen van, Reys-gheschrift vande navigatien der Portugaloyers in Orienten Amsterdam, 1595

MAGAILLANS, père. Nouvelle relation de la Chine, contenant la description des particularités les plus considérables de ce grand Empire, composée en l'année 1668, par le R. P. Gabriel de Magaillans,... et traduite du portugais en français par le Sr B. (Bernout). Paris, C.barbin, 1688. In-4°, VI-386 p.

MANDELSLO, Jean Albert de. Voyages célèbres et remarquables faits de Perse aux Indes orientales par le sieur (...) traduit de l'original par le sieur Albert de Wicquefort. 1659

MANDROU, Robert. La France aux XVIIe et XVIIIe siècles . Paris : Presses universitaires de France. 1974. 470 p.

- MANTIENNE, Frédéric. Les relations politiques et commerciales entre la France et la péninsule Indochinoise (XVIIe siècle). Paris : Les Indes Savantes, 2001. 391p.
- MARTINI, Martino. Sinicae historiae decas prima. Munich, 1658. In-4°. et Amsterdam, 1659. In-8°.
- MEESRISAWAT, Jitraporn. Images de la société du Siam d'après Mgr.Pallegoix (1830-1868) Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 1999. (จิตพร มีศรีสวัสดิ์. ภาพลักษณ์สังคมสยามช่วงปี พ.ศ. 2373- 2397 ในสายตาของมขนายกมิชซังपालเลอกัวซ์ วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2542.)
- MELCHIOR-BONNET, Christian. Le Grand Livre de l'Histoire de France. Paris : Jules Tallandier. 1980. 367 p.
- MERIC, Mathieu. Mon histoire de France. Paris : Hachette Jeunesse. 2001. 316 p.
- METHIVIER, Hubert. Le siècle de Louis XIV. Paris : Presses Universitaires de France, 1971. 126 p.
- MICHAUD, Jean. 1492-1789 La Renaissance et Les Temps Modernes 4e. Paris : Classiques Hachette. 1970. 383 p.
- MICHAUD Joseph Fr et MICHAUD Louis Gabriel. Biographie universelle, ancienne et moderne; ou, Histoire, par ordre alphabétique: de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes Tome vingt-cinquième, Michaud frères, 1820.
- NAVARETE, Fernandez Domingo, père. Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la manarchia de China, description breve (...) por el P.maestro Fr.Domingo F.N. Madrid, *Imp. reale*, 1676. In-folio, XX-518 p., table.
- PALLEGOIX, Jean-Baptiste. Description du royaume thaï ou Siam. Paris: La Mission de Siam. 1854. 488 p.

PALLU, François. Relation abrégée des missions et des voyages des évêques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam, Paris, Denys Bechet, 1668.

PANYARITH, Sunanta. « Le Siam dans l'opinion française de 1815-1868 ».Thèse de doctorat(3<sup>ème</sup> cycle). Université Paris VII : 1980.

PEARN, Bertie Reginald. An introduction to the history of South-East Asia. Kuala Lumpur : Longman of Malaysia. 1965. 245 p.

PICAVET, Camille-Georges. La diplomatie française au temps de Louis XIV (1661-1715). Paris : Librairie Félix Alcan. 1930. 339 p.

PINTO, Fernao Mendes. Peregrinação. Lisbonne 1614.

POLO, Marco. Le Livre de Marco Polo. Angleterre, Rustichello de Pise, 1298.

PYRARD, François. Discours du voyage des François aux Indes orientales, ensemble des divers accidents, aventures et dangers de l'auteur en plusieurs royaumes des Indes, etc. Traité et Description des animaux, arbres et fruits des Indes, etc., plus un bref avertissement et avis pour- ceux qui entreprennent le voyage des Indes., Paris., D. Le Clerc, 1611, in-8.

REINHARD, Marcel, Histoire de France Tome Premier, des origines à 1715. Paris : Larousse. 1954. 536 p.

RITHJAN, Rachadaporn. Au cours du XVIIe siècle au Siam, un nouveau pas dans le système scolaire : l'école des missionnaires français. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 1999. (รัฐภาพร ฤทธิจันทร์. สามเนตราลัยของคณะมิชชันนารีฝรั่งเศส : รูปแบบใหม่ในระบบการศึกษาไทยสมัยสมเด็จพระนารายณ์มหาราช วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาฝรั่งเศสศึกษา บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2542.)

RHODES, Alexandre de, père. Histoire du royaume de Tonkin et des grands progrès que la prédiction de l'Évangile y a faits en la conversion des infidèles, depuis l'année 1627 jusques à l'année 1646, composé en latin par le R.P. de Rhodes

(...) et traduite en français par le R.P. Henry Albi... Lyon, J.B. Devenet, 1651.  
*In-4°*, épître+326 p.

\_\_\_\_\_. Dictionarium annamiticum seu tunquinense lusitanum et latinum Romae : Typ. & sumptibus Soc. Congr. de Prop. Fide, 1651.

RIVIERE, Daniel. Histoire de la France. Hachette.1995. 384 pages.

ROBERTO, Nobili de. Observations physiques et mathématiques pour servir à l'histoire et à la perfection de l'astronomie et de la géographie ; envoyées de Siam à l'Académie royale des sciences de Paris par les pères jésuites français qui vont à la Chine en qualité de mathématiciens du roi. Avec les réflexions de Messieurs de l'Académie et quelques notes du père Gouïye de la Compagnie de Jésus. Paris, veuve E.Martin, J. Boudot et E. Martin, 1688. *In-8°*, 278 p., pl.

ROGER, Abraham. La porte ouverte pour prévenir à la connaissance du paganisme caché ou la vraie représentation de la vie de la religion et du service divin des Brahmines qui demeurent sur les côtes de Coromandel par le sieur Abraham Roger (...). Traduite en français par le sieur Thomas La Grue ... Amsterdam, I. Schipper, 1670. *In-4°*, pièces limin. +375 p.

SCHOUTEN, Joost. Notice sur la situation, gouvernement, puissance, religion, coutumes, commerce et autres choses remarquable du royaume de Siam, La Haye, 1638.

SEMEDO, Alvarez, père. Histoire Universelle du Grand Royaume de la Chine composé en italien par le P.A. Semedo (...) traduite en notre langue par Louis Coulon Divisée en 2 parties. Paris, S.et G. Cramoisy, 1645. *In-4*, +368 p.

SMITHIES, Michael. Description of Old Siam. Kuala Lumpur : Oxford University Press. 1995. 302 p.

\_\_\_\_\_. Siam and the Vatican in the seventeenth century. Bangkok : River Books. 2001. 146 p.

SOMMERVOGEL Carlos, Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, 12 vol., Bruxelles, O.Schopens, 1890-1930 ; 1326 et ss.

- SOONTORNANTAKIT, Tarinee. La religion des Siamois au temps du Roi Narai le Grand d'après l'Histoire Naturelle et Politique du Royaume de Siam de Nicolas Gervaise. Mémoire de maîtrise en étude française, Université Silpakorn, 2002. (จาริณี สุนทรนันทกิจ การนับถือศาสนาของชาวสยามในสมัยสมเด็จพระนารายณ์มหาราชจากหนังสือ “ประวัติศาสตร์ธรรมชาติและการเมืองแห่งราชอาณาจักรสยาม” ของนิโกลาส์ แซร์แวส. วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาฝรั่งเศส ศึกษา. บัณฑิตวิทยาลัย มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2545.)
- SOTTAS, Jules. Histoire de la Compagnie Royale des Indes Orientales (1664-1719). Rennes : La découverte, 1994. 496 p.
- TACHARD, le Père. Voyage de Siam des Pères Jésuites, Envoyés par le Roy, aux Indes & à la Chine. Avec leurs observations astronomiques, & leurs remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire. Amsterdam, Pierre Mortier, 1688. 424 p.
- Second Voyage du Père Tachard. Paris : chez Daniel Horthemels. 1689. 368p.
- THORAVAL, Jean . Les Grandes Etapes de la Civilisation Française. Bordas, Paris. 1972. 696 pages.
- TOSI, Clemente. dell'India Orientale descrizione geografica et historica (...) con la confutatione dell'idolatrie, superstitioni et altri (...) erronei. Opera (...) del P. abbate D. Clemente Tosi... in Roma, per M.Ercole, 1669. 2 vol. in-4°.
- TRIGAUT, Nicolas, père. De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Jesu. Ex P. Matthaei Riccii eiusdem societatis commentarius, libri V...in quibus Sinensis regni mores, leges ac instituta. & novae illius ecclesiae difficillima primordia accurate & summa fide describuntur. Auctore P. Nicalao Trigaultio Belga ex eadem societate. Augsburg Christoph Mang 1615
- TWIST. Johan van, Description générale de l'Inde, et en particulier du royaume de Gusuratte, placé sous la domination du puissant roi Chaiachan, autrement dit le Grand Mogol. Tiré de plusieurs auteurs et de souvenirs personnels, et composé

par Johan van Twist, chef des comptoirs néerlandais Amadabat, Camboya, Brodera et Brotchia Batavia, 1638.

VAN DER CRUYSSSE, Dirk. Louis XIV et le Siam. Paris : Librairie Arthème Fayard, 1991. 586 p.

VONGSURAVATTANA, Raphaël. Un jésuite à la cour de Siam. Editions France-Empire, Paris, 1992. 328 pages.

WIRTH Bernard. La Stratégie d'Évangélisation des prêtres des Missions étrangères de Paris à Siam, 1662-1688. Thèse de Doctorat. Université Lyon II. 1988. 481 p.

XAVIER, Galland. 1998. Histoire de la Thaïlande. Paris : Presses Universitaires de France. 125 p.

ZELLER, Gaston. Histoire des relations internationales. Tome troisième. Les temps modernes II, De Louis XIV à 1789. Paris : Librairie Hachette. 1963. 375 p.

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์  
En thai

กรมศิลปากร, เรื่องพระร่วง เที้ยวเมืองพระร่วง คำอ่าน และคำแปลจารึกสุโขทัย สุภชาติ พระร่วง ไตรภูมิพระร่วง, ฉบับหอสมุดแห่งชาติ พระนคร : ศิลปาบรรณาการ, 2498. (Département des Beaux-Arts, Pra Raung, Stèle du roi Ramkamhaeng, Supasit Pra Raung, Traibhoom Pra Raung. Bangkok : Silpa Bannakarn. 1955.)

\_\_\_\_\_. วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๑ กรุงเทพฯ 2529 (Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 1. 1986.)

\_\_\_\_\_. วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๒ กรุงเทพฯ 2530 (Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 2. 1987.)

\_\_\_\_\_. วรรณกรรมสมัยอยุธยา เล่ม ๓ กรุงเทพฯ 2531 (Littérature de l'époque d'Ayutthaya vol 3. 1988.)

กรรณิกา จรรย์แสง และคณะ. สถานภาพเอกสารด้านฝรั่งเศส-ไทยศึกษาในประเทศไทยจนถึงปี พ.ศ. 2536. นครปฐม : สถาบันวิจัยและพัฒนา มหาวิทยาลัยศิลปากร, 2546. (Kannika Chansaeng. Etude des documents franco-thaïs en Thaïlande. Département du

ขจร สุขพานิช. คำบรรยายประวัติศาสตร์ไทย พ.ศ. 1600-2310. พระนคร : แสงรุ่งการพิมพ์. 2521. (Khajohn Sookphanit. L'histoire du Siam entre 1057 et 1767. Bangkok : Saengroong Karnpim. 1978. 232 p.)

\_\_\_\_\_. ออกญาวิชเยนทร์หรือการต่างประเทศในรัชกาลสมเด็จพระนารายณ์. พระนคร : ก้าวหน้า. 2506. (Khajohn Sookphanit. Okya Wichaiyentara ou les missions étrangères sous le règne du roi Narai. Bangkok : Kaow Nar. 1963. 342 p.)

คณะกรรมการพิจารณาและจัดพิมพ์เอกสารทางประวัติศาสตร์. ประวัติโกษาปาน และบันทึกการเดินทางไปฝรั่งเศส. กรุงเทพฯ : วิกตอรี เพาเวอร์พอยท์. 2530. (Le conseil pour imprimer les documents historiques. Biographie de Kosa Pan et le journal du voyage en France. Bangkok: Victory Powerpoint. 1987.159 p.)

เจริญ ไชยชนะ. สมเด็จพระนารายณ์มหาราช. กรุงเทพฯ : บรรณกิจ, 2523. (Charoen Chaichana. Le roi Narai. Bangkok : Bunnakij. 1980. 200 p.)

ชัย เรื่องศิลป์. ประวัติสังคมไทยสมัยโบราณ ก่อนศตวรรษ 25. กรุงเทพฯ : โรงพิมพ์พิมพ์ณ ศ. 2523. (Chai Ruengsilpa. Histoire de la société thaïe avant le XXVe siècle. Bangkok : Imprimerie de Phikkhanes. 1980. 343 p.)

แซร์แเวส, นิโกลาส์. ประวัติศาสตร์ธรรมชาติและการเมืองแห่งราชอาณาจักรสยาม แปลโดย สันต์ ท. โกมลบุตร พระนคร : ก้าวหน้า. 2506. (Gervaise, Nicolas. Histoire naturelle et politique du royaume de Siam. Traduit par San Tor Komolbutr. Bangkok, Kaona, 1963.)

โซฟ, ร้อยเอก. Les relations de la France et du Siam 1680-1907 (สัมพันธ์ภาพของประเทศไทยกับประเทศสยาม พ.ศ.2223-2450) แปลโดย นันทพร บรรลือสินธุ์. กรุงเทพฯ. กรมศิลปากร. 2544. (La relation entre la France et le Siam en 1680 à 1907. traduit en thaï par Nanthaporn Bundluesint. Bangkok : Département des Beaux-Arts. 186 p.)

- ธนิต อยู่โพธิ์. สมเด็จพระนารายณ์มหาราชและนักปราชญ์ราชกวีในรัชสมัย. กรุงเทพฯ : เลียงเชียงจงเจริญ. 2509. (Thanit Yoopho. Le roi Narai et les sages sous son règne. Bangkok : Lieng-xieng Chongcharoen. 1966. 372p.)
- นิตติ เอียวศรีวงศ์. การเมืองไทยสมัยพระนารายณ์. กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์ มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์. 2527. (Nidhi Iewsriwong. La politique thaïe sous le règne du roi Narai. Bangkok : Université Thammasart. 1984. 126p.)
- ประชุมพงศาวดารภาคที่ 32 อธิบายเรื่องเบื้องต้นที่ไทยจะเป็นไมตรีกับฝรั่งเศส, กรุงเทพฯ : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2508. (Chronique Tome 32. Histoire de la relation entre la Thaïlande et la France, Bangkok : Imprimerie de Suksaphun Phanitch, 1965. 259 p.)
- ประชุมพงศาวดารภาคที่ 39 (ต่อ)-40 จดหมายเหตุของพวกบาทหลวงฝรั่งเศส ตอน แผ่นดินสมเด็จพระนารายณ์มหาราช, กรุงเทพฯ : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2511. (Chronique Tome 39 (suite)-40. Journal des missionnaires français sous le règne du roi Narai, Bangkok : Imprimerie de Suksaphun Phanitch, 1968. 314 p.)
- ประชุมพงศาวดารภาคที่ 40 (ต่อ)-41 จดหมายเหตุของคณะพ่อค้าฝรั่งเศส ตอนแผ่นดิน สมเด็จพระนารายณ์มหาราช, กรุงเทพฯ : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2511. (Chronique Tome 40 (suite)-41. Journal des commerçants français sous le règne du roi Narai, Bangkok : Imprimerie de Suksaphun Phanitch, 1968. 324 p.)
- ประชุมพงศาวดารภาคที่ 41 (ต่อ)-42-43 จดหมายเหตุของคณะพ่อค้าฝรั่งเศส ซึ่งเข้ามาตั้งกรุงศรีอยุธยา ตอนแผ่นดินสมเด็จพระนารายณ์มหาราช, กรุงเทพฯ : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2511. (Chronique Tome 41 (suite)-42-43. Journal des commerçants français qui arrivent au Siam sous le règne du roi Narai, Bangkok : Imprimerie de Suksaphun Phanitch, 1968. 320 p.)
- ประชุมพงศาวดารภาคที่ 46 (ต่อ)-48 จดหมายเหตุของมองซิเออร์เซเบเรต์ ราชทูตฝรั่งเศส ซึ่งเข้ามาเจริญทางพระราชไมตรี ครั้งแผ่นดินสมเด็จพระนารายณ์มหาราช, กรุงเทพฯ : ศึกษาภัณฑ์พาณิชย์, 2511. (Chronique Tome 46 168

(suite)-48. Mémoire de M. Cébéret, l'ambassadeur français, qui fait les relations avec le Siam sous le règne du roi Narai, Bangkok : Imprimerie de Suksaphun Phanitch, 1968. 299 p.)

ประยูร สาทรสุด. โกษาปาน-ยอดนักการทูตสยาม. วิทยานิพนธ์ปริญญาศิลปศาสตรบัณฑิต (โบราณคดี) มหาวิทยาลัยศิลปากร. 2515. (Prayut Sathornsoot. KOSA PAN : The excellent ambassador of Siam. Mémoire d'archéologie. Université Silpakorn. 1972. 52 p.)

ประยูร พิศนาคะ. สมเด็จพระนารายณ์มหาราช. พระนคร : ป.พิศนาคะการพิมพ์. 2520. (Prayoon Pidnakha. Le roi Narai le Grand. Bangkok : P. Pitnakha Karnpim. 1977. 462 p.)

ปรีดี พิศภูมิวิถี. 2544. ย้อนรอยโกษาปาน “ต้นทางฝรั่งเศส” นีราศสยามต่างแดนเล่มแรก. กรุงเทพฯ : กรมศิลปากร. (Pridi Phidphoomwithee. 2001. Sur les traces de Kosa Pan “Voyage en France” : Premier journal du voyage des Siamois en France. Bangkok : Département des Beaux-Arts. 140 p.)

มานิต ชุมสาย, ม.ล. The Story of King Narai and His Ambassador to France in 1686. Kosaparn. (พระนารายณ์มหาราชและโกษาปาน) แปลโดย ธิตีมา พิทักษ์ไพรวรรณ. กรุงเทพฯ : กรมวิชาการ, กระทรวงศึกษาธิการ, 2531. (Chumsai, Manit. The Story of King Narai and His Ambassador to France in 1686. Kosaparn. Traduit par Thitima Pitakpraiwan. Bangkok: Académie thaïlandaise, Ministère d'Education. 1988.)

พลับพลึง มूलศิลป์. ความสัมพันธ์ไทย-ฝรั่งเศสสมัยอยุธยา. กรุงเทพฯ : บรรณกิจ, 2523. (Plabplueng Moolsilpa. Les relations franco-thaïes à l'époque d'Ayutthaya. Bangkok : Bunnakij. 1980. 342 p.)

เพ็ญศรี คุ้ม. การต่างประเทศกับเอกราชและอธิปไตยของไทย. กรุงเทพฯ : เจ้าพระยาการพิมพ์. 2527. (Pensri Duke. Les Affaires Etrangères et l'indépendance de la Thaïlande. Bangkok : Chaopraya Karnpim. 1984. 306 p.)

\_\_\_\_\_. ความสัมพันธ์ระหว่างประเทศไทย (สยาม) กับประเทศฝรั่งเศส ใน

- ศตวรรษที่ 19 ตามเอกสารของกระทรวงการต่างประเทศ. กรุงเทพฯ : โรงพิมพ์  
 กุรุสภา ลาดพร้าว. 2539. (Pensri Duke. Les relations entre la France et  
 la Thaïlande (Siam) au XIXe siècle d'après les Archives des Affaires  
 Etrangères. Bangkok : Imprimerie de Kurusapha Ladprao. 1996. 304p.)
- ไพบุลย์ ช่างสุพรรณ. สังคมไทยสมัยสมเด็จพระนารายณ์มหาราช. วิทยานิพนธ์  
 ปริญญาศิลปศาสตรบัณฑิต (โบราณคดี) มหาวิทยาลัยศิลปากร. 2513.  
 (Phaiboon Changsuphan. Thai Society in the reign of Phara Narai. Mémoire  
 d'archéologie. Université Silpakorn. 1970. 42 p.)
- มานพ ถนอมศรี. ราชทูตและบาทหลวงฝรั่งเศสในกรุงสยาม. กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์เลิฟแอนด์ลิฟ  
 เพรส. 2535. (Manop Thanomsri. Les ambassadeurs et les missionnaires au Siam.  
 Bangkok : Ton-or. 1997. 125 p.)
- \_\_\_\_\_. สมเด็จพระนารายณ์มหาราช. กรุงเทพฯ : ต้นอ้อ. 2534. (Manop Thanomsri. Le  
 roi Narai le Grand. Bangkok : Ton-or. 1991. 96 p.)
- มานพ ถาวรวัฒนสุกุล. ขุนนางอยุธยา. กรุงเทพฯ : มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์. 2536.  
 (Manop Thawornwatsakul. Les mandarins siamois dans l'époque d'Ayutthaya.  
 1993. Bangkok : Université Thammasart. 298 p.)
- โมเรล, กาเบรียล. ประวัติเกี่ยวกับความสัมพันธ์ระหว่างประเทศฝรั่งเศสและกรุง  
 สยาม. แปลโดย ดวงเพ็ญ พันธุ์หงส์. กรุงเทพฯ : กรมศิลปากร. 2516. (MAUREL,  
 Gabriel. Histoire des relations entre la France et le Siam. traduit en thaï par  
 Duangphen Phanhong. Bangkok : Département des Beaux-Arts. 1973. 93 p.)
- วารางคณา นีพัทธ์สุขกิจ. กลุ่มคนที่สัมพันธ์ทางการค้าในสังคมอยุธยา พ.ศ. 2172-2310. วิทยานิพนธ์  
 อักษรศาสตรดุษฎีบัณฑิต ภาควิชาประวัติศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 2545. 205 หน้า.  
 (Warangkana Nipatsukkakit, Les gens qui ont des relations commerciales de  
 l'époque d'Ayutthaya. Thèse de Doctorat, Université Chulalongkorn. 2001.  
 205 p.)
- วรพร ภู่งษ์พันธุ์. ความเป็นสังคมนานาชาติของพระนครศรีอยุธยาตั้งแต่คริสต์ศตวรรษที่ 16 ถึง  
 ค.ศ. 1767. วิทยานิพนธ์อักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาประวัติศาสตร์เอเชียตะวันออกเฉียง

วิริยา ศิวะศรียานนท์และทวีวัฒน์ ปุณฑริกวิวัฒน์ บุคลิกภาพและลักษณะนิสัยของคนไทยในทัศนะ  
ของชาวตะวันตก สมัยอยุธยา – พ.ศ.2475 วิริยา ศิวะศรียานนท์และทวีวัฒน์ ปุณฑริก  
วิวัฒน์. กรุงเทพฯ : ไทยวัฒนาพานิช, 2523. (Wariya Siwasariyanondha et Taweewat  
Pundharikwiwat, La physionomie et le caractère des Siamois d’après les  
Occidentaux depuis l’époque d’Ayutthaya jusqu’en 1932. Bangkok, Thai  
Wattanapanich, 1980.179 p.)

สันต์ ท. โกมลบุตร, ผู้แปล. เอกสารสำคัญทางประวัติศาสตร์แห่งชาติของ

กระทรวงการทหารเรือ (ฝรั่งเศส) เกี่ยวกับประเทศสยาม เล่ม 1 ค.ศ. 1684-

1699 (พ.ศ. 2227-2242). กรุงเทพฯ : กรมศิลปากร. 2547. (Les documents  
historiques. Archives du Ministère de la Marine et des colonies. Fonds du Siam.

Tome I. en 1684-1699. traduit en thaï par Sun Tor. Komolbutr. Bangkok :  
Département des Beaux-Arts. 2004. 404 p.)

\_\_\_\_\_. Du Royaume de Siam. (จดหมายเหตุ ลา ลูแบร์ (ราชอาณาจักรสยาม) เล่ม 1)  
สำนักพิมพ์ ก้าวหน้า 2510. Du Royuame de Siam. Tome I, traduit en thaï par San  
Tor Komolbutr. Kaona, Bangkok 1967.

\_\_\_\_\_. Du Royaume de Siam. (จดหมายเหตุ ลา ลูแบร์ (ราชอาณาจักรสยาม) เล่ม 2) สำนักพิมพ์  
ก้าวหน้า 2510. Du Royaume de Siam. Tome 2, traduit en thaï par San Tor  
Komolbutr. Kaona, Bangkok 1967.

หอมรดกไทย. ความรู้เรื่องเมืองสยาม จากจดหมายเหตุ ลา ลูแบร์ จัดทำขึ้นเนื่องใน  
โครงการเฉลิมพระเกียรติเนื่องในพระราชพิธีมหามงคลเฉลิมพระชนมพรรษา  
ครบ 6 รอบ 5 ธันวาคม พ.ศ. 2542. {Trésors de l’héritage thaï, Connaissances sur  
le Siam d’après « Du Royaume de Siam » de La Loubère faite à l’occasion de  
72eme anniversaire du Roi Rama IX. Le 5 décembre 1999.}

เอกรัตน์ อุคมพร. วรรณคดีสมัยอยุธยา. กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์พัฒนาศึกษา 2546.  
(Ekarat Udomporn. *Littérature de l'époque d'Ayutthaya*. Bangkok. Pattanasuksa 2002)

### Articles

“Phra Narai, Roi de Siam et Louis XIV.” In *L’alliance de Louis XIV avec le Roy de Siam*. Paris : Musée de l’Orangerie, 1986. 50 p.

DELOUCHE, Gilles. “ความสัมพันธ์ระหว่างไทยและฝรั่งเศส สมัยกรุงศรีอยุธยา ความบังเอิญและความจำเป็น.” ใน เอกสารสัมมนาทางวิชาการเรื่อง “300 ปี ความสัมพันธ์ไทย-ฝรั่งเศส”. กรุงเทพฯ : มหาวิทยาลัยรามคำแหง, 2527, หน้า 61-75.(Gilles DELOUCHE. “La coincidence et la nécessité des relations entre la Thaïlande et la France à l’époque d’Ayutthaya.” in *Documents du colloque “300 ans de relation franco-thaïe”*. Bangkok: Université Ramkhamhaeng, 1984, pp.61-75.)

Henri de Frondeville. “การเข้าเฝ้าสมเด็จพระนารายณ์มหาราชอย่างเป็นทางการครั้งแรกของคณะธรรมทูตฝรั่งเศส.” แปลโดย วิทยา เศรษฐวงศ์ ศิลปวัฒนธรรม 8,3 (มกราคม 2530), หน้า 104-107. (Henri de Frondeville. “L’audience 172 royale officielle des missionnaires français.” traduit en thaïe par Witthaya Setthawong. *Journal de l’art et de la culture* 8,3 (janvier 1987), pp.104-107.)

กรรณิกา จรรย์แสง และ Morgan Sportès. “โกษาปานต้านฝรั่งเศสยึดสยาม.” *ศิลปวัฒนธรรม* 14,1 (พฤศจิกายน 2536), หน้า 164-173. (Kannika Chansaeng et Morgan Sportès. “L’effort de Kosa Pan pour contrer la domination de la France au Siam.” *Journal de l’art et de la culture* 14,1 (novembre 1993), pp.164-173.)

ขจร สุขพานิช. “บาทหลวงเยซูอิตชาวฝรั่งเศสสู่ประเทศสยาม.” ใน *ข้อมูลประวัติศาสตร์สมัยอยุธยา* (กรุงเทพฯ : โรงพิมพ์มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 2523), หน้า 176-190. (Khajohn Sookphanit. “Les pères jésuites voyagent au Siam.” in *Histoire à l’époque d’Ayutthaya* (Bangkok : Université Thammasart, 1980), pp.176-190.)

\_\_\_\_\_. “รัชกาลสมเด็จพระนารายณ์โดยสังเขป.” ใน *วารสารประวัติศาสตร์* 3,1

(มกราคม-เมษายน 2521), หน้า 93-126. (Khajohn Sookphanit. “Précis d’histoire sur le règne du roi Narai.” in *Revue d’histoire* 3,1 (janvier-avril 1978), pp.93-126.)

\_\_\_\_\_. “อยุธยาในต้นแผ่นดินสมเด็จพระเพทราชา วิเคราะห์ข้อมูลของแคมป์เฟอร์.” ใน *ข้อมูลประวัติศาสตร์สมัยอยุธยา* (กรุงเทพฯ : โรงพิมพ์มหาวิทยาลัย ธรรมศาสตร์, 2523), หน้า 191-205. (Khajohn Sookphanit. “Ayutthaya au début du règne du roi Petracha : Analyse d’information de Kampher.” in *Histoire à l’époque d’Ayutthaya* (Bangkok : Imprimerie de l’Université Thammasart, 1980), pp.191- 205.)

คมขำ คิวงษา. “การค้าภายในของเมืองพระนครศรีอยุธยาในสมัยอยุธยาตอนปลาย.”

*เมืองโบราณ* 10,2 (เมษายน-มิถุนายน 2527), หน้า 26-37. (Khomkham 173

Deewongsa. “Le commerce dans Ayutthaya à la fin de l’époque d’Ayutthaya.”

*Journal de Muang Boran* 10,2 (avril-juin 1984), pp.26-37.)

จารึก บุญไชย. “สังคมไทยในสมัยแผ่นดินสมเด็จพระนารายณ์มหาราช.” ใน *เอกสาร*

ประกอบการประชุมทางวิชาการ วันแผ่นดินสมเด็จพระนารายณ์มหาราช (ลพบุรี : วิทยาลัยครูเทพสตรี, 2533), หน้า 20-32. (Charuek Boonchai. “La société thaïe sous le règne du roi Narai.” in *Documents du colloque sur le roi Narai* (Lopburi : Ecole Normale Thepsatree, 1990), pp.20-32.)

พลับพลึง คงชนะ. “บทบาทของอยุธยาในฐานะที่เป็นเมืองท่า.” *วารสารประวัติศาสตร์*

*ฉบับรวมงานวิจัย* 2534, หน้า 18-27. (Plabplueng Khongchana. “Le port à Ayutthaya.” *Revue d’histoire, collection de recherches* 1991, pp.18-27.)

มานิตย์ นวลละออ. “วิเคราะห์ความสัมพันธ์ระหว่างไทยและฝรั่งเศส สมัยสมเด็จพระ

นารายณ์มหาราช : การประยุกต์ใช้ทฤษฎีการเมืองระหว่างประเทศ.” *วารสาร สังคมศาสตร์และมนุษยศาสตร์* 36 (กรกฎาคม-ธันวาคม 2543), หน้า 62-79.

(Manit Nuanla-or. “Analyse des relations franco-thaïes sous le règne du roi Narai : réforme de la politique internationale.” *Journal des sciences sociales et des sciences humaines* 36 (juilletdécembre 2000), pp. 62-79.)

วิยะดา ทองมิตร. “การแผ่นดินสมัยพระนารายณ์.” เมืองโบราณ 3,3 (เมษายน-มิถุนายน 2520), หน้า 33-43. (Wiyada Thongmit. “La politique sous le règne du roi Narai.” Journal de Muang Boran 3,3 (avril-juin 1977), pp.33-43.)

วิไลเลขา ถาวรจนสาร. “สมเด็จพระนารายณ์กับกองทหารฝรั่งเศสที่เมืองบางกอก.” วารสารรามคำแหงฉบับมนุษยศาสตร์ 12,1 (28 กันยายน 2531), หน้า 43-64. (Wilailaeka Thawornthanasarn. “Le roi Narai et l’année française à Bangkok.” Journal de Ramkhamhaeng éd. des sciences humaines 12,1 (28 septembre 1988), pp.43-64.)

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

ANNEXE

# มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

มหาวิทยาลัยศิลปากร **ANNEXE I** **Illustrations** संगवन्लिखित्

DU  
ROYAUME  
DE SIAM

Par Monsieur de LA LOUBERE  
Envoyé extraordinaire du ROY  
auprès du Roy de Siam en 1687. &  
1688.

TOME PREMIER.



A PARIS,  
Chez } Le Veuve de JEAN BAPTISTE COIGNARD,  
Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy.  
ET  
JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur &  
Libraire ordinaire du Roy, rue S. Jacques,  
à la Bible d'Or.  
M. D. C. XCI.  
AVEC PRIVILEGE DE S. M. LE ROI.

La couverture de Du Royaume de Siam des deux tomes

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5415972&I=4&M=tdm>

DU  
ROYAUME  
DE SIAM

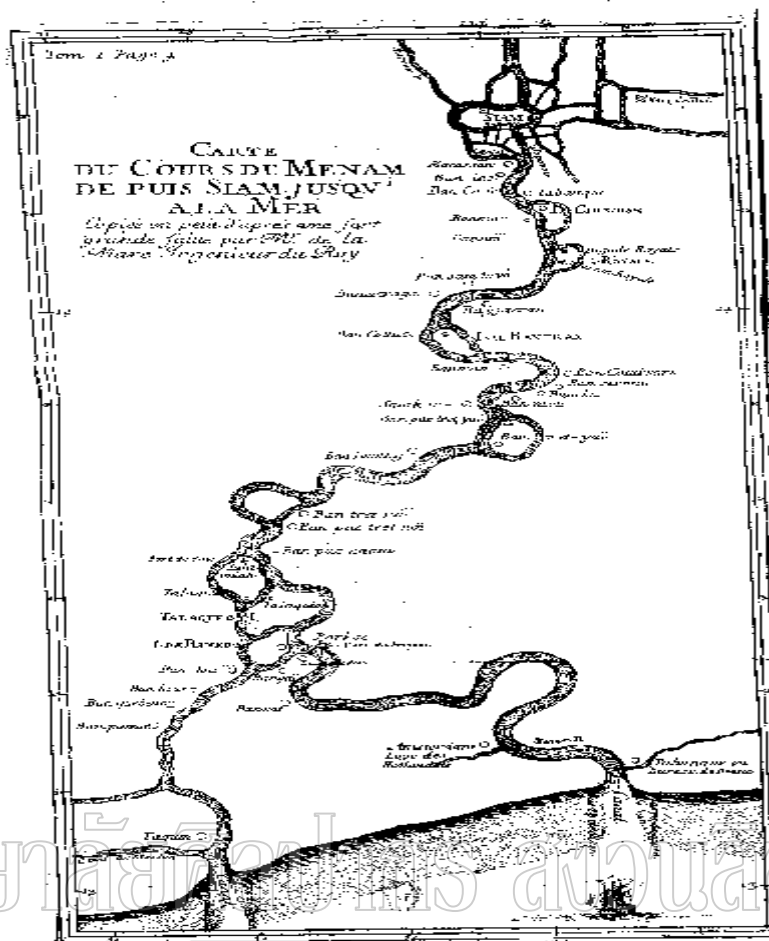
Par Monsieur de LA LOUBERE  
Envoyé extraordinaire du ROY  
auprès du Roy de Siam en 1687. &  
1688.

TOME SECOND.

Contenant plusieurs Pièces détachées.

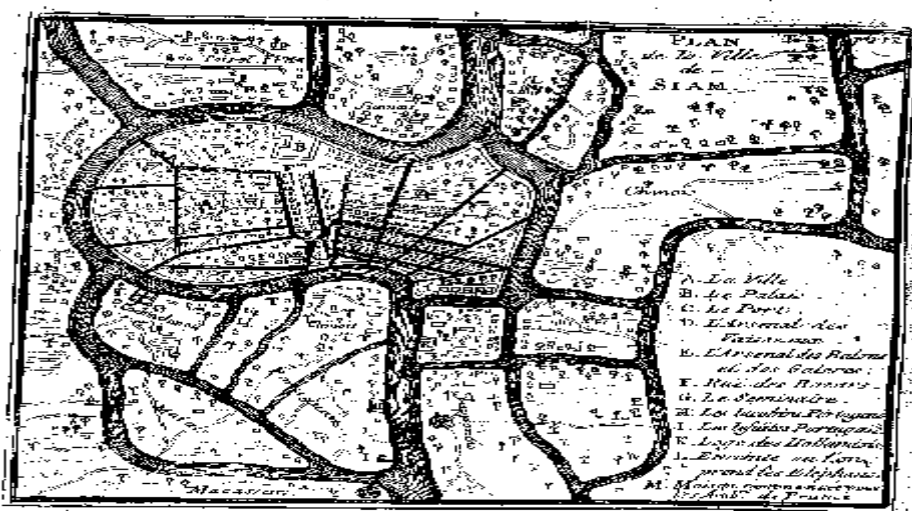


A PARIS,  
Chez } Le Veuve de JEAN BAPTISTE COIGNARD,  
Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy.  
ET  
JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur &  
Libraire ordinaire du Roy, rue S. Jacques,  
à la Bible d'Or.  
M. D. C. XCI.  
AVEC PRIVILEGE DE S. M. LE ROI.



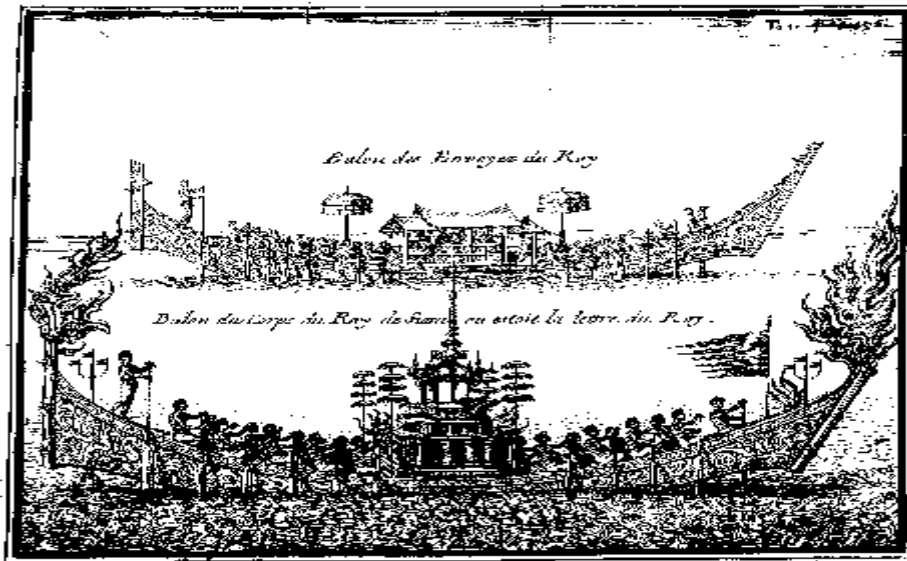
Carte du cours du Menam depuis la ville de Siam jusqu'à la mer

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



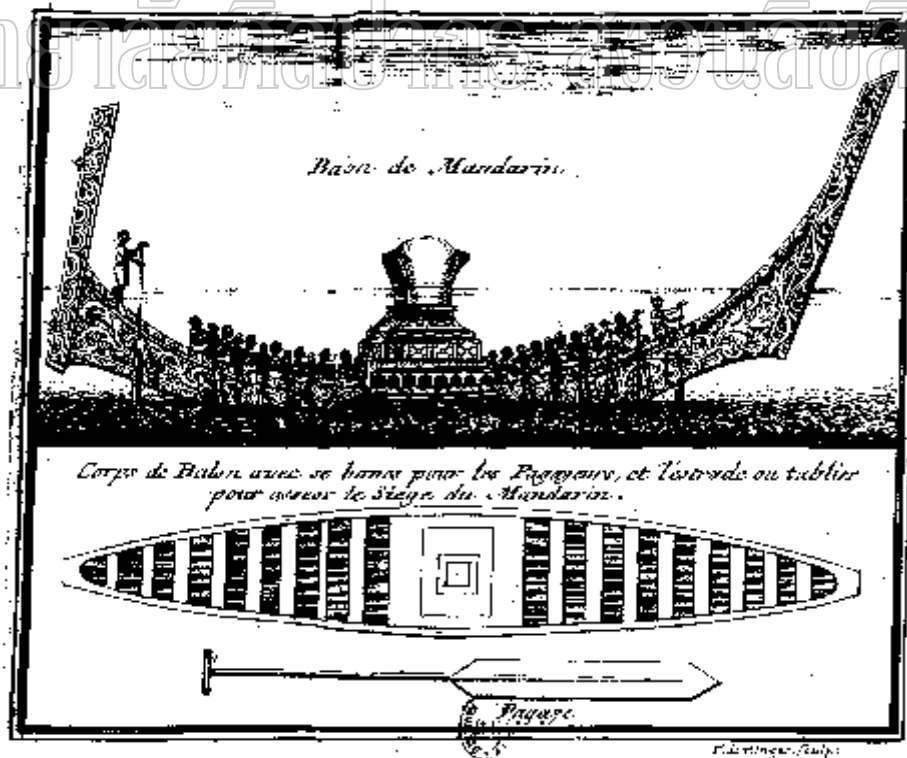
Plan de la ville de Siam

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Balon des Envoyés du roi. Balon du corps du roi de Siam où était la lettre du roi

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Balon de mandarin

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Les pagayeurs

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Mandarin siamois (de face)

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>

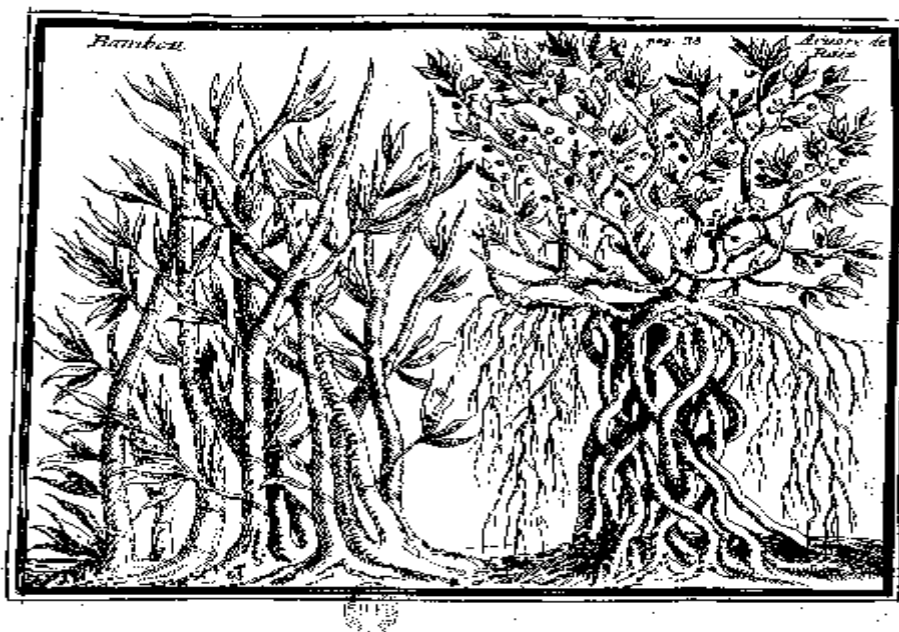


Femme siamoise avec son enfant

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์  
L'aréquier, arbre  
<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>

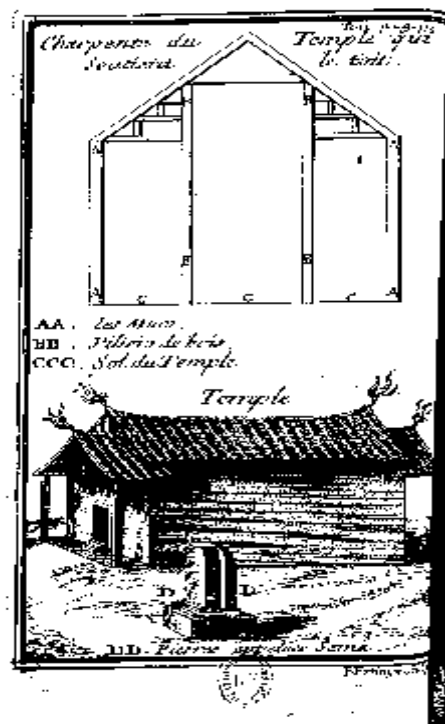


L'arbre de bambou et l'arvore de raiz  
<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



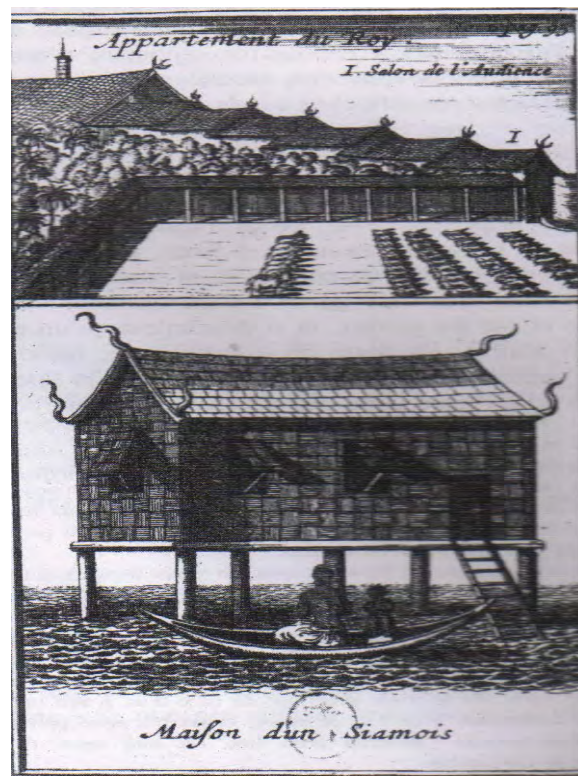
La charrue des Siamois, une mouche luisante et le bassin où l'on portait la lettre du roi

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Temple de Siam

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



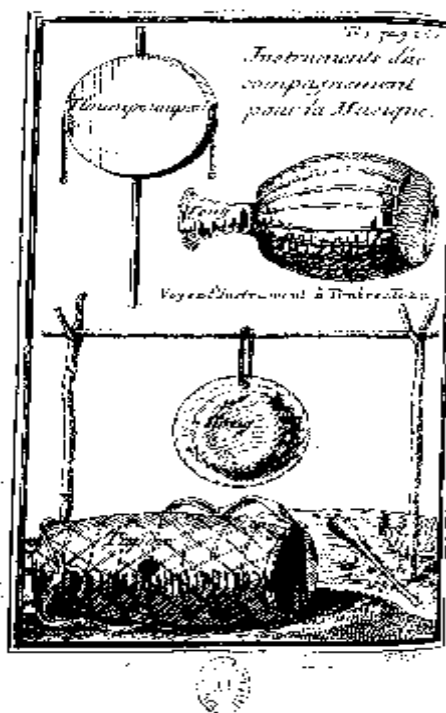
Appartement du roi et maison d'un siamois

Michel Jacq-Hergoualc'h, *Etude historique et critique du livre de Simoin de La Loubère « Du royaume de Sime »* Editions Recherche sur les Civilisations, Paris 1987.



Monnaies de Siam

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>



Instruments d'accompagnement pour la musique

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>

มหาวิทยาลัยศิลปากร ลอนนลิขสิทธิ์

Une chanson siamoise

<http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5418109&I=3&M=tdm>

## ANNEXE II

## Transcriptions des mots étrangers

angsa, 110 (อังสะ)	Li Lit Pra Lor, 146 (ลิลิตพระลอ)
báilan, 84 (ไบลาน)	Li Lit Yaun Pai, 146 (ลิลิตยวนพ่าย)
bali, 86, 109 (บาลี)	lot boüang, 90 (ลอคบ่วง)
balon, 101, 103, 134, 140	Louvò, 78, 90 (ละโว้, ลพบุรี)
balons, 81, 147, 149, 161	manout, 72 (มนุษย์)
barcalon, 107 (พระคลัง)	mayon, 102 (มะยม)
calla hom, 107 (กลาโหม)	môn, 101 (หม่อมเจ้า)
capi, 80 (กะปิ)	Mong, 82 (โมง)
catis, 86, 155 (ขี้)	na nàou, 82 (หน้าหนาว)
Chao Fah Tamma Tibet, 150 (เจ้าฟ้าธรรม	na rôn, 82 (หน้าร้อน)
มาธิเบศร์)	na rôn yài, 82 (หน้าร้อนใหญ่)
clong, 94 (กลอง)	nàa, 102 (นา)
cône, 90, 147, 161 (โชน)	nài., 100 (นาย)
cong, 93, 94 (ฉ่อง)	nang tchii, 108 (นางชี)
crab, 94 (กรับ)	nen, 94, 108, 111, 162 (เนน)
Kahp Hor Klong, 146, 150 (ภาพย์ห่อ	Neri, 81
โคลง)	oc counne coëng, 106 (ออกขุนแขวง)
Kahp Hor Klong Niras, 146, 150 (ภาพย์	oc counne nài rong, 106 (ออกขุนนายโรง)
ห่อโคลงนิราศ)	oc counne narin, 106 (ออกขุนนรินทร์)
Kahp Hor Klong Prapas Tarn	oc counne pa yà bat, 106 (ออกขุนพญา
Tongdaeng, 146, 150 (ภาพย์ห่อโคลง	บาท)
ประพาสธารทองแดง	oc counne, 100 (ออกขุน)
kan, 150 (แคน)	oc loüang, 100, 105, 106 (ออกหลวง)
ken lài, 103 (แขนลาย)	oc loüang clang, 105 (ออกหลวงคลัง)
Khun Prom Montri, 149 (ขุนพรหมมนตรี)	oc loüang cou cù, 105 (ออกหลวงโกษา)
Khun Sara Prasert, 149 (ขุนสารประเสริฐ)	oc loüang meüang, 105 (ออกหลวงเมือง)
Khun Sri Kawiraj, 149 (ขุนศรีวิราช)	oc loüang peng, 105 (ออกหลวงแพ่ง)
Klong Kamsraul Sriprach, 146 (โคลง	oc loüang vang, 105 (ออกหลวงวัง)
กำสรวลศรีปราชญ์)	oc meüing, 100 (ออกเมือง)
Klong Tawa Tossamas, 146 (โคลงทวาตศ	oc pan, 100 (ออกพัน)
มาส)	oc prà, 100, 104, 105 (ออกพระ)
Lacône, 91 (ละคร)	oc prà belat, 104 (ออกพระปลัด)
láou, 81 (เหล้า)	

oc pra jockebat, 104 (ออกพระยกกระบี่)	taten, 108 (ตาเถร)
oc pra mahà tàì, 104 (ออกพระมหาดไทย)	tchacry, 107 (จ๊กรี)
oc prà peun, 104 (ออกพระพล)	tchang cap, 94 (ช่างกรับ)
oc prà saffedì, 105 (ออกพระสัสดี)	tchàou cou, 107 (เจ้ากู)
oc yà, 100, 104, 106 (ออกญา)	tchàou meüang, 102, 103, 104, 105 (เจ้าเมือง)
pa pàt, 110 (ผ้าพาด)	tcháou vat, 108 (เจ้าวัด)
pa schivon, 110 (ผ้าจีวร)	tgiám, 82 (ยาม)
pa yà, 100, 106 (พระยา)	thevada, 72 (เทวดา)
pat cong, 94 (พาทย์ฆ้อง)	tical, 100, 102 (ติ๊ก, บาท)
pí, 93, 150 (ปี)	tlounpounpan, 93 (ตะลุงปุงปั้ง)
píi, 72 (ผี)	toc quay, 4, 69 (ตุ๊กแก)
Poramanuchit Chinoros, 147 (สมเด็จพระมหาสมณเจ้า กรมพระปรมานุชิตชิโนรส)	tong, 94 (โทน)
pou ran, 102, 103, 106 (ผู้รั้ง)	trê, 94 (แตร)
prá clang, 107 (พระคลัง)	vat, 111 (วัด)
Pra Maha Raja Kroo, 147 (พระมหाराชาครุ)	yummarat, 106 (ยมราช)
Prà sadet, 106 (พระเสด็จ)	
Prince Damrong, 149 (กรมพระยาดำรงราชานุภาพ)	
rabam, 91, 149 (ระบำ)	
rappacod, 110 (รัศประคด)	
Samutra Kot Kam Chan, 146 (สมุทรโหมยก้านันท์)	
Sancrat, 108 (พระสังฆราช)	
schoung schang, 93 (โหม่งฉ่าง)	
Sor, 150 (ซอ)	
talapat, 107, 109, 111 (ตาลปัตร)	
talapoins, 71, 95, 98, 99, 100, 101, 107, 108, 109, 110, 111, 129, 133, 134, 142, 143, 160, 162 (กิกษุ)	
talapouine, 108 (กิกษุณี)	
tambac, 84	
tan, 84 (ตาล)	
tapôn, 93 (ตะโพน)	
tarà, 106 (ตรา)	
Tari, 81	

## CURRICULUM VITAE

Nom Kittisak PORNPITAKPONG

Adresse 103 M.3 Bankong Photharam Ratchburi 70120

Formation

1995 – 2001 Lycée Phothawattanasenee

2002 – 2005 License de Français des Affaires, Université Rajabhat Suan  
Dusit

2002 – 2007 Licence de'Education (enseignement du Français Langue  
Etrangère), Université Ramkhamhaeng

2006 – 2009 Master d'Études Françaises, Université Silpakorn

มหาวิทยาลัยศิลปากร สงวนลิขสิทธิ์